

HAR@MONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 271 • MARS 2010
www.montpellier-agglo.com

ÉVÉNEMENT **P. 4**

NOÉ, LE COMPLEXE ANIMALIER DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION OUVRE SES PORTES



DOSSIER → p.25

DÉVELOPPEMENT DURABLE
**VOIR LOIN ET AGIR
MAINTENANT POUR
L'ENVIRONNEMENT**

SERVICE PUBLIC → p.17

INNOVATION
**L'AGGLO ET TAM
LANCENT UNE CLÉ USB
POUR TITRE DE TRANSPORT**

UNE 1^{ÈRE} EN EUROPE



SOMMAIRE

p. 11



p. 24

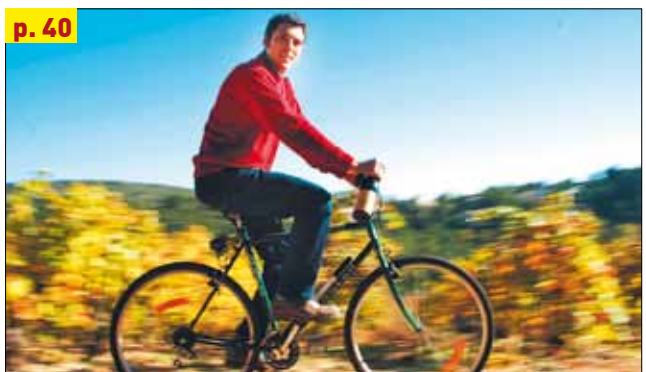


© Vincent Cunillère

p. 25



p. 40



ÉVÉNEMENT

p. 4

NOË, LE COMPLEXE ANIMALIER DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION OUVRE SES PORTES

ACTU

p. 8

CULTURE : POUR LES 3 ANS DU MUSÉE FABRE, MONTPELLIER AGGLOMÉRATION OFFRE AU PUBLIC L'HÔTEL CABRIÈRES-SABATIER D'ESPEYRAN → 8
ASSAINISSEMENT : PIGNAN, SAUSSAN ET FABRÈGUES RACCORDÉES À LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE DE L'AGGLOMÉRATION → 9
SANTÉ : LANCEMENT DU PÔLE RÉGIONAL DE GÉRONTOLOGIE À CASTELNAU-LE-LEZ → 10
MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION ALBERT CAMUS À CLAPIERS : TOUJOURS PLUS D'ACCÈS À LA CULTURE ET À L'INFORMATION → 11

CONSEIL D'AGGLO

p. 12

L'AGGLOMÉRATION CONSACRE PRÈS DE 10 MILLIONS D'EUROS EN 2010 POUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

SERVICES PUBLICS

p. 14

IMMOBILIER D'ENTREPRISE : DANS L'AGGLOMÉRATION, UNE PROGRESSION UNIQUE EN FRANCE → 14
SOLIDARITÉ : TÉLÉALARME DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, 30 ANS DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN → 16
TRANSPORT : LA CLÉ T@M FACILITE LA VIE DES USAGERS → 17
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LA BOÎTE À OUTILS DE L'AGGLOMÉRATION AIDE LES ENTREPRISES → 18
OCCITANIE : JOSETTE CLAVERIE ET JEAN-LOUIS BLENET, NOS RACINES OCCITANES ONT DE L'AVENIR DANS L'AGGLOMÉRATION → 20
SPORT : DANS L'AGGLOMÉRATION, LE TALENT SE CONJUGUE AUSSI AU FÉMININ → 22
CULTURE : PIERRE SOULAGES, LE PEINTRE DE LA LUMIÈRE → 24

DOSSIER

p. 25

DÉVELOPPEMENT DURABLE : VOIR LOIN ET AGIR MAINTENANT POUR L'ENVIRONNEMENT

VIE DES COMMUNES

p. 34

PERSONNAGE D'HIER : CHARLES DE GAULLE → 38
PERSONNAGES D'AUJOURD'HUI : BASTIEN NOEL ET LUCIE ETIENNE → 39
ITINÉRAIRE GOURMAND → 40
COUP DE FOUDRE → 41
AGENDA → 42

CARNET D'ADRESSES

p. 46



HARMONIE
Directeur
de la Publication :
Jean-Pierre Moure

Directrice
de la Communication :
Laure Baert

Rédacteur en chef :
Daniel Hildesheim

Rédaction :
Stéphanie Iannone,
Rachel Bellinguez

Photos :
Montpellier Agglomération
Vincent Daverio, Cécile Marson,
Christophe Ruiz sauf mention

Iconographie :
Patrick Jouhannet

Maquette :
Laure Verdier
Direction de la Communication

Impression :
Chirripo
Tél. : 04 67 07 27 70

Distribution :
Chirripo : 04 67 07 27 70

Tirage :
220 000 exemplaires

Dépôt légal :
Mars 2010

Direction de la communication,
Communauté d'Agglomération
de Montpellier
50 place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



**Ce magazine est imprimé
sur du papier 100 % recyclé**

La phrase du mois

« *Montpellier Agglomération a choisi d'intégrer une clause sociale dans les principaux marchés qui obligent les entreprises à recruter des jeunes. Elles doivent, en effet, consacrer 5 à 10 % des heures travaillées sur leur chantier à un public d'insertion. Cette initiative est menée avec nos partenaires, tel que le Pôle Emploi. Pour la 3ème ligne de tramway, notre objectif est de faire travailler au moins 450 jeunes sans qualification qui vont découvrir des métiers : coffreurs-bancheurs, électriciens, ouvriers du béton... (...) espérons qu'ainsi, nos jeunes pourront pérenniser leurs emplois.* »

Tatiana Capuozzi-Boualam, Vice-présidente de Montpellier Agglomération, déléguée à l'insertion par l'activité économique (*Le Journal de l'Emploi* – n°162 - Février 2010).

L'image du mois

Culture

LES 17^E VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE EN DIRECT DE L'OPÉRA BERLIOZ DU CORUM



Le 8 février dernier, grâce notamment au soutien de Montpellier Agglomération et de la Région Languedoc-Roussillon, près de deux millions de téléspectateurs en France et dans le monde, ont suivi l'émission, présentée par Marie Drucker et Frédéric Lodéon à Montpellier et retransmise en direct sur France 3 et France Inter. Une superbe occasion de découvrir l'Orchestre National de Montpellier, sous la conduite de son chef Lawrence Foster, les chœurs de l'Opéra National de Montpellier-Languedoc-Roussillon, l'Opéra Junior dirigé par Jérôme Pillement, ainsi que le Concert spirituel d'Hervé Niquet en résidence à l'Opéra.

LA FEMME DU MOIS

ANNIE ESTÈVES

DIRECTRICE ARTISTIQUE DE LA MAISON DE LA POÉSIE

© DR



Après le succès de la première soirée de la Maison de la Poésie à la médiathèque d'Agglomération Françoise Giroud à Castries, Annie Estèves prépare activement le 12^e Printemps des Poètes (voir p.41). Fondatrice en 2005 de cette structure culturelle itinérante au service de la poésie, aux côtés du poète et écrivain Jean Joubert, cette ancienne professeur de lettres propose tout au long de l'année, des rencontres, lectures, et performances autour des poètes de la région, dans le réseau des médiathèques de l'Agglomération. « *Nous allons à la rencontre du public dans les médiathèques, les écoles, les théâtres... Notre objectif est de « Faire de l'élitaire pour tous », comme disait l'homme de théâtre Antoine Vitez* », précise cette passionnée.



L'HOMME DU MOIS

CHARLES FONTES

GAULT MILLAU D'OR 2010

Ce jeune chef de 35 ans, créatif et talentueux, qui dirige le restaurant La Réserve Rimbaud, sur les bords du lez, à Montpellier, a reçu le 8 février dernier le « *Gault Millau d'Or 2010* ». Ce trophée, remis par le célèbre guide gastronomique, récompense le dynamisme, l'esprit d'entreprise et la modernité de Charles Fontes. Cette nouvelle figure de la gastronomie montpelliéraine succède à Éric Cellier et Pierre Morel, du restaurant Cellier-Morel, distingué du même trophée il y a deux ans.

LE CHIFFRE DU MOIS

200 000

C'est le nombre de Pass'Agglo réalisés depuis son lancement.

Sport, culture, transports, loisirs... Cette carte personnalisée attribuée gratuitement aux habitants de

Montpellier Agglomération. Elle permet de bénéficier de réductions sur une multitude d'équipements et de services de l'Agglomération mais aussi dans des établissements privés comme le petit train de Montpellier ou le cinéma CGR de Lattes. Elle permet également d'accéder aux Points Propreté.

www.montpellier-agglo.com





CHIENS ET CHATS ERRANTS OU ABANDONNÉS

NOÉ, LE COMPLEXE ANIMALIER DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION OUVRE SES PORTES

Le nouveau complexe animalier de Montpellier Agglomération Noé ouvre ses portes à Villeneuve-lès-Maguelone. Contemporain et écologique, cet équipement partagé entre la fourrière animale et le refuge SPA répond aux besoins des 31 communes du territoire, mais aussi de 16 communes extérieures.



Noé, construit par Montpellier Agglomération, permet d'accueillir dans d'excellentes conditions 400 chiens et chats abandonnés.

Les animaux errants et abandonnés de l'Agglomération, et au-delà, ont une nouvelle maison : Noé, le complexe animalier de Montpellier Agglomération à Villeneuve-lès-Maguelone. Les installations de Maurin étant devenues trop vétustes et inadaptées, le Conseil d'Agglomération a choisi de construire cet équipement qui permet d'accueillir dans d'excellentes conditions 400 chiens et chats abandonnés. Cette fourrière animale et ce refuge, confiés à la Société Protectrice des Animaux de l'Agglomération, bénéficieront aux 31 communes de l'Agglomération, mais aussi à 16 communes extérieures. En effet, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau⁽¹⁾, la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau⁽²⁾, Mauguio et Palavas-les-

Flots, qui utilisaient les installations de Maurin, ont souhaité, dans un souci de continuité du service et dans l'intérêt général, utiliser le nouveau complexe animalier de Montpellier Agglomération. Ils ont ainsi participé financièrement à sa réalisation au prorata de leur population (voir encadré).

Un nouveau confort pour les animaux

Cet équipement communautaire, dont la réalisation a été conduite par ACM, Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, est exemplaire. Fourrière et refuge se partagent près de deux hectares de terrain et des bâtiments flamboyants conçus par le cabinet Imagine Architectes, offrant un service de qualité, respectueux de la condition animale.

La partie fourrière comprend trois

îlots de 153 m² abritant 36 boxes pour chien de 10 m² chacun, avec une partie extérieure et une niche pour la nuit, mais aussi un îlot de quarantaine et une chatterie de 44 m². La partie refuge s'étend, quant à elle, sur sept îlots de 178 m² et comprend également deux zones de quarantaine pour les chiens et les chats, ainsi qu'une chatterie

de 68 m². Un parc d'ébats pour les chiens de 1 hectare et des espaces verts participent au confort des animaux hébergés.

Côté bâtiment administratif, les deux entités, fourrière et refuge, sont regroupées sous une même aile de métal, tout en respectant la spécificité de leur fonctionnement et de leur organisation. Elles comprennent chacune un local d'accueil du public, des bureaux, des locaux vétérinaires, une infirmerie, une cuisine, des sanitaires, une chambre de garde, des locaux techniques... Toutes les installations nécessaires au bon fonctionnement de ces deux structures complémentaires. Ce site est gardé 7 jours sur 7, 24h sur 24h pour assurer notamment une continuité du service public de la fourrière.

Un équipement communautaire économique et écologique

« L'enjeu du projet est d'intégrer cet équipement dans un environnement de qualité à Villeneuve-lès-



Fourrière et refuge sont parfaitement intégrés dans l'environnement.



Des essences méditerranéennes sont plantées entre les différents îlots de boxes pour chiens.

Maguelone tout en proposant un outil moderne. Notre écriture architecturale est simple, humble. Nous avons utilisé des matériaux et des couleurs issus du proche environnement. Les pierres de gabions, par exemple, utilisées pour les murs sont issues du terrain. L'aspect énergétique n'est pas oublié : les toitures sont recouvertes de capteurs photovoltaïques, dont la couleur se confond avec la végétation environnante. Les espaces verts sont reconstitués à l'identique en utilisant des essences de garrigues, peu consommatrices en eau», explique François Roux, du cabinet Imagine Architectes. En effet, Montpellier Agglomération a tenu à réaliser un équipement écologique et économique. Ainsi, 1 721 m² de panneaux photovoltaïques couvrent ce complexe (voir encadré) et produisent de l'électricité verte. Autre source d'économie, le forage d'eau brute réalisé à 180m de profondeur, qui sert notamment, après avoir été préalablement traitée et défermée, à nettoyer les boxes et à arroser les plantations. Quant aux eaux usées, elles sont doublement filtrées pour se débarrasser de tout élément solide et des poils des animaux, avant de rejoindre les réseaux d'assainissement. Respectueux des animaux et de l'environnement, le complexe animalier de Montpellier Agglomération est un modèle d'équipement communautaire qui assure pour les prochaines années le bonheur des chiens et des chats abandonnés. ♦

⁽¹⁾ La Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau comprend les communes de Balaruc le Vieux, Balaruc les Bains, Frontignan, Gignan, Marseillan, Mireval, Sète et Vic La Gardiole.

⁽²⁾ La Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau comprend les communes de Bouzigues, Loupian, Mèze, Montbazin, Poussan et Villeveyrac.

3 QUESTIONS À



Danièle ANTOINE-SANTONJA

Vice-présidente de Montpellier Agglomération, chargée de la protection des animaux, fourrière animale, maire de Juvignac

Qu'est-ce qui distingue le complexe animalier de Montpellier Agglomération ?

Danièle Antoine-Santonja : Notre volonté politique a été de réaliser un complexe animalier exemplaire dans l'Agglomération. C'est un équipement au service des animaux qui fera date en France. Il est unique de par son intégration dans un site exceptionnel, sa conception architecturale, son respect de l'environnement...

Ce complexe est un bel exemple de mutualisation des moyens ?

Oui, c'est la victoire de l'intelligence et de l'intérêt général. Nous avons agrégé sur ce projet des partenariats avec d'autres intercommunalités et communes : Communauté

d'Agglomération du Bassin de Thau, Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau, Mauguio, Palavas les flots... La cause animale réunit tout le monde ! Toutes ces communes co-financent le projet et bénéficient des services du complexe animalier de Montpellier Agglomération. D'autres pourront encore nous rejoindre, du terrain est disponible pour une éventuelle extension. L'avenir est dans cette mutualisation des moyens, comme nous le faisons au quotidien dans l'agglomération. Elle permet de réaliser des économies d'échelle et d'offrir un service public à un coût acceptable.

Quelles seront les prochaines mesures prises en faveur des animaux ?

La construction de ce complexe nous permet de lancer de nouveaux projets. Nous souhaitons notamment réaliser un cimetière pour les animaux. Je commence à rencontrer des maires qui ont des terrains à proposer. Nous avons également mis en place une commission d'étude sur l'animal dans l'agglomération pour répondre aux attentes des communes, les aider dans leur gestion des animaux errants et dangereux qui fait partie de leurs obligations : se partager, par exemple, du matériel spécialisé, qui coûte cher à l'échelle d'une commune, pour faciliter la capture des animaux errants. Ensemble, nous œuvrerons pour un grand respect de la cause animale.

UN COMPLEXE ANIMALIER PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ VERTE

Les 1 721 m² de panneaux solaires photovoltaïques placés sur le complexe animalier produiront annuellement 296 500 kWh d'électricité verte, soit l'équivalent de la consommation électrique de 150 ménages. Cette installation permettra ainsi d'économiser 102 tonnes de Co₂ par an. Un investisseur, Energies du Sud, filiale de la SERM, a racheté cette installation et l'exploite pendant 20 ans. Chaque année, elle reversera à Montpellier Agglomération une partie des recettes liées à la vente d'électricité.



MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION

5 986 949 € TTC

Financement (hors panneaux solaires) mutualisé au prorata de la population INSEE de chaque collectivité :

Montpellier Agglomération : 3 231 061 €
Communauté d'Agglomération
du Bassin de Thau : 611 837 €

Communauté de Communes du
Nord Bassin de Thau : 156 670 €
Mauguio : 102 877 €
Palavas-les-Flots : 39 637 €

Montpellier Agglomération finance à 100%
les panneaux solaires photovoltaïques pour un
montant de 1 539 455 €.

UNE COMMISSION ANIMALE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES COMMUNES

Dans le cadre de sa compétence «Protection des animaux, Fourrière animale», Montpellier Agglomération a mis en place une commission «l'animal dans l'Agglomération», présidée par Danièle Antoine-Santonja, maire de Juvignac, et Jean-François Audrin, président délégué suppléant, maire de Saint Georges d'Orques. Ces réunions de travail sont constituées d'élus, des services communaux concernés, d'associations locales et de professionnels. Elles ont pour mission de formuler des orientations pour une meilleure insertion des animaux dans la vie quotidienne des habitants et de répondre aux attentes des communes.

LA SPA DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER

Fourrière de Montpellier Agglomération Un service public rendu à 47 communes

La fourrière de Montpellier Agglomération accueille les chiens et chats trouvés errants sur ses 31 communes et 16 communes extérieures. À son arrivée, l'animal est identifié par un transpondeur électronique (puce). Le propriétaire est recherché dans les plus brefs délais. L'animal est systématiquement vacciné contre la rage par un vétérinaire. Après huit jours francs et ouverts passés à la fourrière sans avoir retrouvé son maître, l'animal est considéré comme abandonné et devient la propriété de la fourrière. Après une visite et avis du vétérinaire, l'animal est cédé à titre gratuit à la SPA de Montpellier Agglomération, habilitée à proposer l'adoption, qui l'accueille dans son refuge. L'état de santé incurable et la dangerosité sont les seules causes exceptionnelles d'euthanasie.



À l'entrée du complexe, le bâtiment administratif, comprenant la fourrière animale Noé à droite et le refuge SPA à gauche, est habillé de pierres et de bois.

Refuge SPA

Trouver une nouvelle famille à tous les chiens et chats abandonnés



À droite, Annie Benezech lors d'une des nombreuses opérations d'adoption de la SPA de l'Agglomération de Montpellier.

Association indépendante loi 1901, la Société Protectrice des Animaux de l'Agglomération compte plus de 2 000 adhérents et une centaine de bénévoles. Une équipe de sept personnes, composée notamment de soigneurs et d'animaliers, gère le refuge de Villeneuve lès Maguelone. Ils accueillent les animaux abandonnés par leurs propriétaires, les animaux de la fourrière et les animaux maltraités. « Notre mission première est de faire adopter ces animaux. Nous mettons tout en œuvre, avec l'aide très précieuse des bénévoles (voir témoignages p.7), pour leur trouver une nouvelle famille afin qu'ils ne soient que de passage dans

notre « hôtel ». Ce nouvel établissement refuge, qui est unique en France, va énormément nous aider dans notre travail. Je remercie tous les élus de Montpellier Agglomération qui ont toujours œuvré pour la cause animale. Cette agglomération a du cœur ! », déclare Annie Benezech, porte-parole de la SPA. En attendant de trouver un maître, ces professionnels des animaux domestiques sont aux petits soins avec leurs hôtes. En collaboration étroite avec toute la profession vétérinaire, ils prodiguent les soins et apportent l'affection nécessaire à leur bien-être. Une attention particulière et un sérieux reconnus qui poussent de plus en plus les futurs propriétaires d'animaux à s'adresser à la SPA. « Notre discours sur la protection animale passe de mieux en mieux. Les adoptants de chiens sont de plus en plus nombreux, mais la population augmentant fortement dans l'Agglomération, le nombre d'animaux errants est lui aussi en hausse. Surtout au niveau des chats qui ont plus de mal à trouver une famille », constate Annie Benezech. Chaque futur adoptant est reçu par des bénévoles spécialisés dans le placement des animaux. Ces personnes, qui connaissent parfaitement les animaux du refuge, discutent avec eux du bien-fondé de leur démarche, les guident dans leur choix, leur donnent tous les conseils nécessaires pour s'occuper de leur futur compagnon à quatre pattes. Chaque adoption est suivie d'une visite gratuite chez un vétérinaire praticien adhérent à l'association Vétérinaires pour Tous et les bénévoles de la SPA restent en contact avec l'adoptant et son nouvel animal de compagnie. Dans l'espoir que cet animal ne s'arrête plus jamais au refuge de la SPA...

2 QUESTIONS À



Christiane GERMAIN

Présidente de la Société Protectrice des Animaux (SPA) de l'Agglomération de Montpellier

Comment avez-vous travaillé avec Montpellier Agglomération ?

Christiane Germain : L'initiative de la construction de ce nouveau complexe revient aux élus de Montpellier Agglomération. Ils ont pris conscience de l'état de délabrement des locaux du refuge et de la fourrière à Maurin où depuis 1973, la SPA a soigné des milliers d'animaux. Le Président lui-même a été attentif au combat des centaines de bénévoles et salariés de la SPA de l'Agglomération. Avec tous les maires de l'Agglomération, il a fait le choix de prendre la compétence « Protection des animaux, fourrière animale » pour construire un équipement digne pour les animaux errants. C'est une des rares agglomérations à s'investir autant pour la cause animale.

Qu'est-ce que Noé va changer pour la SPA de l'Agglomération ?

C'est le jour et la nuit. On passe de locaux vétustes à un bâtiment neuf et écologique ! C'est une vraie bouffée d'air pour la SPA, son personnel, ses bénévoles et les animaux abandonnés. Ce refuge et cette fourrière modernes financés par Montpellier Agglomération et les autres collectivités et communes qui l'utiliseront est l'outil idéal pour mener à bien nos objectifs. La SPA fait tout pour retrouver une famille à tous ces animaux. Ils sont "en transit" chez nous. Nous ne les accueillons pas pour qu'ils passent leur vie ici. Ce complexe animalier va énormément nous aider dans notre mission et dans le travail remarquable accompli par les salariés et les bénévoles. Mais ce n'est pas parce qu'il y a un refuge tout neuf, qu'il faut abandonner vos compagnons à quatre pattes ! Les propriétaires d'animaux, quels qu'ils soient, doivent avoir une attitude responsable ! Ils s'engagent sur plusieurs années pour le meilleur et pour le pire !

AU SERVICE DES ANIMAUX ABANDONNÉS

TÉMOIGNAGES

Bénévoles à la SPA



La promenade des chiens du refuge avec les bénévoles, un moment très attendu par ces animaux abandonnés.



© DR

Stéphane Thiallier, 32 ans,
bénévole depuis septembre 2009,
promeneur de chiens

« L'équipe de bénévoles étant essentiellement féminine, j'apporte mes bras et mes jambes pour la promenade des chiens. Ces moments en pleine nature sont très attendus par les animaux. Ils ont besoin de libérer leur énergie. Notre rôle à la SPA est de rendre heureux ces chiens, c'est comme ça qu'ils trouveront plus facilement une nouvelle famille. Le refuge construit par l'Agglomération de Montpellier est un nouvel écrin qui nous permettra de les valoriser et de mieux faire connaître notre action ».

Gaëlle Lentini, 23 ans,
bénévole depuis un an auprès des chats

« J'adore les chats et je ne pouvais pas en avoir chez moi car mon ami est allergique. J'ai donc proposé mes services à la SPA qui a une équipe de bénévoles qui s'occupe particulièrement d'eux. Une fois par semaine, je passe du temps avec eux, je les caresse. Avec de la douceur et de la patience, la confiance s'établit même avec les plus craintifs ».



Christine Astruc, 52 ans,
bénévole depuis 4 ans, qui accueille les adoptants

« Je travaille à mi-temps et mes enfants sont grands. Ça me laisse du temps pour m'investir dans la protection animale. Mon rôle est de les faire sortir du refuge. Le site internet nous aide beaucoup dans cette tâche. Nous présentons chaque animal avec son profil, sa photo pour le mettre en valeur. Voir qu'un animal va être heureux avec sa nouvelle famille m'apporte énormément de satisfaction ».

Pour devenir bénévole à la SPA, appelez le 04 67 27 73 78
et consultez le forum <http://spamontpellier34.forumactif.com>.



Dr Guy Deldem,

Président du Syndicat des vétérinaires praticiens de l'Hérault,
trésorier de l'association Vétérinaires pour tous.

« La SPA de l'Agglomération bénéficie d'un investissement important de toute la profession vétérinaire. D'ailleurs, cinq d'entre nous appartiennent à son Conseil d'administration, ce qui est rare dans le milieu. Cette association fait un travail remarquable et courageux avec l'appui précieux de Montpellier Agglomération. Cette dernière est une des rares agglomérations à se doter d'une commission pour la protection des animaux, en collaboration notamment avec des vétérinaires, un médecin comportementaliste... Nous faisons du bon travail ensemble. »

PRATIQUE

Que faire d'un animal errant ?

► Appeler la fourrière animale Noé au 04 67 27 55 37 ou rendez-vous sur place, RD 185 lieu-dit « Carré du Roi » à Villeneuve-lès-Maguelone. Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf jours fériés.

Qui contacter en cas de perte d'un chien ou d'un chat ?

► Appeler la fourrière animale Noé au 04 67 27 55 37 ou consulter le site internet www.spa-montpellier.org où tous les chiens et chats entrés en fourrière sont pris en photo et sur lequel vous pourrez faire votre déclaration de perte en ligne.

Comment adopter ?

► Consulter le site www.spamontpellier.org pour voir les chiens et les chats à adopter. Puis rendez-vous au refuge SPA, RD 185 lieu-dit « Carré du Roi » à Villeneuve-lès-Maguelone, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les bénévoles de la SPA vous accueilleront tous les jours de 14h à 17h30, sauf jours fériés. Participation aux frais pour une adoption : à partir de 150 € (par carte ou en espèces).

EN SAVOIR PLUS :

- **Complexe animalier Noé de Montpellier Agglomération**
RD 185 lieu-dit « Carré du Roi »,
34 750 Villeneuve-lès-Maguelone.
- **Fourrière animale** : 04 67 27 55 37.
- **Refuge SPA** : 04 67 27 73 78.
- **Site internet** : www.spa-montpellier.org
- **Forum des bénévoles** : spamontpellier34.forumactif.com
- **Prochain événement de la SPA** : Le Printemps des animaux, mi-avril, au complexe animalier.

DÉPARTEMENT DES ARTS DÉCORATIFS POUR LES 3 ANS DU MUSÉE FABRE, MONTPELLIER AGGLOMÉRATION OFFRE AU PUBLIC L'HÔTEL CABRIÈRES-SABATIER D'ESPEYRAN



Le 6 février, **Georges Frêche**, Président de Montpellier Agglomération a levé le voile sur l'Hôtel Sabatier d'Espeyran, entouré, à gauche de **Nicole Bigas**, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la culture, et à droite de **Philippe Saurel**, adjoint au maire de Montpellier, conseiller d'Agglomération, **Michel Hilaire**, conservateur en chef, directeur du musée Fabre et **Marie-Christine Labourdette**, directrice des Musées de France à la Direction générale des Patrimoines de France.

Trois ans après sa réouverture, le musée Fabre de Montpellier Agglomération crée à nouveau l'événement et conforte sa place de choix au sein des grands musées européens. Près de 2400 personnes ont découvert gratuitement, les 6 et 7 février, l'hôtel de Cabrières-

Sabatier d'Espeyran entièrement restauré, un important chantier architectural de plus de 4,3 millions d'euros financé à 70% par Montpellier Agglomération. Ce département des Arts décoratifs du musée Fabre est le reflet des modes de vie de la société aux XVIII^e et XIX^e siècles à Montpellier. Les collections de cette demeure historique sont



L'occasion de découvrir un univers singulier bâti sur l'héritage d'une grande famille montpelliéraine comme ce salon rouge du XIX^e siècle reconstitué à l'identique.

Hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espeyran

Tél. : 04 67 14 83 00

Tarifs : 4€, Pass'Agglo 3€

(gratuit le premier dimanche du mois)

Horaires : mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 10h à 18h ; Mercredi de 13h à 21h ;

Samedi de 11h à 18h.

www.museefabre.fr

le fruit de la générosité de donateurs tels Renée de Cabrières Sabatier d'Espeyran ou encore Jean-Pierre Rouayroux. Avec 1000m² d'exposition et un millier d'œuvres d'art décoratif (moblier, céramique, orfèvrerie...), l'hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espeyran s'inscrit dans le paysage des musées des Arts décoratifs nationaux. ♦

EXPOSITION **GRATUIT** « mémoires gitanes »

Du 3 au 19 mars, La Chapelle et Gypsi Catalan, association de jeunes gitanes, présentent « mémoires gitanes » à la Maison de l'Agglomération Centre, une exposition photographique d'eitan. S et de père Bertrand. Ces 30 photos restituent des instants de vie et les donnent à voir pour partager, découvrir, se questionner... sur sa propre identité.

Située au cœur de la Cité Gély à Montpellier, La Chapelle propose une programmation éclectique, à des tarifs préférentiels sur présentation de la carte Pass'Agglo.

Tél. : 04 67 42 08 95.

www.lachapelle-gely.com



SALON

Du 16 au 19 mars

Montpellier Agglomération présentera ses grands projets d'aménagement urbain et d'immobilier d'entreprise au MIPIIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) à Cannes. Avec 25 000 visiteurs, le MIPIIM est un lieu unique pour promouvoir l'Agglomération de Montpellier auprès de ces investisseurs internationaux.

STADE YVES DU MANOIR

Tournoi des VI Nations version féminine

Le 13 mars prochain, à 20h30, l'équipe de France de rugby féminin reçoit les Italiennes de la Squadra Azzura dans le cadre du Tournoi des VI Nations au stade Yves du Manoir de Montpellier Agglomération. L'équipe de France sera reçue le 11 mars à l'Hôtel d'Agglomération.

Tarifs : 10€ et gratuit pour les femmes.

En vente à la boutique du club au stade Yves du Manoir de Montpellier Agglomération ou le jour du match.

www.montpellier-rugby.com

CULTURE

900 000

C'est le nombre de visiteurs accueillis au musée Fabre de Montpellier Agglomération, trois ans après sa réouverture en février 2007. Un succès dû notamment aux grandes expositions temporaires qui se sont succédées comme « L'Impressionnisme » en 2007, la « Rétrospective Courbet » en 2008 (188 000 visiteurs), « Alfons Mucha » l'an dernier (102 000 visiteurs) ou la « Rétrospective Jean Raoux » prolongée jusqu'au 11 avril. Les prochaines grandes expositions seront consacrées au sculpteur « Jean-Antoine Houdon » du 17 mars au 27 juin et à « Alexandre Cabanel » du 26 juin au 31 octobre.

COMMERCE

Montpellier Agglomération reçoit à Paris le 18^e prix Procos



Le tramway de Montpellier Agglomération constitue le lien entre deux quartiers de Montpellier : Odysseum et le centre-ville.

Jean-Pierre Moure a reçu le 21 janvier dernier, à Paris, le 18^e prix Procos des mains de son président Jean-Louis Bret. Les prix Procos rassemblent chaque année tous les acteurs du commerce français : enseignes, promoteurs immobiliers, élus locaux, chambres consulaires. Cette fédération du commerce spécialisé en France et en Europe a souhaité mettre à l'honneur une politique visant à l'amélioration des déplacements en centre-ville, conciliant à la fois enjeux écologiques et enjeux économiques du commerce. Montpellier Agglomération, associée à la Ville de Montpellier, a été récompensée pour sa politique de transports alternatifs au « tout automobile ». Son réseau de transports facilite les déplacements urbains à l'intérieur de la commune (3^e ligne de tramway en 2012, 4 parkings aux entrées de la ville, 11 parkings souterrains en centre-ville, 137,7 km d'itinéraires cyclables aménagés, service Vélo magg'...).

ASSAINISSEMENT

PIGNAN, SAUSSAN ET FABRÈGUES RACCORDÉES À LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE DE L'AGGLOMÉRATION



Le traitement des eaux usées et des boues de Pignan, Saussan et Fabrègues a démarré. La station intercommunale sera totalement achevée en septembre.

Dans le cadre de son Schéma Directeur d'Assainissement, Montpellier Agglomération a engagé la refonte de l'assainissement des communes de Pignan, Saussan et Fabrègues afin de permettre leur développement et mieux protéger l'environnement.

Un traitement des eaux usées très performant

Depuis janvier, ces communes de l'ouest du territoire sont raccordées à la nouvelle station d'épuration intercommunale construite par Montpellier Agglomération à Fabrègues. Cette nouvelle station dispose d'une capacité de 30 000 habitants. Elle comporte une filière de traitement biologique des eaux usées permettant une épuration

très poussée. En effet, le niveau de rejet retenu va au-delà des exigences réglementaires européennes et permettra d'atteindre l'objectif de bon état écologique du milieu. Il sera également réalisé un suivi analytique de la qualité des eaux du Couzou, milieu récepteur de la Mosson.

La mise en eau de cette nouvelle station intercommunale permet la destruction des trois stations obsolètes de Fabrègues, Pignan et Saussan. Les travaux se poursuivent avec la construction des locaux administratifs et du bâtiment de compostage des boues. Louis Pouget, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué à l'eau et à l'assainissement et Jean-Pierre Moure, 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération, suivent de près ce dossier. Cet équipement de l'Agglomération sera totalement achevé en septembre prochain. ♦

© Claude O'Suighne

90%

du programme réalisé

Adopté fin 2004, le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) de Montpellier Agglomération, qui représente un investissement de 375 millions d'euros sur dix ans, est réalisé à 90 %. Afin d'offrir à tous les usagers un même service de qualité et de protéger les milieux naturels, Montpellier Agglomération a programmé le remplacement de 27 stations d'épuration anciennes par 12 stations nouvelles ou rénovées avant 2015. Fin 2010, l'Agglomération sera déjà passée à 14 stations.

CHIFFRE

16,5

millions d'euros TTC

C'est le coût total de l'opération.

Financement :

Montpellier Agglomération : 14,6 M€

Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse : 1,9 M€

Département de l'Hérault : 32 800 €

SANTÉ

LANCEMENT DU PÔLE RÉGIONAL DE GÉRONTOLOGIE À CASTELNAU-LE-LEZ



Le 1^{er} février, **Georges Frêche**, Président de Montpellier Agglomération a présenté le futur pôle régional de gérontologie aux côtés du (de gauche à droite) **Pr Jeandel** du CHU de Montpellier, **Frédéric Lafforgue**, adjoint à la Ville de Castelnau-le-Lez, Conseiller général du canton, **Pr Touchon** du CHU de Montpellier, adjoint à la Ville de Montpellier, **Gilbert Pastor**, Vice-président de Montpellier Agglomération chargé du Développement économique, **Dr Max Ponselle**, PDG du groupe OC Santé, **Pierrette Mienville**, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la santé, première adjointe de Castelnau-le-Lez, **Jean-Pierre Grand**, député-maire de Castelnau-le-Lez, conseiller d'Agglomération et **Lamine Gharbi**, Président FHP-LR et Président FHP-MCO.

A l'occasion de la visite de chantier du Centre de Rééducation Neurologique Bourges sur le parc d'activités de Montpellier Agglomération à Castelnau-le-Lez, réalisé par le groupe Oc Santé, Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, a présenté le projet de création du Pôle Régional de Gérontologie (PRG) de Sablassou. Mené par Montpellier Agglomération, la commune de Castelnau-le-Lez et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation,

ce concept ambitieux et novateur, où les structures médicalisées vont côtoyer l'habitat traditionnel, s'inscrit dans une logique de rééquilibrage des services médicaux proposés à l'Est du territoire de l'Agglomération.

De la prévention du vieillissement à l'accompagnement des malades en fin de vie

Ce projet, porteur de milliers d'emplois, regroupera sur le même site un ensemble d'équipements hospitaliers, sanitaires, sociaux et médico-sociaux de niveau régional

Sablassou : un futur site stratégique de l'Agglomération

Le pôle régional de gérontologie constituera le pôle d'équipements principal du futur quartier « Sablassou - Clos de l'Armet », au Sud de la commune de Castelnau-le-Lez, qui a vocation à accueillir, sur environ 70 hectares, une programmation mixte conjuguant logements, entreprises et services. Ce projet s'inscrit dans les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Montpellier Agglomération. Desservi par la ligne 2 de tramway de Montpellier Agglomération, ce futur quartier le sera à terme également par une nouvelle ligne « Millénaire - Antigone », liaison entre les lignes 1 et 2.

dédiés à la gériatrie, allant de la prévention du vieillissement à l'accompagnement des malades en fin de vie. « Ce projet est innovant à plusieurs titres. D'une part, il s'inscrit dans une prise en charge moderne du vieillissement de la population. D'autre part, il participe à l'évolution de l'organisation sanitaire et médico-sociale territoriale », précise Pierrette Mienville, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la santé, Première adjointe de Castelnau-le-Lez. ♦

EMPLOI

L'Agglomération au TAF

Les 3 et 4 mars, Montpellier Agglomération, associée au Pôle Emploi, sera présente au salon TAF (Travail Avenir Formation) au Parc des expositions à Pérols où elle informera le public de ses actions pour l'emploi (cellule emploi tramway de la ligne 3 avec le Pôle Emploi, Cyberbase, insertion des publics en difficulté, accompagnement à la création d'entreprises...). Cette manifestation, organisée par la Région Languedoc-Roussillon, informe tous les publics en matière de formation et met en relation directe des demandeurs d'emploi avec les entreprises qui recrutent.

www.laregion.fr

VÉLOMAGG'

Tandem pour la Saint-Valentin

Pour la Saint-Valentin, Montpellier Agglomération, en partenariat avec TaM, a mis des Velomagg' tandems à la disposition des amoureux et de tous ceux qui souhaitent essayer ce moyen de locomotion original tout au long du week-end. Trois de ces Velomagg' tandems sont toute l'année disponibles à la location à la vélostation centrale TaM au 27, rue Maguelone à Montpellier.

www.montpellier-agglo.com/tam



LIGNE 3 DU TRAMWAY DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION L'AFITF confirme le financement de l'État à hauteur de 82,6M€

L'Agence de financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF), établissement public du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, vient de confirmer la participation de l'État, pour le financement de la ligne 3 du tramway de Montpellier Agglomération (Juvignac-Montpellier-Lattes-Pérols), à hauteur de 82,6 M€. Cette subvention, qui s'échelonne sur 4 ans, est la plus importante jamais obtenue par une collectivité pour la construction d'un moyen de transport en commun.

PARTENARIAT

Les Beaux-Arts s'ouvrent sur les entreprises

Des étudiants de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA) ont créé des œuvres en collaboration avec cinq entreprises (Lamdyne, Predict Services, ITK, Oktalogic, Script Games Studio) accompagnées par le Business and Innovation Centre de Montpellier Agglomération. Il s'agissait, pour les étudiants, de s'immerger au sein de l'entreprise et d'apporter un nouveau regard, et pour les entreprises, de vivre une expérience avec un artiste. Ces travaux ont été exposés à Cap Omega. Cette opération originale sera renouvelée au cours de l'année.



© DR

RENCONTRE

Marcel Rufo fait un tabac à la médiathèque d'Agglomération Émile Zola



La présentation à la Médiathèque Centrale d'Agglomération du livre « Chacun cherche un père » (Ed. Anne Carrière) par le professeur Marcel Rufo a été un grand succès. Plusieurs centaines de personnes ont suivi la présentation du célèbre pédopsychiatre et apprécié la chaleur et l'empathie de Marcel Rufo qui s'est prêté avec générosité au jeu des questions – réponses.

► **Programme des prochaines manifestations du réseau des médiathèques d'Agglomération page 42.**

Ils remercient L'AGGLO



Serge Baila,
Président du Jogging Lavérune

« Nous vous remercions pour votre soutien à notre Centi-Marathon, une course qui a regroupé 270 enfants à Lavérune. »

Thierry Boydens,
Adjoint au maire de Clapiers
« Nous vous remercions de nous avoir permis d'amener des jeunes de la commune assister à des matchs de l'équipe de hockey sur glace de Montpellier. »

Jean-Daniel Collin,
Président d'Objectif Bleu Plongée
« Objectif Bleu tient à remercier chaleureusement l'Agglomération de Montpellier pour la mise à disposition d'une ligne d'eau à la piscine Alex Jany à Jacou à l'occasion du Téléthon. »

Jean-Claude Tissot,
Conseiller délégué au sport du Crès

« Grâce à votre soutien, Monsieur le Président, notre course pédestre au profit de la banque alimentaire a été un grand succès sur le plan social et sportif. »

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION ALBERT CAMUS À CLAPIERS TOUJOURS PLUS D'ACCÈS À LA CULTURE ET À L'INFORMATION



Les 51 000 abonnés du réseau des médiathèques de l'Agglomération peuvent désormais emprunter tous types de documents à Clapiers.

inaugurée le 11 février, la médiathèque Albert Camus à Clapiers est le 11^e établissement de lecture publique de Montpellier Agglomération. Cet équipement complète ce réseau modernisé qui couvre le territoire de l'agglomération. Conçue de plain-pied, la médiathèque Albert Camus s'étend sur une surface de plus de 1 200 m², répartie en six espaces publics. Livres, journaux et magazines, ressources numériques, CD, DVD, logiciels d'apprentissage, accès Internet, consultation de vidéos de dernière génération... Plus de 19 000 documents sont à la disposition du public. D'un coût de 4,9 millions d'euros, cette médiathèque, réalisée par les architectes DLM associés, a été financée à plus de 50% par Montpellier Agglomération. ♦

Une médiathèque écologique

Soucieuse du développement durable, Montpellier Agglomération a mené une réflexion sur la maîtrise de l'énergie. Dans ce cadre, la toiture a notamment été équipée de 260 m² de panneaux photovoltaïques placés sur l'avant à l'entrée du bâtiment, ainsi qu'en toiture. Cette installation produira à l'année 36 400 kWh, revendue à EDF.

CHIFFRE

4,98 millions d'€

C'est le coût H.T. de l'opération

Financement :

Montpellier Agglomération : 2 588 969 €

État – DRAC : 872 272 €

Département de l'Hérault : 709 459 €

Région Languedoc-Roussillon : 600 000 €

Commune de Clapiers : 209 300 €



Le hall d'accueil est ouvert sur le patio intérieur.

LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU VENDREDI 12 FÉVRIER 2010,
90 AFFAIRES ONT ÉTÉ INSCRITES ET VOTÉES, TOUTES À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES.
SUR 90 MEMBRES, 90 ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

SOLIDARITÉ

SOUTIEN À HAÏTI



Après le tremblement de terre à Haïti, le Président et les élus de Montpellier Agglomération se sont mobilisés pour apporter leur soutien au peuple haïtien en créant une chaîne de solidarité sur toute l'agglomération. Un chèque de **10 388 euros** a été remis dans un premier temps à la Croix-Rouge Française le 21 janvier (*photo*), fruit des premières collectes des partenaires de la chaîne de solidarité (Aquarium Mare Nostrum, Montpellier Hérault Sport Club, Montpellier Agglomération Hockey Club, Basket Lattes Montpellier Agglomération, Montpellier Volley Universités Club, centre commercial Odyseum et La Villa Rouge). Dans un second temps, plus de **18 000 euros** ont été récoltés grâce aux opérations conduites par de nouveaux partenaires sportifs (Montpellier Water-polo, Rugby à XIII et à XV) et les librairies Sauramps, mais aussi et surtout la collecte et les actions menées dans l'ensemble des communes de l'Agglomération. La mobilisation se poursuit. Une subvention de solidarité de **50 000 euros** a également été votée par le Conseil d'Agglomération.

Affaire n°87 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

CULTURE

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE AU MUSÉE FABRE

Le musée Fabre de Montpellier Agglomération a conquis un large public, y compris parmi les acteurs du monde économique. Ainsi, le groupe La Poste, fort de l'expérience concluante du partenariat noué avec le musée Fabre l'année dernière, renouvelle sa démarche en apportant un soutien financier de 10 000 euros à l'exposition Cabanel qui se déroulera du 26 juin au 31 octobre 2010.

Affaire n°29 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

EAU POTABLE

L'AGGLOMÉRATION CONSACRE PRÈS DE 10 MILLIONS D'EUROS EN 2010 POUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Affaires n°4 et n°5 adoptées à l'unanimité des voix exprimées.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la gestion de l'eau potable relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.



Sussargues, la Communauté d'Agglomération de Montpellier exerce directement la compétence eau potable. Veolia est le délégataire du service de l'eau potable sur les communes de Juvignac, Montpellier, Prades le Lez et Villeneuve lès Maguelone, Ruas, filiale de Veolia est délégataire sur la commune de Lattes et la Saur sur la commune de Grabels. Trois communes, Montferrier-sur-Lez, Saint-Brès et Sussargues, sont gérées en régie directe.

Préparer un programme pluriannuel d'investissements

Afin d'exercer cette nouvelle compétence, Montpellier Agglomération vote un budget annexe Eau potable. **Ce budget primitif 2010 s'élève à 9,9 millions d'euros, dont 6,1 millions d'euros pour les investissements et 3,8 millions d'euros pour l'exploitation.** Les grandes orientations financières pour 2010 consisteront à assurer une politique budgétaire intercommunale qui permette d'assurer la continuité du service et des opérations engagées par les communes, ainsi que de préparer le programme pluriannuel d'investissements. L'élaboration du schéma directeur d'eau potable à l'échelle de l'agglomération, comme cela a été fait en matière d'assainissement dès la prise de compétence, constitue une priorité des services pour 2010. ♦

En cette année de prise de compétence, Montpellier Agglomération s'adapte aux différents modes de gestion de l'eau potable sur les 31 communes de son territoire. L'état des lieux fait apparaître que :

- 22 communes font partie de syndicats intercommunaux exerçant la compétence Eau potable sur des périmètres chevauchant le territoire communautaire. Dans ce cadre, Montpellier Agglomération désignera des représentants au sein de ces syndicats intercommunaux.

- Pour les 9 autres communes, Grabels, Juvignac, Lattes, Montpellier, Prades le Lez, Villeneuve-lès-Maguelone, Montferrier-sur-Lez, Saint-Brès et

LIGNE 3 DE TRAMWAY

AVIS FAVORABLE POUR LE TRACÉ RUE DU FAUBOURG DE LA SAUNERIE



Affaire n°18 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Après enquête publique, le commissaire enquêteur a donné, le 1^{er} février dernier, un avis favorable sans réserve à la déclaration d'utilité publique du projet de modification du tracé de la Ligne 3 du tramway dans le secteur de la rue du Faubourg de la Saunerie. La modification de ce tracé permettra, notamment, de meilleures conditions d'exploitation de la Ligne 3 et l'amélioration du fonctionnement commercial de la rue, offrira la possibilité d'évolution des services, facilitera l'organisation d'échanges des lignes et améliorera la sécurité du système de transport pour les piétons et les usagers.

CONCERTATION

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS À LATTES

La Communauté d'Agglomération de Montpellier engage la concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées par la réalisation des aménagements de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez.



En juillet 2006, le Conseil d'Agglomération a approuvé l'avant-projet du programme global d'aménagement de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez ainsi que les dossiers réglementaires et a sollicité Monsieur le Préfet pour l'ouverture des enquêtes publiques correspondantes. L'objectif du programme global d'aménagement est de protéger les populations de la Commune de Lattes contre les inondations, et notamment contre le risque majeur de la rupture des digues du Lez. Cette opération concerne, sur la commune de Lattes, plus de 8 000 habitants qui seraient touchés par les inondations en cas de rupture de digues du Lez. De plus, environ 500 personnes, occupant les habitations à proximité immédiate du Lez, sont situées en zone de risque très grave car elles seraient directement concernées par l'onde de crue en cas de rupture des digues du Lez.

Pour aider la Communauté d'Agglomération de Montpellier dans ce projet, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a nommé, en 2006, une mission de l'inspection générale de l'environnement qui a expertisé le projet puis notamment confirmé la nécessité et l'urgence de réaliser le programme de travaux défini par la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

Suite aux enquêtes publiques, le programme d'aménagement de protection de la basse vallée

du Lez a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 30 mai 2007. Depuis, les travaux de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez ont été en grande partie réalisés. Les ouvrages du partiteur de crue et du chenal de la Lironde sont opérationnels depuis le mois de septembre 2008, les travaux de recalibrage de la Lironde amont et du confortement de la digue de Gramenet sont terminés et les travaux de confortement des digues du Lez sont en cours depuis le début de l'année 2009. À ce jour, la protection des secteurs habités situés en rive gauche du Lez est assurée et les travaux de confortement des digues se poursuivent en rive droite.

CONCERTATION AVEC LA POPULATION ET LES ASSOCIATIONS

Malgré les réunions publiques et les diverses informations transmises au public entre 2003 et 2006, le 16 juillet 2009, le Tribunal Administratif de Montpellier a annulé l'arrêté préfectoral déclarant les travaux d'utilité publique, pour vice substantiel de procédure au regard de l'absence de concertation préalable au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme. Il convient donc de reprendre la procédure afin d'une part de terminer les phases d'acquisitions foncières et d'autre part d'obtenir un nouvel arrêté de cessibilité.

Le programme d'aménagement de protection de la basse vallée du Lez entre dans le champ d'application des articles L.300-1 à L.300-4 du Code de l'Urbanisme qui définissent les règles de concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées par la réalisation de l'opération.

Bien qu'une grande partie des travaux soit déjà réalisée, il est aujourd'hui nécessaire de reprendre la concertation depuis le début de l'opération. Les propositions de modalités de concertation qui répondent aux objectifs d'informer le public, de recueillir son avis, de pouvoir autant que possible le prendre en compte et de valider l'intérêt du projet auprès du public, sont les suivantes :

- un article d'information dans les journaux d'information des collectivités concernées par l'opération,
- un article dans la presse locale,
- deux réunions publiques annoncées par voie de presse, une à Lattes et une au siège de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

En septembre 2009, le Conseil d'Agglomération a approuvé les propositions d'objectifs de l'opération et de modalités de concertation exposés ci-dessus et soumises pour avis aux Communes de Lattes et de Montpellier concernées par l'opération.

Par délibérations de leurs Conseils Municipaux respectifs en date du 22 octobre et du 14 décembre 2009, les Communes de Montpellier et de Lattes ont émis un avis favorable sur les objectifs de l'opération et sur les modalités de la concertation avec la population proposés par la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

À la suite de cette phase de concertation, la Communauté d'Agglomération de Montpellier tirera le bilan de la concertation et engagera les enquêtes publiques en vue de l'obtention de la nouvelle Déclaration d'Utilité Publique et du nouvel arrêté de cessibilité des parcelles nécessaires pour terminer les phases d'acquisitions foncières et ensuite les travaux. ♦

LES DATES DES REUNIONS PUBLIQUES

- Le 3 mars à Lattes à 18h à la salle des mariages de la mairie de Lattes
- Le 10 mars à Montpellier à 18h au siège de la Communauté d'Agglomération.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE DANS L'AGGLOMÉRATION, UNE PROGRESSION UNIQUE EN FRANCE

Les surfaces de bureaux commercialisées sur l'agglomération de Montpellier ont progressé de 11% en 2009, une progression inégalée en France. De grandes entreprises ont investi dans des surfaces importantes, confirmant l'attractivité du territoire de Montpellier Agglomération. Et les PME sont toujours là.



L'immeuble de bureaux le Phidias, sur le parc Eurêka.

A lors que le marché des bureaux d'entreprise est en recul sur l'ensemble de la France, Montpellier Agglomération tire son épingle du jeu avec une progression record de 11% des surfaces de bureaux commercialisées en 2009, qui sont passées de 56000m² en 2008 à 62500 m² en 2009, selon le dernier bilan de l'Observatoire de l'Immobilier et du Foncier d'Entreprise. L'agglomération de Montpellier est la seule en France à afficher une progression à deux chiffres, devant Toulouse, la seule autre agglomération qui se maintient dans le positif (+4%). Partout ailleurs, la chute est de mise, jusqu'à -32% pour Nantes. «Le marché est équilibré entre l'offre et la demande, nos pro-

duits sont de qualité et le territoire est attractif», commente Laurent Lombardo, directeur associé de BNP Paribas, principal commercialisateur. En effet, le bilan remarquable de l'agglomération de Montpellier est en grande partie dû au retour

«Le bilan remarquable de l'agglomération de Montpellier est en grande partie dû à la demande émanant de grandes entreprises nationales»

d'une demande émanant de grandes entreprises nationales. La meilleure illustration concerne l'installation d'un nouveau pôle de contact client de France Télécom Orange, sur 8000m² au parc Eurêka, l'une des plus importantes opérations de

l'année ! L'installation de Free Mobile (770m²) et le regroupement de la Compagnie du Vent (2600m²) sur le Millénaire, ainsi que le regroupement d'AGF Allianz (744m²) sur Eurêka sont également révélateurs. «La recette du succès de Montpellier

Agglomération réside dans son offre cohérente et diversifiée, correspondant aux différents besoins, de l'entreprise internationale à celui de l'artisan», explique Thierry Laget, directeur de la SERM. Comme chaque année, la SERM, les

commercialisateurs et Montpellier Agglomération reçoivent une multitude de demandes émanant de PME, portant sur de moyennes ou petites surfaces. Comme celle d'Intrasense, qui a quitté en décembre dernier la pépinière Cap Omega de Montpellier Agglomération avec une trentaine d'employés. Le directeur Stéphane Chemouny a fait de nombreuses visites avant de prendre bail pour 470m² de bureaux au Millénaire 2 : «La proximité du tramway a beaucoup influencé mon choix car je suis engagé dans une démarche environnementale ISO 14001. Je voulais aussi une cafétéria pour mes collaborateurs». La qualité de l'offre et son adaptation à la demande font partie des priorités de Montpellier Agglomération, à travers les cahiers des charges qu'elle impose à la SERM et aux promoteurs-construc-teurs. «Les bureaux neufs sont de plus en plus performants, avec les normes de Basse Consommation Énergétique ou Haute Qualité Environnementale», estime Michel Peinado, directeur d'Arthur Loyd à Montpellier, «et les prix sont raisonnables par rapport aux villes concurrentes, Marseille, Nice ou Toulouse».

Les plus petites entreprises ne sont pas oubliées. Et la tendance est à la mutualisation. Comme ces cinq prothésistes dentaires, qui partagent un laboratoire de 200 m² sur la zone industrielle de la Lauze à Saint Jean de Védas. «Chacun a sa clientèle, mais nous partageons le loyer et une partie des machines», explique Michel Vidal, qui travaillait dans le garage de la maison de ses parents jusque-là. ♦



Gilbert PASTOR

Vice-président de Montpellier
Agglomération délégué au Développement
Économique et à l'Emploi

Quels enseignements tirez-vous de ce bilan de l'immobilier et du foncier d'entreprise ?

Gilbert Pastor : Cet excellent bilan montre que notre politique de développement économique porte ses fruits. Nous jouons un rôle majeur, car nous régulons l'offre, à travers les créations et les extensions de nos parcs d'activités, et nous imposons des normes qualitatives qui tirent le marché de l'immobilier d'entreprise vers le haut. Concernant le foncier, la commercialisation de 20,7 hectares est bien supérieure aux prévisions. Il faut dire aussi que nous densifions les parcs d'activités, avec une proportion de bâti plus importante sur chaque parcelle, afin d'économiser l'espace, conformément au Schéma de Cohérence Territoriale.

« Montpellier Agglomération accueille de plus en plus de grandes entreprises qui rayonnent sur tout le Grand Sud »

Est-ce un signe de l'attractivité du territoire ?

Bien sûr. Les parcs d'activités de Montpellier Agglomération accueillent de plus en plus de grandes entreprises qui rayonnent sur tout le Grand Sud. Dans la concurrence des territoires, qui nous oppose à Nice, Aix/Marseille et Toulouse, il est très clair, cette année, que nous marquons des points. Les experts nous disent que la tendance positive, qui s'est amorcée mi-2009 se poursuit en ces premiers mois de 2010. Nous mettons toutes les chances de notre côté pour résister à la crise économique et anticiper la reprise.

DES IMPLANTATIONS PORTEUSES D'EMPLOIS

Exemples d'entreprises avec le nombre d'emplois existants et à 3 ans.

PARC EUREKA DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Montpellier /Castelnau-le-lez
France Telecom Orange : 650 à 700 emplois



La plus importante opération de l'année concerne l'installation de France Télécom Orange sur Appollo, un programme immobilier du promoteur ARTEA sur une parcelle de 1,2 hectare du parc d'activités Eurêka de Montpellier Agglomération. France Télécom Orange louera à partir de septembre prochain 8200 m² de surface, regroupant 650 salariés, qui lui permettent de créer un nouveau pôle de contact pour ses clients. Le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques et d'un restaurant d'entreprises.

PARC JEAN MERMOZ MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Castelnau-le-lez
Centre de Rééducation Neurologique
Bourgès : 110 emplois



OC Santé, le 1^{er} groupe de soins privé de la région (cliniques du Millénaire, Saint-Roch, Clémentville...) a acquis 1,6 hectare de foncier sur le parc d'activités Jean Mermoz de Montpellier Agglomération afin d'y construire le Centre de Rééducation Neurologique Bourgès, qui ouvrira en mars 2011 à proximité du futur Pôle régional de gériatrie.

LES ATELIERS RELAIS DES ENTREPRISES DU SALAISON (Ares)

Vendargues

Donauer Techniques Solaires : 5 à 20 emplois



Dr. Naïma Sabil, PDG de Donauer Techniques Solaires, emploie 4 personnes actuellement et pense multiplier son effectif par 5 d'ici 3 ans.

Cette société allemande, grossiste en matériel photovoltaïque, a pris bail à la SERM de 1500 m² d'entrepôt et 300 m² de bureaux dans les Ateliers Relais des Entreprises du Salaison, anciens terrains de l'armée (ERCAT) rachetés par la SERM. « J'ai visité des locaux partout depuis la région PACA jusqu'à Toulouse, car le marché du photovoltaïque est plus dynamique dans le sud », explique Dr. Naïma Sabil, le PDG, qui a travaillé pendant 15 ans au siège de Donauer près de Munich avant de monter la filiale française et de venir s'installer à Montpellier. « Au final, ce n'est pas le prix qui a fait la différence, mais la qualité des locaux. Ici, nous avons trouvé des entrepôts bien construits et sécurisés ».

EN QUELQUES CHIFFRES

■ Les surfaces commercialisées

Immobilier

62 500 m² en bureaux
45 800 m² en locaux d'activités
2 500 m² en entrepôts

Foncier

20,7 hectares vendus ou sous compromis.

■ Les prix du marché

Les prix restent stables et compétitifs par rapport aux agglomérations « concurrentes ». Par exemple, concernant la location de bureaux neufs, l'agglomération de Montpellier est à 140 €/m, Aix/Marseille à plus de 200€/m², Nice à 180€/m², Toulouse à 170€/m².

Le prix moyen du m² de bureau

En location

136 €/m² dans le neuf
117€/m² en seconde main

En acquisition

2050 €/m² dans le neuf
1312 €/m² en seconde main

Le prix moyen du m² de terrain

En acquisition : 89 €

SOLIDARITÉ

TÉLÉALARME DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION : 30 ANS DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Bel exemple d'action solidaire. Depuis 30 ans, la téléalarme rassure les personnes âgées ou dépendantes, seules à leur domicile. Précurseur, Montpellier Agglomération compte aujourd'hui 1 456 abonnés à ce service public assuré, tous les jours, 24h sur 24h, en collaboration avec les pompiers.



Emilienne Paris, 95 ans, abonnée à la téléalarme de Montpellier Agglomération depuis 1993.

« Montpellier Agglomération a mis en œuvre, depuis sa création, une politique active en matière de solidarité, notamment avec le service de téléalarme qui sécurise les personnes âgées ou dépendantes vivant à domicile et sauve des vies », explique Pierrette Mienville, Vice-présidente de Montpellier Agglomération, chargée de la Téléalarme, 1^{ère} adjointe de la Ville de Castelnau le Lez. Un simple boîtier de téléalarme installé à domicile, accompagné d'un pendentif, permettent de prévenir à tout moment le centre de traitement des alertes des pompiers. Un gage de sécurité au quotidien pour les abonnés et de tranquillité pour leurs familles. La téléalarme permet aux personnes âgées ou dépendantes de rester vivre chez elles et d'être un peu plus autonomes. Près d'un tiers des abonnés bénéficie gratuitement de ce service public

assuré par Montpellier Agglomération, dont les tarifs sont inchangés depuis 2004. En 2009, 336 nouvelles installations ont été réalisées, en hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. En 30 ans, ce service n'a cessé de voir le nombre de ses abonnés croître. Ils sont aujourd'hui 1 456 abonnés dans les 31 communes de l'Agglomération. « De plus en plus plébiscitée et indispensable

« La téléalarme de Montpellier Agglomération : un service gratuit pour un tiers des abonnés »

face au vieillissement de la population, la téléalarme participe notamment au maintien à domicile des personnes âgées », ajoute Pierrette Mienville. Une nouvelle pierre à la politique de solidarité menée par la Communauté d'Agglomération de Montpellier. ♦



Le Colonel Denis Argueil et l'adjutant Patrick Ivchine du Centre de Traitement des Alertes de Montpellier.

TÉMOIGNAGES

Isabelle Goa, 38 ans, Montpellier

« Je suis en fauteuil roulant et paralysée des mains. Ce handicap ne me permet pas toujours d'accéder au téléphone pour appeler les secours en cas de problème. Avec le pendentif de la téléalarme, c'est plus facile. Quand je me retrouve seule à la maison, la téléalarme me rassure. Savoir que les pompiers sont 24h/24 à mon écoute, c'est plus sécurisant. »

Bernard Paris, fils d'Emilienne, 95 ans

« La téléalarme permet à ma maman de rester chez elle. En cas de problème, je suis tout de suite prévenu, c'est rassurant. En plus, ce service est gratuit pour elle et l'équipe de l'Agglomération intervient rapidement en cas de dysfonctionnement de l'appareil. »

Colonel Denis Argueil

« La téléalarme de Montpellier Agglomération a toujours été gérée avec les pompiers, dans le même Centre de Traitement des Alertes que le 18, où quatre personnes travaillent en permanence. Ce dispositif répond à notre mission sociale et de service public. Quand l'abonné appuie sur la téléalarme, on l'entend n'importe où qu'il soit à l'intérieur de son domicile. On commence par le rassurer et en fonction de ses réponses, on adapte les secours. Parfois, la simple intervention d'un proche qu'on aura alerté suffit. »

PRATIQUE

Service téléalarme de Montpellier Agglomération

Tél. : 04 67 13 60 04

www.montpellier-agglo.com

Coût de l'abonnement en fonction

des revenus du foyer : de la gratuité à 50 € par mois, des tarifs inchangés depuis 2004.

TRANSPORT

LA CLÉ T@M FACILITE LA VIE DES USAGERS

Après une période de test, Montpellier Agglomération et TaM, en partenariat avec Transdev, lancent la vente de titres de transports par Internet avec la Clé T@M. Une première dans le transport public européen.

Nouveau titre de transport rechargeable sur Internet, la Clé T@M est, depuis le 15 février, à disposition de tous les voyageurs. Après un an de développement et une expérimentation menée auprès de 300 testeurs, Montpellier Agglomération, TaM et Transdev ont développé un système de vente par Internet permettant le rechargement des titres TaM et le paiement sécurisé. Ce nouveau dispositif, financé à part égale par les partenaires, s'appuie sur deux supports technologiques : une clé USB ou un lecteur de carte sur un port USB, pratique pour les familles qui ont plusieurs cartes. « Accessible à tous, à tout moment et depuis n'importe

« Ce service facilite la démarche des voyageurs en leur permettant d'acheter leurs titres de transport sans se déplacer aux points de vente »

Robert Subra,
Vice-président de Montpellier Agglomération
chargé des Transports, Président de TaM.

quel ordinateur, ce service facilite la démarche des voyageurs en leur permettant d'acheter leurs titres de transport sans se déplacer aux points de vente», explique Robert Subra, Vice-président de Montpellier Agglomération chargé des Transports, Président de TaM. Des avantages qu'ont particulièrement appréciés les 300 clients-testeurs de ce procédé innovant. 98,6 % d'entre eux sont satisfaits. La praticité de l'achat à domicile est le premier atout de la Clé T@M. « Avant, j'achetais mon titre de transport à l'une des bornes des stations de tramway à l'aide de ma carte bancaire. Maintenant, je le télécharge depuis chez moi, c'est très pratique », témoigne Pierre, étudiant. « Le fait de ne plus avoir à aller à l'agence TaM pour renouveler mon abonnement est vraiment un soulagement. C'est un gain de temps considérable. En trois minutes à la maison c'est fait », confirme Sophie, secrétaire. C'est le moment de commander votre Clé T@m : **jusqu'au 31 juillet, Montpellier Agglomération et TaM proposent une offre de lancement de 5 euros au lieu de 10 euros.** ♦

UNE 1^{ÈRE} EN EUROPE

MON AGENCE TaM À DOMICILE !

OFFRE DE LANCEMENT
5€ au lieu de 10€*
jusqu'au 31 juillet

Avec Clé T@M,
accédez aux transports avec une clé USB.

TaM
Transports de l'Agglomération de Montpellier

www.tam-way.com

Allo TaM 04 67 22 87 87

MODE D'EMPLOI

■ **Pour commander sa Clé T@M**, il suffit de télécharger sur le site www.montpellier-agglo.com/tam le formulaire d'abonnement, de l'imprimer, de le compléter et de le renvoyer à TaM (service Abonnements Clé T@M, 125 rue Léon Trotski - cs 60014 - 34075 Montpellier cedex 3), accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité et d'un chèque, à l'ordre de TaM, du montant correspondant à la formule choisie.

Tarif : 10 € (offre de lancement : 5 € jusqu'au 31 juillet).

■ **Pour recharger son titre de transport sur Internet.** Avec sa Clé T@M, l'utilisateur accède à la boutique en ligne et achète ses titres de transports avec un paiement sécurisé par carte bancaire. Il suffit d'insérer sa clé USB ou son lecteur de carte sur un port USB, de saisir l'adresse <https://tam.ticket-net.eu> et de recharger sa carte. L'utilisateur a également la possibilité d'accéder à d'autres services comme MOBTRANS, pour connaître les horaires en temps réel aux arrêts des lignes choisies.

brèves

LE MHSC RECRUTE

Guillaume Legras, milieu récupérateur, et Teddy Mézague, défenseur central, deux jeunes footballeurs vainqueurs de la Coupe Gambardella l'an dernier ont signé dans l'équipe pro du MHSC. Autres recrues, Olivier Giroud, attaquant du Tours Football Club, meilleur buteur actuel de la Ligue 2, s'est engagé pour trois ans au MHSC et Garry Bocaly, prêté par Marseille de retour à Montpellier pour six mois avec option d'achat.

GARDIENS DE BUTS

Le Montpellier Agglomération Handball a recruté deux nouveaux gardiens : Le Slovaque Richard Stochl (34 ans - 2m - 108kg) qui jouera sous les couleurs montpelliéraines dès l'été prochain et le prometteur Mickaël Robin (25 ans - 1,90m - 82kg) de Chambéry qui rejoindra Montpellier pour la saison 2011 - 2012.

PRINTEMPS DE BOURGES



Ce sont les Montpelliérains du groupe de rock Cobson qui ont été sélectionnés pour représenter la région au Printemps de Bourges, du 13 au 18 avril 2010. Créé en 2005, ce groupe, qui s'apprête à sortir son premier album, répète régulièrement dans les studios de Victoire 2 de Montpellier Agglomération à Saint Jean de Védas.

www.myspace.com/cobson

DÉGUSTATION DE VINS AU MUSÉE LATTARA

Dimanche 28 mars de 14h30 à 18h30, une dégustation de vins de l'agglomération (Château de l'Engarran à Laverune, Domaine de Causse à Lattes et Domaine de Rieucaulon à Montpellier) est organisée au Musée archéologique Lattara de Montpellier Agglomération à Lattes dans le cadre de l'exposition « Le vin, nectar des Dieux, génie des hommes » qui se tient jusqu'au 27 juin. **Gratuit.** Tél. 04 67 99 77 20.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA BOÎTE À OUTILS DE L'AGGLOMÉRATION AIDE LES ENTREPRISES

Pratiques, complets et gratuits, les packs proposés par Montpellier Agglomération ont pour but d'accompagner les créateurs d'entreprises, d'aider les petites PME à se développer, de rendre possible leur implantation à l'international et d'accueillir les entreprises étrangères qui voudraient travailler ici. Une vraie boîte à outils qui s'adapte aux besoins de chacun.



En trois ans, plus de 290 000 personnes ont utilisé le Montpellier Business Plan de Montpellier Agglomération.

Comment valoriser son projet ? Où trouver des locaux ? Qu'est-ce qu'une étude de marché ? Comment protéger son invention ? À quoi sert un business plan ? Où et comment approcher les financiers ?

Quand on veut créer une entreprise, les questions se bousculent dans la tête. Un vrai tourbillon ! Où trouver les bonnes réponses ? N'oublie-t-on pas une question essentielle ? Pas de panique, Montpellier Agglomération au fil des années a mis au point des outils qui permettent de se poser les bonnes questions et d'y répondre clairement. Il suffit d'aller sur le site www.montpellier-agglo.com, rubrique entreprendre ou sur le site www.creer-une-entreprise.com. Toutes les questions que peut se poser un porteur de projet et les réponses s'y trouvent à portée d'un clic. Ce site permet d'éviter des erreurs coûteuses et fait gagner du temps.

À ce stade, le porteur de projet a tout intérêt à aborder la gamme des business plan que

lui propose Montpellier Agglomération. Téléchargeable gratuitement, cette gamme d'outils donne au créateur une méthode simple qui évoluera avec le projet pour bâtir un plan d'affaires et crédibiliser son projet

« J'ai apprécié l'aide apportée par les packs de Montpellier Agglomération qui permettent aux néophytes de se familiariser rapidement avec le jargon de la gestion d'entreprise »

Laurent Rousseau,
responsable d'Oceasoft

auprès des investisseurs. Son utilisation est recommandée par Oseo ⁽¹⁾ et par les sociétés de capital-risque. Le Montpellier Business Plan se décline aujourd'hui sous trois formes.

Tout d'abord le **Montpellier Business Plan Classic**, outil pédagogique qui présente à la fois une aide rédactionnelle du projet et un plan de financement à trois ans. Le **Montpellier Business Plan Dual Finance Edition**, quant à lui, apporte une expertise nouvelle, fondamentale pour les jeunes entreprises innovantes : la présentation des prévisionnels financiers d'un plan d'affaires, selon les pratiques et souhaits d'interlocuteurs anglo-saxons. Avec cet outil, on peut réaliser un prévisionnel sur cinq ans qui est la norme standard anglo-saxonne. Ce Montpellier Business Plan est du reste bilingue français / anglais. Le troisième outil, le **Montpellier Business Plan International Edition** est, quant à lui, conçu pour les créateurs internationaux anglophones. C'est le premier outil du BIC de Montpellier Agglomération destiné à l'international. Le MBP International Edition permet de découvrir les points faibles et les points forts d'un projet, et de minimiser ainsi les erreurs que risquent de commettre les créateurs d'entreprises par ignorance ou manque de temps. Les spécificités des entreprises innovantes sont particulièrement prises en compte.

Plus de 290 000 personnes ont utilisé en trois ans ces outils avec satisfaction. « *Le Montpellier Business Plan est un outil très convivial et souple d'utilisation. Il joue un rôle pédagogique. Nous nous en servons pour établir notre tableau de bord et suivre en permanence l'écart entre les réalisations et les prévisions initiales* », déclare Carine Gourbail de la société Techsia. Même son de cloche pour Laurent Rousseau, responsable d'Oceasoft, « *J'ai apprécié l'aide apportée par le Montpellier Business Plan, qui fait partie des packs de Montpellier Agglomération, et permet aux néophytes de se familiariser rapidement avec le jargon de la gestion d'entreprise.* »

L'entreprise est créée ? Tant mieux, Montpellier Agglomération accompagne les premiers jours de cette nouvelle entreprise via son site **demarrez-votre-entreprise.com**. Ce site est un outil complet pour aider le jeune chef d'entreprise à gérer sa société au quotidien : de l'émission des premières factures et bulletins de paye, aux déclarations de TVA... ♦

⁽¹⁾ Oseo, établissement public d'aide à l'innovation

La boîte à outils pour les entreprises innovantes

Le Pack Croissance PME pour développer son entreprise

L'entreprise a fait ses premiers pas avec succès. Pour entériner son succès, il faut qu'elle se développe. Le chef d'entreprise pourra utiliser avec bonheur le dernier né des outils créés pour les entrepreneurs ayant au moins trois ans d'existence par Montpellier Agglomération : le **Pack Croissance PME**.

Cet outil internet, unique en France, est un modèle d'accompagnement destiné à faire des entreprises d'aujourd'hui à fort potentiel de croissance, des PME leader sur leur marché. Accessible à tous les chefs d'entreprises et simple d'utilisation, le Pack Croissance PME comprend une phase d'auto-diagnostic, une restitution d'un audit personnalisé en ligne et l'accès à une boîte à outils. Un questionnaire en ligne sur le site www.montpellier-technopole.com/packcroissancepme permet aux dirigeants de s'auto-évaluer sur les cinq axes clés dans un processus de croissance : l'envie de croissance, l'efficacité de leur organisation, la stratégie d'alliances, l'accès aux sources de financement et l'ouverture à l'international. À l'issue de cette démarche sur internet, une prise de

contact avec un conseiller de Montpellier Agglomération est proposée pour l'étude d'un plan personnalisé permettant l'élaboration d'actions individuelles ou collectives.



Un outil pour faire des entreprises d'aujourd'hui à fort potentiel de croissance des PME leaders sur leur marché.

brèves

ANIMATIONS À MARE NOSTRUM



■ **Mardi 9 mars**, rencontre sur les mystères de l'or rouge, le corail précieux de Méditerranée : sa quête, ses usages et sa connaissance à travers les âges, avec Jean-Georges Harmelin du Centre d'Océanologie de Marseille.

À 19h. *Gratuit*, réservation au 04 67 13 05 80.

■ **Mardi 6 avril**, conférence sur l'évolution de la plongée sous-marine avec Alain Foret, auteur de nombreux livres sur le sujet et plongeur émérite. À 19h. *Gratuit*, réservation au 04 67 13 05 80.

PROPRIÉTAIRES, RÉNOVEZ POUR UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE

L'opération « *Rénover pour un habitat durable et solidaire* » a pour but de favoriser, notamment dans le centre des villages de l'Agglomération, un habitat de qualité, économe en énergie et accessible aux ménages à revenus modestes. Les propriétaires, qu'ils mettent à la location ou occupent leur logement construit depuis plus de 15 ans, peuvent bénéficier de subventions pouvant atteindre jusqu'à 80% du montant des travaux !

Tous les mardis, quatre Maisons de l'Agglomération accueillent des permanences du PACT-Habitat, association partenaire chargée d'informer et de guider les propriétaires intéressés :

■ **Pignan** : les 9 et 23 mars de 10h30 à 12h30

■ **Villeneuve-lès-Maguelone** : les 9 et 23 mars de 14h à 16h

■ **Castries** : les 2, 16 et 30 mars, de 10h30 à 12h30

■ **Prades le Lez** : les 2, 16 et 30 mars de 14h à 16h.
Tél. : 04 67 10 73 37

renover.montpellieragglo@pact-habitat.org

Le Pack Soft Landings pour accueillir les entreprises étrangères

Montpellier Agglomération s'investit quotidiennement pour proposer un environnement favorable à la croissance et à l'implantation d'entreprises sur son territoire notamment grâce à une importante politique d'internationalisation. En cette période de crise économique, Montpellier Agglomération s'appuie sur une politique de développement économique à l'international en favorisant l'implantation d'entreprises étrangères sur son territoire permettant ainsi la création d'emplois.

En juillet 2008, la National Business Incubation Association (NBIA) a attribué le label « Soft Landings » au Business Innovation Centre (BIC) de Montpellier Agglomération, élu 1^{er} incubateur mondial en 2007. Ce label récompense ses efforts fournis en matière de déploiement à l'international et d'accueil des entreprises étrangères. Montpellier Agglomération accompagne les entreprises internationales dans leurs projets de développement en France grâce à la mise en place de services Soft Landings. Il existe divers types de services Soft Landings que les entreprises étrangères peuvent mobiliser selon leur stade d'installation en France : un **guide de l'implantation** fournit des réponses aux questions que les chefs d'entreprises se posent avant d'envisager une implantation en France : un **réseau de prestataires** réunis au sein d'un annuaire web sur www.europeanmarketaccess.com. Ainsi, l'entreprise étrangère a accès à un pool de compétences

à des tarifs négociés. Dans l'attente de l'ouverture du MIBI, les entreprises étrangères pourront se domicilier au Business Innovation Center (BIC) Cap Omega.



Montpellier Agglomération accompagne les entreprises internationales dans leurs projets de développement.

Le Pack Emploi pour aider les entreprises à recruter

Après avoir porté ses efforts pendant des années sur l'environnement favorable à la création et à la croissance des entreprises, tous secteurs d'activités confondus, Montpellier Agglomération élargit sa stratégie au volet de l'emploi, par la mise en œuvre d'actions visant le soutien au recrutement et à la création d'emplois des entreprises de son territoire. Trois objectifs à cette démarche : aider

les entreprises locales à recruter en levant les freins au recrutement, attirer de nouvelles entreprises sur le territoire et favoriser la création d'emplois par la création d'entreprises. Un principe de base : favoriser autant que possible l'embauche locale. Une convention a déjà été signée avec le Pôle Emploi. Ce pack sera totalement opérationnel au cours de l'année.

JOSETTE CLAVERIE ET JEAN-LOUIS BLENET : NOS RACINES OCCITANES ONT DE L'AVENIR DANS L'AGGLOMÉRATION

L'une est élue montpelliéraine et conseillère spéciale de l'agglomération déléguée à la culture occitane, l'autre est un homme de culture d'Oc. Tous deux croient passionnément à la vivacité et à la modernité de cette langue chantée par les troubadours. Interviews croisées.



Josette Clavierie, conseillère spéciale de Montpellier Agglomération à la culture occitane.

Dans l'agglomération, la culture et la langue occitanes sont-elles toujours d'actualité ?

Josette Clavierie : À cette question, je réponds résolument oui. La culture occitane fait partie de nos racines profondes. C'est un territoire géographique vaste qui occupe le tiers sud de la France, c'est une langue magnifique, colorée, imagée, pleine de nuances en particulier pour tout ce qui concerne la nature. Savez-vous qu'il existe 28 synonymes pour signifier l'idée d'une terre cultivée, 62 pour marécages, et 75 pour désigner un éclair ! À ces riches nuances de la langue, correspond un état d'esprit du bien vivre et de la fête. Dans toute l'Occitanie et dans notre agglomération, on a toujours su faire de la convivialité, du sens de l'hospitalité, du partage, de la curiosité intellectuelle des valeurs maîtresses. Ce sont ces valeurs qui

sont à l'origine de la création de la Faculté de Médecine et de la Faculté de Droit par les savants catholiques, juifs et arabes. Ce sont ces mêmes valeurs qui fondent l'Agglomération en ce début du XXI^e siècle. En créant une vraie délégation dédiée à l'Occitanie et à sa culture, aux côtés des délégations dédiées au développement économique ou à l'environnement, le Président de Montpellier Agglomération a voulu marquer fortement que notre avenir se construit nécessairement sur des racines.

Jean-Louis Blenet : L'actualité d'une langue et d'une culture se mesure à la dynamique de leurs acteurs. En plus de son rôle historique pour faire reconnaître la dignité de langue et son nom à l'occitan, Montpellier Agglomération est le

territoire du Languedoc qui a le plus d'associations et d'opérateurs occitans. C'est ici qu'il y a le plus d'enfants scolarisés dans des Calandretas. À Clapiers se trouve l'un des deux collèges occitans, le seul qui fera prochainement le suivi au lycée. Dans toute l'agglomération, il y a de nombreux artistes occitans, des chanteurs comme Patric à Sussargues, ou Mauresca Fracas Dub, des écrivains comme Joan-Frederic Brun, Jaume Landier, du théâtre avec Art Compagnie et La Rampe T.I.O. qui est le principal théâtre d'oc. Nous avons ici la Maison d'Occitanie, aidée par la Région où se trouve le siège de la Confédération des Calandretas, et aussi à l'Université Paul Valéry le plus important pôle universitaire occitan des pays d'oc. Encore une « actualité » importante, puisque c'est ici que se font les émissions de Radio Lengua d'Oc qui a 6 fréquences dans notre région et en Midi-Pyrénées. J'arrête là cette énumération qui pourrait continuer avec les associations de vie de la langue comme les cercles occitans de l'IEO (ainsi celui de Vendargues et ses Maiadas, celui de Cournonterral...), mais vous voyez bien que l'actualité de la langue comme de la culture d'oc dans l'Agglomération de Montpellier est tout à fait significative et se fait au quotidien. Enfin, il faut voir l'intérêt des gens pour les bious, la course libre, le tambourin, le carnaval comme les Paillasses de Cournonterral... Tout cela me semble faire une actualité, non ?

Les nouveaux arrivants sont-ils sensibles à la culture occitane ?

Josette Clavierie : Ces nombreux nouveaux arrivants, qui ont décidé de s'installer dans l'agglomération

de Montpellier, ont presque tous en dénominateur commun, un projet de vie, un projet professionnel, la recherche de racines. C'est particulièrement vrai dans les communes autour de Montpellier. Le regain des carnivals, du tambourin, de la bouvine, des fêtes votives s'explique par l'intérêt des nouveaux habitants de ces communes pour l'histoire et les traditions de leur commune d'adoption. Ces « néo » ont rajeuni les comités des fêtes en rencontrant les anciens, en s'initiant aux traditions enfouies dans la mémoire.

Jean-Louis Blenet : À part une minorité, les nouveaux venus sont dans une disposition d'esprit ouverte à l'égard du « pays », de l'endroit où ils ont choisi de vivre. Il est certain que, face à cette ouverture, il nous faut présenter d'une façon attractive notre langue et notre culture. Si nous avons une offre positive, valorisée et valorisante, les nouveaux venus ont envie de se les approprier et de s'y intégrer. C'est comme pour le vin. Maintenant que nous sommes fiers du bon vin que nous faisons, et sur ce plan l'Agglo est tout à fait bien placée. Les arrivants deviennent rapidement des « patriotes » du vin Languedocien. De cela, une preuve tangible en est donnée par les Calandretas où la moitié des enfants qui y sont scolarisés en occitan sont issus de familles qui étaient « étrangères » et qui veulent être d'ici.

Votre proverbe occitan préféré ?

Josette Clavierie : « Gasten pas lo blat de la semença », « ne gâtons pas le blé de la semence », un proverbe plein de sagesse.

Jean-Louis Blenet : « Dire e faire fan dos », « dire et faire font deux ».

INTERVIEWS EN V.O.

Son totjorn d'actualitat dins «l'Agglomération» la lenga e la cultura occitanas ?

Josette Claverie : Aquí respondi de segur òc. La cultura occitana fa partida de nòstras rasigas mai prigondas. Es un territòri geografic ample qu'ocupa lo terç sud de França, es una lenga meravilhosa, colorada, imatjada, tota de nuanças mai que mai per tot çò que concernís la natura. Sabètz que son pas mens de 28 sinonims per dire una tèrra cultivada, 62 per dire paluns e 75 per designar un lhauc ! A totas aquelas nuanças de la lenga, correspond un estat d'espirit del biais de viure e de la fèsta. Per tota Occitània e dins nòstra aglomeracion, avèm totjorn sachut far de la convivialitat, del sens de l'espitalitat, dau paratge, de la curiositat intellectuala de valors majas. Son, aquelas valors, a l'origina de la creacion de la Facultat de Medecina e de la Facultat de Drech facha pels sabents catolics, josieus e arabs. Son aquelas quitas valors que fondon «l'Agglomération» aquí en debuta del sègle XXI. A crear una vertadièra delegacion dedicada a Occitània e a sa cultura a costat de delegacions dedicadas al desenvolopament economic o a l'environament, lo President de « Montpellier Agglomération » a volgut marcar d'un biais fòrt que nòstre avenir se bastís obligatòriament sus de rasigas.

Jean-Louis Blenet : L'actualitat d'una lenga e d'una cultura se mesuran a la dinamica de sos actors. En mai de son ròtle istoric determinant per ganhar la dignitat de lenga e son nom a l'occitan l'Agglomeracion de Montpelhièr es lo terrador de Lengadòc qu'a lo mai d'associacions e d'operators occitans. Es aici que i a lo mai d'enfants escolarissats dins de Calandretas. A Clapièrs i a un dels dos collègis occitans, lo sol que farà lèu la seguida au licèu. Dins tota l'Agglomeracion i a fòrça artistes occitans, de cantaires coma Patric a Sussarges, o Mauresca Fracas Dub, d'escrivans coma Joan-Frederic Brun, Jaume Landier, de teatre amb Art Companhia e La Rampe TIO qu'es lo principal teatre d'oc. Avem aici l'Ostau d'Occitània ajudat per la Region amb lo seti de la Confederacion das Calandretas, e tamben a l'Universitat Pau Valéry lo pòl universitari

occitan lo mai important dels pais d'oc. Encara una « actualitat » de las belas può qu'es aici que se fan las emissions de Radiò Lenga d'Òc qu'a ara 6 frequença dins la Region e en Miegjorn-Pireneus. Arresti aici la tièra que podrià contunhar amb las associacions de vida de la lenga coma los cèucles occitans de l'IEO (atal lo de Vendargues e sas Maiadas, lo de Cornonterra...), mas vesetz ben que l'actualitat de la lenga tant plan coma de la cultura d'oc dins l'Agglomeracion de Montpelhièr i es activa e se fai cada jorn. Enfin cau vèire l'amor del monde pels buòus, las corsas liuras, lo tambournet, lo carnaval, los Palhassas de Cornonterra... Tot aquò me sembla faire una actualitat, non ?

Los novels venguts. Son sensibles a la cultura occitana los arribaires novèls ?

Josette Claverie : Totes aqueles arribaires novèls, qu'an decidit de s'installar dins l'agglomeracion de Montpelhièr, an gaireben totes un denominador comun, un projècte de vida, un projècte professional, la recèrca de rasigas. Aquò's vertat, particularament dins las comunas a l'entorn de Montpelhièr. Lo reviu dels carnivals, del tambornet, de la bovina, de las vòtas dins aquestas comunas s'explica per l'interès d'aqueles

arribaires novèls per l'istòria e las tradicions de sas comunas d'adopcion. Aquestes «neo» an rejoinits los comitats de fèstas en rescontrar los ancians, en s'iniciant a las tradicions ensebelidas dins la memòria.

Jean-Louis Blenet : Au despart d'una minoritat los novels venguts son dins un esperit dubert per lo pais, l'endrech ont an causit de viure. Es verai que faça d'aquela dubertura nos cal presentar d'un biais atractiu nòstra cultura e nòstra lenga. S'avem una oferta positiva, valorisada e valorisanta, los novels venguts an enveja de la faire sèuna e de s'i integrar. Es coma per lo vin. Ara que sem fièrs del bon vin que fasem, e per aquò l'Aglo es d'a fons ben plaçada, los arrivants venon lèu de «patriòtas» del vin Lengadocian. D'aquò la pròva bela n'es donada per las Calandretas que la mitat dels enfants qu'i son escolarissats en occitan son de familhas qu'èron « estrangieras » e que volon esser d'aici.

Lo vòstre proverbi occitan preferit ?

Josette Claverie : «Gasten pas lo blat de la semença» un proverbi plen de saviesa.

Jean-Louis Blenet : «Dire e faire fan dos».



Jean-Louis Blenet, homme de culture et de théâtre d'Oc.

LES PRINCIPALES ACTIONS DE MONTPELLIER AGGLOMERATION

► En juin 2009, une dizaine de communes de l'Agglomération ont participé pleinement à Total Festum, la grande fête Occitane. Ce furent une succession de baleti, de représentations de théâtre, de concerts, de dégustations de produits et de vin. Montpellier Agglomération s'engage pour l'édition 2010 auprès des communes qui souhaitent participer à ce beau mois de fête.

► Montpellier Agglomération a commencé à mettre en valeur le fonds occitan de la médiathèque d'Agglomération Emile Zola. Un fonds riche de plus de 5000 documents parfois très rares dont une partie sera exposée au printemps dans les Maisons de l'Agglomération. Celles-ci proposeront des conférences et une approche de la langue occitane. Une approche pratique avec des livres pour enfants, mais aussi des possibilités pour tous d'apprendre cette langue en s'amusant.

► Cette année, Montpellier Agglomération poursuivra sa collaboration avec le théâtre de la Rampe et la troupe de la Garriga, formidables ambassadeurs de la musique et de la danse.

► Élargissement du partenariat avec le CIRDOC (Centre Inter-régional de développement de l'Occitan) et avec le département occitan de l'Université Paul Valéry. Une collaboration qui porte ses fruits, puisque les 1^{er} et 2 avril 2010, la médiathèque Emile Zola accueillera un premier colloque sur les troubadours et les écrivains occitans du XX^e siècle.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CULTURE OCCITANE

Radio :

www.radiolengadoc.com

La radio occitane de Montpellier et son agglomération que l'on peut écouter sur la fréquence FM : 95,4.

Education :

<http://c-oc.org/calandrata>, le site des écoles immersives en occitan et en français.

Livres :

<http://www.ideco-df.com>

le site des éditions de l'Institut d'Etudes Occitanes.

DANS L'AGGLOMÉRATION, LE TALENT SE CONJUGUE AUSSI AU FÉMININ

Reconnue pour l'excellence de ses équipes masculines, Montpellier Agglomération soutient également des sportives qui se distinguent au plus haut niveau. Du Basket Lattes Montpellier Agglomération au Montpellier GRS, présentation de ces championnes.



Basket Lattes Montpellier Agglomération

Les filles tiennent le haut du panier

Le basketball d'élite, dans l'agglomération, comme dans la région, est représenté par les filles du Basket Lattes Montpellier Agglomération qui évoluent au plus haut niveau du Championnat de France et en Coupe d'Europe. «Même si le basket féminin est moins spectaculaire que la pratique masculine, nous proposons un jeu très agréable à voir. L'équipe de France a quand même remporté deux titres de Championne d'Europe : en 2001, alors que je faisais encore partie de l'équipe et l'an dernier, juste deux mois après avoir pris ma retraite internationale!», souligne Sandra Dijon (photo) de retour cette saison à Lattes après un titre de championne de Lettonie en 2009. En bonne place dans le Championnat, les basketteuses de l'Agglomération ont réussi l'exploit de remporter 16 victoires d'affilée, un record pour le club. ♦

www.blma.fr

Rendez-vous :

■ Le 21 mars, 15h30 : Montpellier Toulouse au palais des sports de Lattes
Tél. : 04 67 81 63 50

Montpellier Agglomération Tennis

Les féminines, locomotives du club

Les équipes féminines ont toujours occupé une place de leader à l'ASPTT Montpellier, puis au Montpellier Agglomération Tennis : Cathy Tanvier, Dominique Oustric, Marie-Christine Calleja, Virginie Razzano... Et aujourd'hui, Séverine Beltrame (photo), 11^e joueuse française, un renfort de poids pour l'équipe 2010 qui évolue en Nationale 1B. De retour dans sa région, cette quart de finaliste à Wimbledon a de nouvelles ambitions. Le tennis féminin est aussi mis à l'honneur par l'Agglomération avec l'Open Gaz de France Suez Montpellier Agglomération Hérault. La 5^e édition de ce tournoi international se tiendra du 12 au 20 juin à Grabels. ♦

Tél. : 04 99 52 60 78



Montpellier GRS

La crème de la gymnastique rythmique

Classé depuis plus de 20 ans parmi les meilleurs clubs français de gymnastique rythmique, le Montpellier GRS, créé en 1981 par Dany et Christian Pérémarti, est reconnu pour la grande qualité de sa formation. En 2009, Marguerite Bouvier a décroché le titre de vice-championne de France Senior et Julie Marques, la médaille de bronze Espoir. La plupart de ces jeunes gymnastes font partie de l'équipe de France. Elles sont cette année 300, âgées de 2 à 20 ans, à s'entraîner au gymnase Lou Clapas de Montpellier Agglomération où tous les niveaux cohabitent avec succès. ♦

www.montpellier-grs.fr

Rendez-vous :

■ Les 20 et 21 mars, Championnat régional des ensembles de gymnastique rythmique.
Tél. : 04 67 63 04 26.

Montpellier Hérault Rugby

Elles ont tout gagné !

Après leur titre de Championne d'Europe en 2008, les rugbywomen de Montpellier Hérault Rugby visent cette année un troisième titre de Championne de France de 1^{ère} division. Dans les rangs de cette équipe, de nombreuses joueuses internationales préparent la Coupe du Monde féminine qui aura lieu en septembre prochain en Angleterre. D'autres travaillent à la future intégration du rugby à VII aux Jeux Olympiques de 2016. En attendant, place au Tournoi des VI Nations pour deux Montpelliéraines, Anaïs Lagougine (photo) et Elodie Pouban, avec notamment une rencontre le samedi 13 mars, 20h30, face à l'Italie sur la pelouse du stade Yves du Manoir de Montpellier Agglomération. ♦

www.montpellier-rugby.com

Rendez-vous :

■ Le 7 mars, 15h : Montpellier - RC Lonsais au stade Sabathé en Championnat de France 1^{ère} Division
Tél. : 04 67 47 27 69





© MHSC

Montpellier Hérault Sport Club

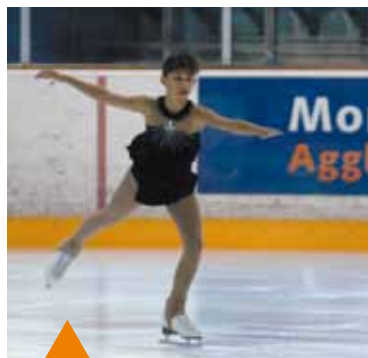
La Ligue des Champions, elles la jouent !

Dans l'ombre des hommes de René Girard, les footballeuses de Sarah M'Barek (photo) jouent, le 17 mars prochain, une place en demi-finale de la Ligue des Champions féminine. Après avoir éliminé le Standard de Liège et le Bayern de Munich, elles affrontent au stade de la Mosson, les Suédoises de Umea Ik, un des plus grands clubs au monde. « Ces quarts de finales, ce n'est que du bonus pour l'équipe. Nous allons jouer sans pression, en général ça nous réussit. Nous aurons à cœur de faire un grand match à la Mosson, pour promouvoir le football féminin. Si, en tant que femmes, nous sommes moins puissantes que nos collègues masculins, notre jeu est lui tout aussi plaisant et technique. Les professionnels le reconnaissent, les mentalités évoluent », explique Sarah M'Barek, entraîneur des vice-championnes de France 2009. « Les bons résultats des garçons bénéficient aussi à la centaine de licenciées féminines du club. Nous avons la chance de profiter des mêmes structures et conditions de travail. D'ailleurs, le Montpellier Hérault Sport Club est un des rares clubs où filles et garçons apprennent le football côte à côte au centre de formation », souligne cette ancienne joueuse montpelliéraine. ♦

www.mhscfoot.com

Rendez-vous :

■ Le 17 mars : Montpellier – Umea Ik au stade de la Mosson de Montpellier Agglomération.
Tél. : 04 67 15 46 00



Montpellier Agglomération Patinage

De jeunes étoiles à Végapolis

220 licenciés, principalement des filles, patinent sur la glace de Végapolis à Odyseum sous les couleurs du Montpellier Agglomération Patinage. Créé il y a 10 ans, ce club forme des patineuses de tous niveaux, en artistique et en synchronisé. ♦

<http://montpellierpatinage.wifeo.com>

Rendez-vous :

■ Les 20 et 21 mars : Trophée du soleil (compétition de Ligues régionales) à la patinoire Végapolis de Montpellier Agglomération.
Tél. : 06 13 54 43 62



© MUC canoë-kayak

MUC Canoë-Kayak Un club qui monte

Un tiers des licenciés du MUC Canoë-Kayak, qui connaît cette année une forte croissance de ses adhérents, sont des femmes. Ces sportives de tous âges sont les porte-drapeaux du club, notamment l'équipe cadette qui a remporté, en 2009, le titre de championne de France en kayak polo pour la deuxième année consécutive. Dans cette même discipline, l'internationale Jade Vassalo a même remporté avec l'équipe de France le titre de Championne d'Europe 2009. Objectif : un podium aux Championnats du Monde 2010. ♦

www.montpellier-uc.org/canoe

Tél. : 04 67 61 19 19

École de karaté de Pérols

Les filles brillent sur les tatamis

À Pérols, les filles ont toujours rivalisé, voire distancé les hommes : Tessie Sholtes, vainqueur de la Coupe du Monde, Lolita Perret, Championne d'Europe et Jessica et Sabrina Buil, quintuples Championnes du Monde qui ont rejoint le club il y a deux ans. La jeune génération, Tamara Mokadem-Enouche, Anouck Granal, Mélodie Chorro... se fait à son tour une place sur les podiums nationaux. ♦

Tél. : 06 60 57 57 55 ou 06 10 28 29 17



Montpellier Agglomération Triathlon Retour remarqué des féminines

Elles sont 32, sur les 105 licenciés du Montpellier Agglomération Triathlon, et ont signé en 2009 leur retour au plus haut niveau. Sophie Coleman, Championne du Monde de duathlon, Barbara Riveros, vainqueur du Grand Prix de Paris, Kathy Tremblay, 2^e à la Coupe du Monde au Japon... Ces athlètes représentent avec brio l'Agglomération au Championnat de France de première division par équipe et dans les plus grandes épreuves internationales. Début des compétitions le 28 mars à Mooloolaba en Australie pour la première étape de la Coupe du Monde. ♦

www.montpelliertriathlon.com

Tél. : 04 67 99 39 63



© MAT

Des filles aussi...

Dans la plupart des 22 clubs de haut niveau subventionnés par Montpellier Agglomération, les femmes participent au dynamisme de ces structures sportives.

Montpellier Échecs

Ce club, qui compte 17 féminines, détient notamment un titre de Championne de France remporté par Sophie Milliet en août 2008 et de Championne d'Europe 2009 pupille (-12 ans) décroché par Cécile Haussernot. La jeune génération, féminine et masculine, plusieurs fois Championne de France des collèges, s'apprête à prendre la relève.

www.montpellier-echecs.com

Tél. : 04 67 60 56 19

Montpellier Tennis de table

Ce club affiche un palmarès féminin exceptionnel avec 12 titres de Championnes de France Pro A Dames. Cette saison, un tiers de ses effectifs est féminin, de 6 ans à la Pré-nationale.

www.montpelliertennisdetable.com

Tél. : 04 67 54 18 12

Montpellier Agglomération Natation U.C.

La MANUC compte 119 nageuses de tous niveaux dont Christelle Debruyne, Championne d'Europe Masters.

www.muc-natation.org

Tél. : 04 67 64 09 72

Montpellier Baseball Club

Une vingtaine de filles pratiquent le softball, version féminine du baseball, au sein des Barracudas qui fêtent leurs 25 ans, les 6 et 7 mars, au domaine de Veyrassi.

www.barracudas-baseball.com

Tél. : 04 67 04 58 58

Montpellier Agglomération Hockey Club

Pas d'équipe féminine chez les Vipers, mais six joueuses qui s'entraînent avec les hockeyeurs à la patinoire Végapolis de Montpellier Agglomération et jouent dans l'équipe du Languedoc-Roussillon. Ces « Rafales » réunissent des joueuses de toute la région, de Narbonne à Font Romeu, qui évoluent en Championnat de France Excellence.

www.montpellier-vipers.com

Tél. : 06 76 41 31 95

CULTURE

PIERRE SOULAGES, LE PEINTRE DE LA LUMIÈRE

Pierre Soulages entretient un lien étroit avec le musée Fabre de Montpellier Agglomération. En 2005, il lui fait un don exceptionnel de 20 œuvres majeures. Aujourd'hui, le musée expose, jusqu'au 2 mai, ses recherches pour la création des vitraux de l'abbatiale de Conques dans l'Aveyron. Rencontre avec l'une des grandes figures de l'abstraction, à laquelle le Centre Pompidou vient de rendre hommage.



Vous imaginez un nouveau produit verrier translucide pour réaliser ces nouveaux vitraux. Pourquoi ?

Loin de tout Moyen-âge reconstitué, j'ai cherché, avec des technologies de notre époque, un produit verrier en accord avec l'identité de cette architecture sacrée du XI^e siècle. Ce produit n'existait pas. Il a fallu que je l'invente. Je voulais un verre non coloré, translucide et non transparent, respectant les variations de la lumière naturelle. À la transparence, j'ai préféré la transmission diffuse car elle efface totalement la vue de l'extérieur et fait de l'édifice un lieu clos, protégé de toute distraction. Cette matière permet aux fenêtres d'apparaître comme une surface continuant les murs. J'ai voulu une lumière vivante, prise dans le verre même. Le produit verrier auquel ma recherche a abouti après des centaines d'essais est composé des deux états du verre, l'état cristallisé (opaque) et l'état liquide en surfusion (transparent). Le matériau de base est un verre spécial, très blanc, réduit en grains de différentes grosseurs que l'on a disposés dans des moules. Les grains sont ensuite agglomérés à 1 000°C. Suivant la densité de la cristallisation, la lumière diffusée est plus ou moins intense. Les principaux essais ont eu lieu à Saint Gobain Recherche.

manquait le bleu à l'intérieur, étaient bleutées. À ce moment-là, j'ai compris que partant d'un verre totalement incolore, je rencontrais le chromatisme. Les vitraux se coloraient, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'était nouveau et surprenant.

Quelle est la place des vitraux de Conques dans votre œuvre ?

La lumière est une quête fondamentale dans toute mon œuvre, qu'il s'agisse des premières toiles où la lumière est parcimonieuse aux outrenoirs où le rayonnement lumineux joue un rôle essentiel. À Conques, il s'agit aussi de la lumière. Une lumière diffusée par une matière dont je suis l'inventeur. C'est une continuité dans ma recherche, un approfondissement.

Le projet de Conques a-t-il été dès le début apprécié à sa juste valeur ?

Evidemment, dès qu'il s'agit d'une commande d'État, il y a eu des petits remous. Mais rapidement les vitraux de Conques ont trouvé leur public. Les visiteurs ont été sensibles à la lumière diffusée par les vitraux. Ça a été une passerelle qui a permis à beaucoup de mieux appréhender mon œuvre.

En 1986, vous recevez commande de réaliser les vitraux de l'abbaye de Conques dans l'Aveyron. Quel était votre rapport personnel avec ce chef-d'œuvre de l'art roman ?

Pierre Soulages : J'avais déjà fait des vitraux pour Aix-la-Chapelle en Allemagne et je n'en étais pas content. Je ne voulais plus faire de vitraux car je ne voulais pas faire des « vitraux peinture ». On m'a proposé plusieurs lieux comme Abbeville, la chapelle de Troen en Bretagne et enfin Conques. Là, j'ai été ébranlé car c'est en visitant Conques adolescent que j'ai décidé de consacrer ma vie à la peinture. Avant de répondre oui, j'ai décidé de faire une analyse objective de l'architecture pour mettre en retrait l'affectivité des souvenirs d'enfance. Je suis alors retourné à Conques dans un autre état d'esprit, « un mètre à la main » en quelque sorte. J'ai voulu servir cette architecture en respectant la pureté des lignes et des proportions, les modulations des tons de la pierre et l'ordonnance de la lumière.



Lors des premières poses dans l'abbatiale, avez-vous été surpris du résultat ?

Un jour à Conques, j'ai installé dans une fenêtre un large essai de ce verre incolore à transmission diffuse. Les parties où la lumière du jour passait plus librement étaient bleutées, et celles où la lumière passait moins prenaient un ton chaud, plutôt orange. Surpris, je suis allé voir à l'extérieur. Les parties bleutées à l'intérieur, celles où la lumière passait, apparaissaient sombres. Les autres, celles où il

Vous avez refusé d'avoir un musée à votre nom. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Je n'ai jamais aimé les musées consacrés à un seul artiste. Cela me paraît suspect et stérile. Ces musées sont souvent, au fil du temps, désertés de leurs visiteurs. L'œuvre d'un seul artiste, même si on la renouvelle, ne peut suffire. Il faut, dans un musée, un foisonnement d'artistes. C'est pour cela que je me sens bien au musée Fabre au milieu des grands peintres qui ont eu une influence et des contemporains aux techniques si diverses à découvrir.

PRATIQUE

Du 13 février au 2 mai,
Musée Fabre de Montpellier Agglomération

Prix d'entrée : (avec accès aux collections permanentes)

Plein Tarif : 6€

Pass'Agglo : 5€

www.montpellier-agglo.com/museefabre





DOSSIER

VOIR LOIN ET AGIR MAINTENANT POUR L'ENVIRONNEMENT

Qu'ont de commun les transports publics, l'assainissement, le traitement des déchets, les énergies renouvelables, le soutien aux entreprises de l'économie verte, la rénovation thermique... ? Le développement durable. En 2010, Montpellier Agglomération y consacrera 180 millions d'euros, tous budgets confondus. Pionnière en 1989 avec le premier centre de tri Demeter, Montpellier Agglomération reste aujourd'hui à la pointe. Parce qu'il faut voir loin et agir maintenant pour préparer l'avenir, Montpellier Agglomération construit chaque jour un territoire durable. Une ambition partagée avec les nombreux citoyens et entreprises qui, par leurs gestes quotidiens et leurs initiatives, participent à cette dynamique. Panorama.

ASSAINIR LES EAUX ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT À LA RECONQUÊTE DE NOS ÉTANGS ET RIVIÈRES

L'assainissement et le traitement des eaux usées sont primordiaux pour la préservation de l'environnement. Montpellier Agglomération y consacre 375 M€ sur 10 ans, soit le prix d'une ligne de tramway. Un effort considérable qui porte aujourd'hui ses fruits.



Les étangs palavasiens de l'Arnel, du Prévost et du Méjean ont vu la qualité de leurs eaux s'améliorer régulièrement depuis la mise en service de Maera en 2006. Il en est de même pour l'étang du Grec depuis le raccordement des effluents de Palavas à MAERA. Les flamants roses apprécient !

Depuis 2004, Montpellier Agglomération mène de grands travaux d'assainissement, sur les réseaux d'eaux usées et les stations d'épuration, pour la protection de l'environnement. En ce début d'année 2010, le Schéma Directeur d'Assainissement, qui prévoit le remplacement de 27 stations d'épuration vétustes par 12 stations nouvelles ou rénovées, est réalisé à 90%. Après la mise en service de la station Maera, le principal ouvrage, d'une capacité de 470 000 équivalents/habitants, le raccordement de 7 communes, et la réalisation de 4 stations intercommunales, il ne reste plus que 2 installations à créer et 3 extensions à réaliser. «*Nous allons vite, parce qu'il y a urgence pour l'environnement*», explique Louis Pouget, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué à l'Assainissement, l'Eau potable et l'Eau brute. «*La qualité du traitement des eaux à Maera est reconnue, et des communes extérieures à l'Agglomération comme Palavas-les-Flots, Assas, Teyran et Saint-Aunès ont la sagesse de s'y raccorder*».

« Le remplacement de 27 stations d'épuration vétustes par 12 stations nouvelles ou rénovées, est réalisé à 90% »

Louis Pouget,
Vice-président de Montpellier Agglomération
délégué à l'Assainissement, l'Eau potable
et l'Eau brute.

En effet, la mise en service de Maera en 2006 a permis d'améliorer la qualité des eaux des étangs voisins (*voir interview ci-contre*). Les lagunes, joyaux de notre territoire, retrouvent ainsi toute leur valeur, notamment touristique. Les normes de traitement des eaux usées des stations construites ou rénovées par Montpellier Agglomération vont toutes au-delà de celles imposées par l'Europe. Les dernières réalisations traitent en particulier la bactériologie, avec des procédés ultra-performants traitant les eaux à

un niveau de qualité dite «*baignade*». Équipées des dernières technologies, les stations d'épuration sont certifiées et contrôlées par des organismes indépendants. **Maera est la première station en France à avoir obtenu une triple certification ISO 9001, ISO 14001 et**

ILO-OHS 2001, qui atteste de sa sécurité, de sa qualité et de son respect de l'environnement. Grâce à ce réseau d'assainissement, conçu à l'échelle du territoire, Montpellier Agglomération peut répondre à la croissance démographique des 20 années à venir, sans aucun dégât pour l'environnement. ♦

TROUVER DES SOLUTIONS POUR LES EFFLUENTS DES ENTREPRISES

Montpellier Agglomération a mis en place une «*cellule pollutions industrielles* » au sein de ses services, dans le cadre d'un accord-cadre signé en novembre 2009 avec l'Agence de l'Eau. Cette cellule sera chargée de sensibiliser les entreprises des secteurs de la santé, de l'industrie ou de l'artisanat. Elle leur prodiguera des conseils afin de trouver avec elles les solutions pouvant améliorer la qualité de leurs effluents, pour une meilleure protection des réseaux d'assainissement et des milieux naturels. Des activités comme les garages, ou les hôpitaux pourront être concernées.

VÉRIFIER LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Montpellier Agglomération assure le diagnostic et le contrôle des 4 500 installations d'assainissement autonome recensées chez les particuliers qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) vérifie les installations neuves ou rénovées, sensibilise et conseille les particuliers dans la résolution des dysfonctionnements. 600 contrôles ont été effectués en 2009.

Tél. : 04 67 13 64 97
assainissement.spanc@montpellier-agglo.com

Le geste utile et facile

Ne jetez pas de produits chimiques toxiques ni de médicaments dans les lavabos, éviers ou toilettes. Les produits toxiques doivent être déposés dans l'un des 19 Points Propreté du territoire. Ne jetez pas non plus de chiffons, de cotons-tiges dans les toilettes.

90 % du Schéma Directeur d'Assainissement déjà réalisé

Les opérations déjà réalisées

■ Raccordement de **Prades le Lez** aux réseaux de **Montpellier**

(octobre 2003 – coût : 2 millions d'euros)

■ Raccordement de **Cournonsec** à la station de **Cournonterral**

(juillet 2005 – coût : 0,97 million d'euros)



■ Extension de la station Maera et construction de son émissaire de rejet en mer

(2005 - coût : 150 millions d'euros)

■ Raccordement de **Lattes** à Maera

(décembre 2006 - coût : 4,7 millions d'euros)

■ Intercepteur Ouest : Tronçon Pedro de Luna - Près d'Arènes

(décembre 2007 – coût : 1,9 million d'euros -

mise en service complète 2011 - coût total de l'Intercepteur Ouest : 10 millions d'euros)

■ Intercepteur Est 1^{ère} tranche :

tronçon place C.Colomb à Maera

(août 2008 - coût : 10,8 millions d'euros - coût total de l'Intercepteur Est : 25,7 millions d'euros)

■ Construction de la nouvelle station de **Saint-Drézéry**

(octobre 2008 - coût : 2,43 millions d'euros)

■ Construction du bassin d'orage des Aiguerelles

(novembre 2008 – coût : 14,4 millions d'euros)

■ Raccordement des réseaux de **Palavas-les-Flots** à Maera

(juillet 2009 – coût : 0,4 million d'euros)

■ Construction de la station intercommunale **Pignan - Saussan - Fabrègues** et des réseaux de

Transport (février 2010 – mise en service complète septembre 2010 - coût : 13,9 millions d'euros)

Les opérations en cours

■ Raccordement des réseaux de **Jacou, Le Crès et Vendargues, Assas, Teyran et Saint-Aunès** à Maera (mise en service prévue mars 2010 – coût : 10,5 millions d'euros)

■ Intercepteur Est 2^e tranche : traversée du Lez et poste de refoulement à **Castelnau-le-Lez** (mise en service prévue mars 2010 - coût : 4,7 millions d'euros)

■ Construction de la station intercommunale **Beaulieu - Restinclières** et des réseaux de transport (mise en service prévue mai 2010 - coût : 3,9 millions d'euros)

■ Raccordement des réseaux de **Pérols** à Maera (mise en service prévue en 2011 – coût : 9 millions d'euros)

■ Construction de la station intercommunale **Baillargues - Saint-Brès** et des réseaux de transport (mise en service prévue décembre 2010 – coût : 11,1 millions d'euros)

Les opérations à venir

■ Extension de la station de **Cournonterral** (mise en service prévue en 2011 - coût : 4,2 millions d'euros)

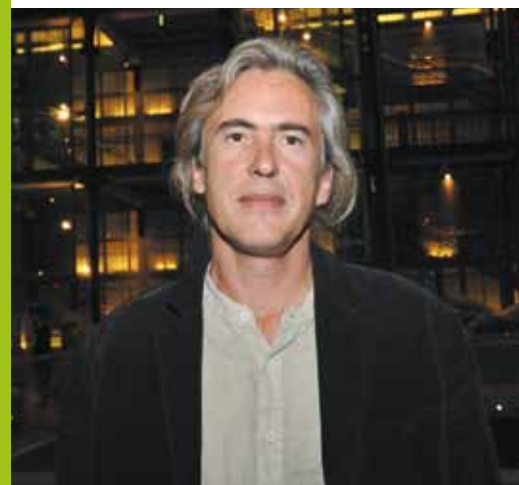
■ Construction de la station intercommunale **Sussargues - Saint Génès des Mourgues** (mise en service prévue en 2012 - coût : 4,8 millions d'euros)

■ Renforcement de la station de lagunage de **Murviel lès Montpellier** (mise en service prévue en 2013 – coût : 0,2 million d'euros)

■ Raccordement des réseaux de **Castries** à Maera (mise en service prévue en 2014 - coût : 1 million d'euros)

■ Renforcement de la station de **Montaud** (mise en service prévue en 2014 - coût : 0,12 million d'euros)

Soit 273 millions d'euros hors travaux d'amélioration et d'extension des réseaux dans les communes.



Thierry LAUGIER

chercheur à l'IFREMER Sète, responsable du Réseau de Suivi Lagunaire, en charge du diagnostic de la qualité des eaux des étangs du Languedoc-Roussillon.

Quels sont les objectifs de vos analyses scientifiques sur la qualité des eaux ?

Thierry Laugier : Nous mesurons l'équilibre des milieux aquatiques au niveau des végétaux, c'est ce qu'on appelle la qualité trophique. Quand il y a trop d'apports en azote et en phosphore, en raison des activités humaines, cela conduit à l'eutrophisation : les micro-algues prolifèrent, l'eau devient verte et opaque, ce qui empêche la lumière de passer. L'eutrophisation empêche les autres végétaux et les animaux de se développer et le nombre d'espèces diminue. Le Réseau de Suivi Lagunaire de l'IFREMER et du CEPALMAR effectue chaque année des analyses scientifiques, qui permettent d'évaluer les bénéfices des nombreux investissements engagés pour améliorer la qualité de l'eau.

« Nos analyses confirment clairement un impact très positif de la mise en service de la station MAERA sur la qualité des eaux »

Peut-on parler d'un « effet MAERA » sur la qualité des eaux ?

Oui, nos analyses confirment clairement un impact très positif de la mise en service de la station MAERA et de son émissaire en mer sur la qualité des eaux des étangs palavasiens vis-à-vis de l'eutrophisation. Nous avons commencé à constater la baisse des apports en azote et phosphore dès 2006, date de la mise en service de MAERA par l'Agglomération de Montpellier, et cela s'est confirmé en 2007 et 2008. En 2009, on a même commencé à voir des améliorations biologiques sur les végétaux. Dans l'étang du Méjean, qui était très dégradé, aujourd'hui des macro-algues qui avaient disparu réapparaissent et l'eau redevient plus claire. Mais on sait que la restauration biologique du milieu végétal et animal prendra encore du temps. En effet, pendant des années, l'azote et le phosphore se sont stockés dans les sédiments.

ÉDUCER NOS ENFANTS AVEC L'ÉCOLOTHEQUE

20 000 enfants fréquentent chaque année l'Écolothèque de Montpellier Agglomération, à Saint Jean de Védas, en visite scolaire ou à l'accueil de loisirs. Ils y apprennent à mieux connaître la nature, l'écologie urbaine et les grands enjeux environnementaux. Sur un domaine préservé de 4 hectares, avec ses vergers, ses serres et ses animaux, l'Écolothèque dispense une pédagogie de l'environnement enrichissante, ludique, qui passe aussi par des activités scientifiques (météorologie, énergie...), qui remportent un succès indéniable.

Tél. : 04 99 52 82 82

www.montpellier-agglo.com/ecolothèque



COLLECTE DES DÉCHETS

TRIER, RECYCLER : LA « GAGNE » ATTITUDE !

Depuis les années 90, Montpellier Agglomération met en place des filières de traitement et de valorisation pour chaque type de déchets. Une détermination récompensée aujourd'hui par le label Qualitri. Et par des résultats encourageants : la production de déchets est en baisse et le taux de recyclage augmente.



Trier et réduire les déchets à la source en limitant les emballages : les messagers du tri de Montpellier Agglomération passent régulièrement l'information lors d'opérations menées en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Aujourd'hui, 96% des habitants de l'agglomération se déclarent prêts à faire un effort pour diminuer la quantité de leurs ordures ménagères ! (sondage TNS SOFRES de janvier 2009). Grâce à l'implication des habitants et aux équipements de Montpellier Agglomération, les résultats sont encourageants : la quantité moyenne de déchet, soit 549 kg/hab./an, est nettement inférieure à celle des collectivités voisines. Pionnière dès 1989 avec l'ouverture du centre de tri Deme-ter, Montpellier Agglomération a mis en place toutes les filières nécessaires au recyclage. Aux côtés des bacs gris destinés aux ordures ménagères, cohabitent désormais les bacs jaunes destinés aux déchets recyclables secs, ainsi que les bacs orange destinés aux biodéchets. En effet, depuis la mise en service d'Amétyst en 2008, la partie organique des déchets est valorisée en biogaz et en compost par la méthanisation, un procédé innovant et durable. Montpellier Agglomération

poursuit également l'incitation au compostage individuel : plus de 3 800 composteurs gratuits ont été distribués.

De nouvelles colonnes à verre et à papier

Les habitants de l'agglomération contribuent aussi au recyclage en utilisant les points d'apport volontaire mis en place pour le verre, le papier et les encombrants. En 2009, Montpellier Agglomération a installé 150 nouvelles colonnes à verre, pour porter le parc à 820 colonnes, et 70 nouvelles colonnes à papier, pour porter le parc à 330. 19 Points Propreté sont répartis sur le territoire, où sont collectés les déchets non admis dans les bacs comme les déchets toxiques, les déchets électriques et électroniques (DEEE), les matériaux de construction, les végétaux, les textiles usagés, les encombrants... Quant aux professionnels, ils bénéficient de collectes spécifiques pour les papiers de bureau, les cartons des commerçants, le verre des restaurateurs... ♦

CHIFFRE

- 3,6 %

C'est la baisse de la production de déchets pour chaque habitant de l'agglomération de Montpellier, qui est passée de 569 kg/habitant/an en 2008 à **549 kg/habitant** en 2009.

Cette production est largement inférieure à la moyenne départementale de l'Hérault (plus de 670 kg/hab en 2008) et légèrement inférieure à la moyenne nationale (594 kg/hab en 2008).

Le geste utile et facile

Trier le verre

La présence du verre dans les bacs gris compromet la qualité du compost produit à Amétyst et peut être dangereuse pour le personnel. 820 colonnes à verres ont été installées par Montpellier Agglomération : il y en a toujours une près de chez vous ! Retrouvez-les rue par rue sur le site www.montpellier-agglo.com. Et n'oubliez pas : le verre est recyclable à l'infini !

ACM S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DU TRI DANS LE LOGEMENT SOCIAL

Toutes les résidences ACM sont aujourd'hui équipées pour le tri sélectif. Dans le cadre de sa démarche Agenda 21, l'Office public de l'habitat de Montpellier Agglomération a engagé une démarche pour améliorer la qualité du tri dans ses résidences. Après avoir mené plusieurs actions de sensibilisation auprès de ses locataires en 2009, dont les résultats se sont avérés très positifs, ACM signe une convention avec Montpellier Agglomération et Eco-Emballages afin de généraliser ce type d'actions. Des ambassadeurs du tri seront spécifiquement affectés aux résidences ACM pour expliquer les consignes de tri aux locataires.

DES FAMILLES TÉMOINS VOLONTAIRES ET EXEMPLAIRES

35 familles de l'agglomération de Montpellier se sont portées volontaires pour l'opération « Tritout ». Pendant quatre mois, ces foyers témoins vont peser leurs déchets, afin de mesurer l'effet positif de leurs gestes de tri.



Benjamin et Nathalie Delprat, domiciliés à Jacou, se sont portés volontaires.

Soucieuse de mieux adapter encore le service de collecte aux besoins des usagers, Montpellier Agglomération a engagé, en partenariat avec l'ADEME, une démarche avec 35 foyers témoins, familles, couples ou personnes seules, vivant en pavillon ou en immeuble collectif. Cette démarche a pour but de mieux cerner les pratiques des usagers et de leur proposer des solutions acceptables pour eux. Benjamin et Nathalie Delprat, de Jacou, se sont portés volontaires. « *Nous trions déjà le verre, que nous amenons au conteneur, et les emballages, avec notre poubelle jaune* », confie ce jeune couple. Ce foyer volontaire va être équipé d'une balance, afin d'évaluer sa production de différents déchets. Suite à ce premier bilan, les animateurs de Montpellier Agglomération leur proposeront d'adopter au moins 4 gestes de réduction des déchets sur une liste de 10 (voir encadré ci-dessous)... Pendant les trois mois suivants, ils continueront de peser leurs déchets, afin de mesurer l'effet de leurs nouvelles pratiques. « *Nous pensons qu'il y a encore la possibilité de réduire notre quantité de déchets* », estime Benjamin Delprat.

Les 10 gestes de tri

- **Choisir** le bon produit et le bon conditionnement
- **Préférer** les sacs réutilisables
- **Refuser** la publicité dans la boîte aux lettres
- **Limiter** les impressions des documents numériques
- **Boire** l'eau du robinet
- **Économiser** les piles ou utiliser des piles rechargeables
- **Réutiliser** ce qui peut l'être
- **Fabriquer** du compost à partir de déchets organiques
- **Choisir** des produits avec des labels environnement
- **Adopter** des gestes alternatifs pour réduire sa consommation, par exemple, faire soi-même son pain ou ses yaourts

POUR TOUTES VOS QUESTIONS CONCERNANT LE TRI ET LA COLLECTE,
UN NUMÉRO D'APPEL GRATUIT : 0 800 88 11 77

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, LAURÉATE DU PRIX QUALITRI



Montpellier Agglomération a reçu le label Qualitri décerné par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et Éco-Emballages, en récompense de la qualité des services de collecte et de sa démarche pour la valorisation des déchets. Montpellier Agglomération est la seule collectivité lauréate dans le grand Sud-Est (Languedoc-Roussillon, PACA, Corse) cette année.

2 QUESTIONS À



Christian VALETTE

Vice-président de Montpellier Agglomération,
délégué à l'Environnement, maire de Pérols

Pourquoi est-il important de trier et de recycler les déchets ?

Christian Valette : Il y a d'abord la question de la protection de l'environnement. C'est notre cadre de vie, et aussi notre richesse. À ce titre, la fermeture du Thôt en 2006, puis la mise en service d'Amestyst en 2008, sont une grande victoire pour l'environnement, mais aussi pour le tourisme. La valorisation des déchets permet aussi de faire des économies ! Par exemple, **une tonne de verre collectée en apport volontaire nous coûte 56 € au lieu de 238 € lorsqu'elle n'est pas triée**. Si le coût de la collecte baisse, Montpellier Agglomération n'a pas besoin de relever les taxes. Pour preuve, en 2010, la TEOM, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'augmentera pas, et elle avait même légèrement baissé en 2009. Alors que partout, dans les communautés de communes voisines, la tendance est à la hausse.

Quels sont vos objectifs pour 2010 ?

Nous voulons consolider les résultats du tri sur l'habitat collectif, qui représente 40% de l'habitat sur notre agglomération, et jusqu'à 86% à Montpellier. Nous allons donc terminer l'extension du tri sélectif des emballages en sacs jaunes à l'ensemble des centres-villes. Nous lancerons également la collecte des biodéchets en sacs orange pour les centres-villes. Nous poursuivrons, enfin, notre travail de sensibilisation pour inciter les usagers à réduire leurs emballages et leurs déchets à la source.

LE TRI SÉLECTIF S'ÉTEND DANS LE CENTRE DE MONTPELLIER

Actuellement, Montpellier Agglomération étend le tri sélectif des emballages en sacs jaunes à l'ensemble du centre-ville de Montpellier, en distribuant des sacs jaunes et en expliquant les consignes de tri dans les quartiers Gare, Méditerranée, Gambetta, Saint Denis, Figuerolles et Arceaux via les messagers du tri. Dès le mois de mars, Montpellier Agglomération lancera la collecte des biodéchets en test sur l'Écusson de Montpellier. Les usagers disposeront de sacs orange pour les biodéchets et de sacs noirs pour les déchets résiduels, qu'ils déposeront en même temps dans les bacs gris destinés aux déchets ménagers. Les sacs orange seront ensuite séparés des sacs noirs par un système de tri optique, à leur arrivée à l'unité de méthanisation Amétyst. Cette collecte des biodéchets en sacs orange sera étendue aux centres-villes des communes extérieures de l'agglomération au second semestre 2010.

SOUTENIR LA CROISSANCE VERTE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, UN GISEMENT D'EMPLOIS

Montpellier Agglomération soutient le développement des énergies renouvelables à travers le soutien aux projets innovants et la production d'électricité verte sur son territoire. Un engagement clair pour la création d'emplois durables.

© François Fontes



◀ Montpellier Agglomération a confié la réalisation et l'exploitation de la plus grande centrale solaire de la région, sur le site d'enfouissement du Thôt, à la Compagnie du Vent, entreprise internationale basée à Montpellier.

Autre success story, celle de la Compagnie du Vent, pionnière de l'énergie éolienne, devenue en quelques années leader dans son domaine et filiale du groupe Suez. Forte de 110 employés, elle a récemment installé son siège sur le parc d'activités du Millénaire.

Les énergies renouvelables trouvent dans l'agglomération un environnement favorable à leur développement. Le climat est propice au développement de l'énergie solaire et éolienne. Le savoir-faire précieux des laboratoires et des entreprises innovantes est dynamisé par le pôle de compétitivité Derbi, activement soutenu par Montpellier Agglomération. Chaque année, des innovations sont présentées à Energaïa, le grand salon des énergies renouvelables qui se tient au Parc des Expositions de Montpellier. La dernière édition a récompensé d'un Trophée d'argent une entreprise accompagnée par le Business Innovation Centre de Montpellier Agglomération, Bulane, qui

développe un gaz sans émission de CO₂. Montpellier Agglomération soutient par ailleurs l'intégration des énergies renouvelables dans le bâtiment, dans le cadre de sa convention de développement de l'artisanat.

Les énergies renouvelables créent de nombreux emplois dans l'Agglomération

Les énergies renouvelables contribuent à de nombreuses créations d'emplois sur le territoire. De grandes entreprises y sont nées, comme Urbasolar, accompagnée à ses débuts par le Business Innovation Centre de Montpellier Agglomération, leader français des applications photovoltaïques intégrées au bâtiment, en recrutement continu.

150 hectares de terrain « sans avenir » identifiés pour accueillir des centrales éoliennes ou solaires

Montpellier Agglomération a choisi La Compagnie du Vent pour réaliser et exploiter, en partenariat avec la SERM, la future centrale solaire du Thôt, la plus grande de la région avec une production de 13M de kWh/an, l'équivalent de la consommation de 6 500 ménages. Une opération rentable pour l'exploitant comme pour Montpellier Agglomération, qui utilise ainsi un terrain de 52 hectares « sans avenir » pour économiser 5 500 tonnes de CO₂ tout en soutenant l'activité des entreprises de la région. Près de 150 hectares de terrains comme celui-ci, ni terres agricoles, ni zones naturelles, ont été identifiés par Montpellier Agglomération pour pouvoir accueillir des centrales d'énergie solaire ou éolienne. ♦

CHIFFRE

42,5

MILLIONS kWh/AN

C'EST LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES GÉNÉRÉE PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION À COURT TERME (HORS CENTRALE DU THÔT), SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE 140 000 M² DE SES ÉQUIPEMENTS.

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION DONNE L'EXEMPLE

Montpellier Agglomération a pour objectif de compenser la totalité de ses dépenses énergétiques par la production d'énergies renouvelables. De nombreux équipements sont équipés de capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques : c'est le cas de 12 piscines d'agglomération, des stades Yves du Manoir et Jules Rimet (Sussargues), des médiathèques Albert Camus (Clapiers) et Jean Giono (Pérols), du complexe animalier de Villeneuve-lès-Maguelone, de la grande salle de spectacles à Pérols... Avec la pépinière internationale du MIBI, Montpellier Agglomération lancera même le 1^{er} bâtiment à « énergie positive », qui produit plus d'électricité qu'il n'en consomme. Cette politique énergétique lui a déjà permis de réaliser 12% d'économies d'énergie, soit 5 millions de kWh.



Le stade Yves du Manoir de Montpellier Agglomération produit 28 600 kWh/an grâce à ses 380 m² de panneaux photovoltaïques.

LES JEUNES POUSSES INNOVANTES DE LA PÉPINIÈRE CAP ALPHA DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

La pépinière Cap Alpha accueille 18 entreprises innovantes du secteur de la santé et de l'environnement, accompagnées par le Business and Innovation Centre (BIC) de Montpellier Agglomération. Depuis sa création en 1987, Cap Alpha, l'une des premières pépinières en France, a permis la création de 175 entreprises et 1 500 emplois. Aujourd'hui, Montpellier Agglomération la requalifie en « pépinière verte » exemplaire. Le bâtiment sera rénové dans un souci d'économie d'énergie et de mutualisation des moyens, avec la création d'espaces partagés et de nouveaux laboratoires. Ainsi, Cap Alpha reste à la pointe et se prépare à accueillir encore plus de créateurs d'entreprises spécialisés dans le développement durable. Exemples.

Les biocarburants de Deinove

Créée par le Dr Philippe Pouletty en octobre 2006, cette société s'est installée à Cap Alpha le 1^{er} octobre 2009 et emploie 10 personnes. **Deinove** développe des biocarburants, des éthanol de deuxième génération, à base de bactéries, plus performants et respectueux de l'environnement.

Les éco-maisons de Dhomino RD



Fondée en février 2009 par 4 jeunes architectes et un ingénieur thermiste, cette société s'est installée à Cap Alpha le 1^{er} octobre dernier et emploie 5 personnes. **Dhomino RD** développe un système innovant de construction de maisons en bois, modulables et clés en main, labellisées Effinergie. Les modules sont produits dans des menuiseries de l'Hérault à partir de sapins du Massif central.



Les besoins en énergie du bâtiment seront couverts en partie par la production des 550m² de panneaux photovoltaïques posés sur la toiture.

L'agriculture raisonnée d'ITK

Installée à Cap Alpha depuis 2007, où elle emploie 14 personnes, **ITK** a été fondée en 2003 par Eric Jallas, chercheur en disponibilité du Cirad. Cette société édite des logiciels d'aide à la décision pour les agriculteurs, leur permettant de doser au plus juste les engrais, pour un meilleur respect des sols et des économies notables. ITK fait bénéficier les pays du Sud des logiciels de la société en fonction des végétaux étudiés pour le compte de ses clients, qui ont pour la plupart de grandes exploitations.

Et aussi...

Lombriteck Innovation

(4 personnes) utilise des vers pour développer un procédé de traitement des eaux usées (lombrifiltration).

Ernéo (2 personnes) conçoit et fabrique des moteurs et génératrices électriques notamment pour le secteur de l'éolien.

Innobat (1 personne) œuvre pour la réalisation d'éco-matériau de construction pour la menuiserie.

Adn Id (5 personnes) analyse la qualité des produits de l'agroalimentaire grâce à une identification précise de la molécule ADN.

RÉSEAU REPLIC : DES ENTREPRISES SOLIDAIRES ET DURABLES



Montpellier Agglomération soutient la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Replic dans la création d'entreprises d'utilité sociale. Après avoir mené des études de marché en partenariat avec l'Université de gestion Montpellier 1, Replic a déjà créé quatre entreprises liées au développement durable, toutes rentables! Ces entreprises ont déjà formé et embauché une trentaine de personnes en insertion. La Feuille d'Erable collecte les papiers de bureaux, et notamment ceux de Montpellier Agglomération ; la Table de Cana est un restaurant/traiteur qui livre avec les véhicules électriques de Label Route 34, autre société spécialisée dans les livraisons urbaines en véhicules propres. La dernière-née Mobileco, loue, vend et entretient des véhicules électriques, à partir d'un espace de vente et d'essais situé sur le Marché Gare Mercadis de Montpellier Agglomération.

www.replic.fr

Le geste utile et facile

Trier le papier de bureau

Au bureau, la consommation de papier blanc est de l'ordre 50 à 75kg/an/employé. Il est possible de la réduire en imprimant moins et en imprimant recto-verso. Des prestataires comme la Feuille d'Erable proposent également de collecter et de recycler les papiers. Et pour la pause-café, préférez la tasse individuelle en céramique à la vaisselle jetable.

LE BEL AVENIR DE LA FILIÈRE EAU

Depuis le 1^{er} janvier, Montpellier Agglomération maîtrise la filière eau dans sa totalité : eau brute, eau potable, assainissement et lutte contre les inondations. Afin de mettre cette compétence en synergie avec celui du développement économique, Montpellier Agglomération a organisé une mission en Belgique et aux Pays-Bas, en novembre dernier. Tous les partenaires de la filière y participaient : le réseau Swelia qui fédère les entreprises de l'eau et de l'environnement dans la région (60 entreprises et 4 000 emplois), IBM Montpellier (4^e centre mondial d'excellence de la gestion de l'eau), ainsi que les chercheurs de l'Institut languedocien de recherche sur l'eau (12 instituts et 600 chercheurs). L'objectif pour Montpellier Agglomération : soutenir les entreprises et la recherche dans le développement de technologies innovantes leur permettant de se développer à l'international. Ce regroupement (« cluster » en anglais), pourrait être labellisé pôle de compétitivité mondial par l'État dès le mois d'avril. Ce label lui permettrait de coordonner la filière eau sur trois régions : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur et de représenter les compétences françaises lors du prochain Conseil Mondial de l'Eau en 2012 à Marseille.

AMÉNAGER UN TERRITOIRE D'AVENIR

TRANSPORTS ÉCOLOGIQUES AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION DU 21^E SIÈCLE

Avec la mise en service de la 3^e ligne de tramway en 2012, Montpellier Agglomération disposera du plus grand réseau urbain en France après Paris. Un réseau ambitieux et cohérent, plébiscité par les usagers à 91%.

Près de 67 millions de voyages sont effectués chaque année sur le réseau de transports de l'Agglomération de Montpellier, géré par TaM, qui compte 2 lignes de tramway, 29 lignes de bus et une cinquantaine de stations de locations Vélomagg'. Les lignes 1 et 2 du tramway sont très fréquentées, avec 190 000 passagers/jour et selon un sondage réalisé en janvier 2009, 91% des usagers en sont satisfaits. Depuis 2000, la construction de deux lignes de tramway a profondément modifié le visage de l'agglomération, en impulsant un nouvel art de vivre en ville. 77 000 passagers supplémentaires sont attendus sur la future ligne 3 qui sera mise en service en 2012 entre Juvignac et Pérols, via Montpellier et Lattes. «*Les lignes de tramway desservent des zones d'habitat et d'emplois fortement peuplées*», indique Robert Subra, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au Tramway, aux Transports et aux Déplacements ; «*Pour autant, nous n'oublions pas les habitants des zones périurbaines ou rurales, pour lesquels nous développons le réseau de bus et les parkings d'échanges. Ainsi, nous développons un réseau de transport complet et cohérent*».

Ces parkings d'échanges, où les abonnés peuvent garer leur voiture avant de prendre le tramway remportent un succès croissant et permettent de

limiter la circulation au centre-ville. De même, les offres d'abonnement TaM couplées aux Trains Express Régionaux avec Kartatoo offrent une solution alternative aux nombreux voyageurs interurbains sur la ligne Sète-Frontignan-Montpellier-Lunel-Nîmes. Train, tram et bus : autant de transports non polluants qui contribuent à la réduction des émissions de CO₂. Actuellement 70% des 136 bus du parc de TaM roulent au Gaz Naturel

«Avec le tramway, les parkings d'échanges et les bus, nous développons un réseau de transport cohérent et complet»

Robert Subra,
Vice-président de Montpellier Agglomération
délégué au Tramway, aux Transports et aux Déplacements

pour Véhicule (GNV) et à terme, la totalité du parc sera équipée de ces nouveaux moteurs. Parallèlement aux transports en commun, Montpellier Agglomération encourage les modes de transport dits « doux » comme le vélo, qui prend une place croissante dans la ville (voir encadré ci-contre). ♦

130 000 passagers empruntent chaque jour la ligne 1 du tramway, la première réalisée par Montpellier Agglomération en 2000. ►



CHIFFRE

45 %

C'EST LA PROPORTION DES EMPLOIS DE L'AGGLOMÉRATION QUI SERONT DIRECTEMENT DESSERVIS PAR LES 3 LIGNES DE TRAMWAY DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION. LA LIGNE 3 DESSERVIRA DES PÔLES D'EMPLOIS IMPORTANTS COMME PARC 2000, SANOFI, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, LES SECTEURS ALCO ET CONSULS DE MER...

UN TRAMWAY QUI FAIT RÉFÉRENCE DANS LE MONDE ENTIER

Le tramway de Montpellier Agglomération, exploité par la TaM, fait figure de référence en France et bien au-delà. Il a été choisi pour représenter le savoir-faire français en matière de transport public urbain sur le Pavillon France de l'exposition universelle de Shanghai en mai 2010. C'est aussi Montpellier Agglomération qui a été choisie pour coopérer avec le gouvernement de Brasília, capitale du Brésil, pour développer le 1^{er} réseau de tramway moderne en Amérique du Sud. De nombreuses délégations françaises et étrangères sont régulièrement reçues par Montpellier Agglomération qui leur fait bénéficier de son expérience.

Le geste utile et facile

Laisser la voiture au garage

27% des trajets effectués en voiture le sont sur une distance de moins d'un kilomètre ! En ville, on gagne à les remplacer par la marche ou le vélo, beaucoup moins cher, ou les transports en commun, nettement moins stressants et tout aussi rapides, puisqu'en ville, la voiture n'avance pas à plus de 15km/h !

L'avenue Raymond Dugrand, un projet labellisé Écocité

© Cabinet d'urbanistes Reichen & Robert & Alfred Peter



Sur la nouvelle Avenue de la Mer, l'espace de voirie sera harmonieusement partagé entre les différents modes de transport.

Le projet d'aménagement durable « De Montpellier à la mer » porté par Montpellier Agglomération a été retenu par le ministère de l'Écologie parmi 13 projets d'« Écocité » en France. Ce label, qui ouvre la voie à de nouveaux financements, récompense un projet novateur et ambitieux : l'aménagement de 2500 hectares autour d'une grande avenue reliant le centre urbain au littoral, dénommée Raymond Dugrand en hommage à l'ancien adjoint à l'urbanisme de la Ville. Sur plus de 5 kilomètres, ce nouvel axe d'entrée de ville sera desservi par

la ligne 3 du tramway et fera une large place aux déplacements doux, piétons et vélos... Ce projet urbain comprenant des logements, des bureaux, des commerces et des équipements publics permettra également de requalifier les zones commerciales de Lattes et Pérols. Cet ambitieux projet urbain s'inscrit dans un périmètre dynamisé par la présence de grands équipements comme la Grande Salle, le Parc des expositions, l'aéroport, et bientôt la future gare TGV, autour de laquelle est prévue la construction d'un grand quartier d'affaires.



LE SUCCÈS FOU DES VÉLOMAGG'

En 2009, 133 600 VéloMagg' ont été loués pour une courte durée, soit une hausse de 80% par rapport à 2008. Le service de location de vélos de Montpellier Agglomération propose aujourd'hui 2 200 vélos à la location en longue ou courte durée, à des tarifs très attractifs (1€ les 4h), grâce au choix d'un système de service public. Devant le succès croissant de VéloMagg', Montpellier Agglomération a diversifié son offre pour répondre à tous les besoins. Une vélostation « famille » a ouvert ses portes à la vélostation centrale, rue Maguelone, où l'on peut louer des vélos pour enfants à partir de 8 ans, des remorques pour les tout-petits et des vélos munis de sièges enfants. Depuis le week-end de la Saint-Valentin, des tandems pour les couples sont aussi disponibles. Une dizaine de VéloMagg' électriques devraient également être mis en location dès le mois de mai prochain.

AUTOPARTAGE ET CO-VOITURAGE : LA VOITURE AUTREMENT



Montpellier Agglomération soutient Modulauto, un service d'autopartage qui propose d'accéder à une voiture pour une courte durée. Une solution pratique, économique et écologique pour les citoyens qui privilégient les transports en commun mais ont ponctuellement besoin d'une voiture. Montpellier Agglomération encourage par ailleurs le covoiturage, avec un site dédié. Dans un premier temps réservé aux entreprises dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE), ce service gratuit est aujourd'hui accessible à tous. Une solution pour se déplacer à plusieurs dans le même véhicule de manière régulière ou occasionnelle.

Tél. : 04 67 13 61 97

www.montpellier-agglomeration.com/covoiturage

2 QUESTIONS À



Christophe MORALÈS

Vice-président de Montpellier Agglomération
délégué au Développement Durable, aux Énergies
nouvelles et à la Gestion du Temps

Comment Montpellier Agglomération agit-elle pour le développement durable ?

Christophe Morales : Nos principaux leviers d'action sont les transports en commun et le bâtiment. Concernant la construction, en tant qu'architecte et en tant qu'élu, mon engagement date de plus de 20 ans ! Dans les années 80, alors que le mot « développement durable » n'existait même pas, nous avons conçu les premiers quartiers alimentés par des chaufferies collectives, à Antigone, pour économiser l'énergie et baisser les charges des locataires. Nous continuons aujourd'hui, en recourant aux énergies nouvelles et à toutes les innovations possibles. Montpellier Agglomération montre l'exemple sur ses propres bâtiments et encourage les offices HLM, les petits propriétaires à travers les aides à la rénovation ou les promoteurs privés. L'éco-construction progresse parce que tout le monde y gagne et parce que cela crée de l'activité.

« Moins 20% de gaz à effet de serre, moins 20% de consommation d'énergie, plus 20% d'énergies renouvelables »

Le plan Climat, en quoi cela consiste exactement ?

Montpellier Agglomération a été retenue par la Région Languedoc-Roussillon et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour mettre en œuvre un Plan Climat Énergie Territorial. Il s'agit d'atteindre à l'échelle du territoire l'objectif des « 3 fois 20 » d'ici 2020 : moins 20% de gaz à effet de serre, moins 20% de consommation d'énergie, plus 20% d'énergies renouvelables. Ce plan Climat nous demande également d'adapter le territoire aux changements climatiques, à travers la protection des populations contre les inondations et la gestion de la ressource en eau. Montpellier Agglomération s'inscrit par ailleurs dans cette dynamique de développement durable avec son Agenda 21, qui comprend cinq écoprojets : les énergies renouvelables, les écoquartiers, les agriparks, la gestion de la ressource en eau et l'achat durable. Dans chacun de ces domaines, Montpellier Agglomération a déjà mis en place des actions concrètes.

AGGLOMÉRATION

ENTRÉE LIBRE

Montpellier Agglomération vous donne rendez-vous dans les communes

Chaque mois, Montpellier Agglomération propose de nombreuses manifestations gratuites dans ses communes. Concerts, expositions, dédicaces, dégustations...

Le programme du 1^{er} mars au 10 avril.

Saint Jean de Védas

► **Samedi 6 mars, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h** : Classe de maître de Stéphane Labeyrie du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération, en partenariat avec le Festival « Mardi Graves ». Chai du Terral

Cournonterral

► **Dimanche 7 mars, 17h** : Concert des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération. Temple de Cournonterral

Saint Geniès des Mourgues

► **Vendredi 26 mars, 21h** : Concert des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération. Abbaye de Saint Geniès des Mourgues

Montferrier sur Lez

► **Dimanche 28 mars, 12h et 16h30** : Concert des orchestres de jeunes du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération. Salle du Devezou

Prades le Lez

► **Samedi 3 avril, 20h30** : Concert des ensembles des saxophones du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération et du conservatoire de Toulouse. Salle Jacques Brel



Élèves et professeurs du Conservatoire se produisent dans les communes.

Rendez-vous dans les Maisons de l'Agglomération

Montpellier - Centre

► **Du 3 au 19 mars** : Exposition de photo « mémoires gitanes ». (voir p.8)

Castries

► **Du 6 au 20 mars** : Exposition de Michel Redal, copiste calligraphe et photographies de Susanne Klein; " Traubadour de l'écriture ". Vernissage le 5 mars à 18h30.

► **Vendredi 26 mars à 18h** : Café musique « Musique de chambre » avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération

Villeneuve-lès-Maguelone

► **Du 8 au 20 mars** : Exposition de peinture de Nicole Debris « Voyage au sud - portrait du monde ». Vernissage le 6 mars à 11h30.

Montpellier - Mosson

► **Du 13 au 26 mars** : Exposition de peinture de Ouzin « Live-Painting ». Vernissage musical le 12 mars à 18h30.

Pignan

► **Du 20 mars au 19 avril** : Exposition de Françoise Mulet, artiste sculptrice et céramiste « Esprit zen ». Vernissage le 19 mars à 18h30.

Montpellier - Beaux-arts

► **Du 22 mars au 2 avril** : Exposition de figurines en terre cuite de Corinne Pierre-Duplaix « Farandole d'argile ». Vernissage le 20 mars à 12h.

Castelnau-le-Lez

► **Du 20 mars au 3 avril** : Exposition de sculpture et peinture de Claudine Durand « Empreintes ». Vernissage le 19 mars à 18h30.

CASTELNAU LE LEZ

GRAVURES

Création plurielle en provenance du Maroc

Jusqu'au 12 mars, pour la première fois en France, le Fonds d'Estampes de l'atelier de gravures de l'Institut Culturel Français du Nord du Maroc, Tétouan-Tanger expose, sa « Création plurielle ».

- La Maison de la Gravure Méditerranée, 105, chemin des Mendrous
Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h
- Tél. : 06 76 07 85 98
- <http://maisondelagravure.free.fr>

SAINT-DRÉZÉRY

SOLIDARITÉ

Boris Vian and co Une soirée au bénéfice d'Haïti

L'association Saint-Drézéry Patrimoine organise une manifestation pour venir en aide au peuple haïtien. Rendez-vous le **dimanche 28 mars**, salle Cardonnet à Saint-Drézéry, à 16h30. au programme : Boris Vian et ses contemporains. Les bénéfices seront versés à une association reconnue pour la reconstruction des structures vitales d'Haïti.

Sur réservation auprès de Jacqueline Domergue.

- Tél. : 04 67 86 93 27 ou 06 88 18 25 75
- www.valberange.com

LAVÉRUNE

RENDEZ-VOUS

Un programme culturel riche



Du 4 mars au 4 avril, quatre rendez-vous musicaux et une exposition de peintures sont programmés au château des évêques de Lavérune.

► **Jeu**di 4 mars, à 21h : Concert des Jeunes Solistes, avec la création d'une œuvre pour contrebasse par Théotime Voisin, 17 ans, 2^e prix d'interprétation au concours Valentino Bucchi, à Rome, en 2008, suivi d'un Brass-Bar (scène ouverte aux « graves » et sympathisants). Une soirée organisée dans le cadre du festival des instruments graves, Mardi « graves » qui se tient aussi à Saint Jean de Védas. Salon de musique du château. Entrée libre.

► **Samedi 13 mars, à 20h30** : Spectacle de chansons françaises « Enchantées », avec Marie d'Epizon, chant et Jean -Sébastien Bressy, piano, dans le cadre du « Printemps des poètes ». Château des évêques. Entrée libre.

► **Dimanche 21 mars, à 17h** : Récital « Éphémères », avec Alice Ader, pianiste, en présence du compositeur, Philippe Hersant. Un récital organisé par l'association « Prélude ». Salon de musique du château. Tarifs : 15 à 18 €.

► **Du 26 mars au 4 avril, tous les jours de 15h à 18h** : Exposition de Jean Pallares, peintre et Josje Thissen, sculpteur. Château des évêques. Entrée libre.

► **Dimanche 4 avril, à 18h** : Concert de jazz avec Pascale Gauthier Quartet, T. Gauthier, piano, J-P Barreda, contrebasse et M Santanastasio, batterie. Château des évêques. Entrée libre.

► **Tél.** : 04 99 51 20 00

LE CRÈS

TRADITION

Carnaval et après-midi musicale



La municipalité et l'association « Le Crès En Fête » organisent le Carnaval du Crès le **28 mars** à 14h30, place Charles de Gaulle. Comme chaque année depuis 2001, les bénévoles de l'association se sont retrouvés pendant deux mois dans leurs Ateliers afin de confectionner les chars du Carnaval 2010. Le corso prendra la direction des arènes pour un goûter offert aux enfants déguisés, suivi d'un Flash Mob par les ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole).

JACOU

LECTURE

Les escales littéraires

Une fois par mois, la bibliothèque municipale donne rendez-vous aux lecteurs qui ont envie de partager leur coup de cœur pour un livre. De façon plutôt informelle et selon un thème choisi, les participants présentent l'ouvrage de leur choix à tour de rôle afin de donner envie aux autres d'aller à la rencontre de nouveaux auteurs. Rendez-vous le **2 mars** sur le thème « Femmes écrivains : la nouvelle génération » et le **27 avril** sur « La littérature américaine de la côte Est » à partir de 18h. Le **9 mars** à 20h15, cabaret littéraire pour tout public et jusqu'au **20 mars** une exposition de « poèmes-affiches ».

SAINT JEAN DE VÉDAS

MUSIQUE

Le Festival des instruments graves

Le Festival « Mardi Graves » organise sa XVI^e édition qui aura lieu du **3 au 13 mars**, à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon. Le Domaine du Terral à Saint Jean de Védas sera, cette année, encore le lieu central où se tiendront le stage, les master-class, ainsi que des concerts.

Au programme :

► **Vendredi 5 mars à 20h30** : Concert « Imbert Imbert et les 25 souffleurs » suivi d'un Bass-Bar scène ouverte aux « graves » et sympathisants.

► **Tarifs** : de 5 à 10 €.

► **Tél.** : 06 72 32 92 92.

► **Samedi 6 mars, toute la journée** : Exposition de Lutherie et partitions. Master Class de tuba organisée par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération. Entrée libre. Tél. : 04 67 66 88 40. À 16h : cours public de contrebasse. À 18h : écoute comparée d'une dizaine de contrebasses. À 21h : Concert « c'est pas si grave ! » suivi d'un Bass-Bar scène ouverte aux « graves » et sympathisants...

► **Tarifs** : de 5 à 10 €

► **Tél.** : 06 72 32 92 92

► **Dimanche 7 mars à 15h** : Concert « Surprises ». Entrée libre.

CLAPIERS

THÉÂTRE

Le Chat Botté par la Cie Le Praticable



La municipalité de Clapiers et la Commission Culturelle proposent **samedi 6 mars** à 20h30, Salle Georges Dezeuze, « La véritable vraie histoire vraie du Chat Botté » d'à peu près Charles Perrault. Mise en scène : Olivier Costa. La Compagnie « Le Praticable » jongle entre marionnettes, lumière noire, commedia dell'arte et combats d'épées... Le tout servi par une mise en scène très rythmée et légèrement décalée.

► **Tél.** : 04 67 55 90 00

► **Tarifs** : de 4 à 6 €.

Gratuit pour les moins de 8 ans.

Ça s'est passé à...

SAINT GEORGES D'ORQUES

COMMÉMORATION JEFFERSON

Le 26 janvier, une plaque commémorative à l'effigie de Thomas Jefferson a été inaugurée à la Maison des Anciens en présence, notamment, de Kathleen Riley, Consul Général des États-Unis et Pierre-Jean Meurisse, fondateur de l'association pour l'amitié franco-américaine, « *Les Ponts du Cœur - Un Pont pour la Liberté* ». Ancien ambassadeur des États-Unis en France, devenu Président, Thomas Jefferson a découvert en 1787 et apprécié les vins de St Georges d'Orques dont il facilita l'importation dès son retour Outre-Atlantique. Depuis, une amitié s'est nouée entre les États-Unis et la commune de l'Agglomération.

BAILLARGUES

ACTIONS POUR HAÏTI ET L'INDE

Jeudi 21 janvier, la commune et l'association « *Les Amis des Enfants d'Haïti* » organisaient un concert de soutien au peuple haïtien avec les choristes de Gospel Street et le conteur Iréné Domboué qui a permis à l'association de récolter 1 200 euros. La ville de Baillargues poursuit son soutien au peuple haïtien avec le **26 mars** une vente d'œuvres d'art, réalisées par des ferronniers d'art de l'île. Le **6 mars**, 19h30, l'association baillarguoise « *So Bollywood* » organise une soirée consacrée au cinéma indien. Les bénéfices serviront à la construction d'un centre d'accueil social et éducatif à Chinnakkalpet en Inde. www.so-bollywood.com

SAINT DRÉZÉRY

JEUNESSE

Un loto pas comme les autres

24 adolescents partent en camp de vacances avec le service jeunesse de la municipalité en juillet prochain. Pour financer leurs activités sur place, ils ont créé une Junior Association et organisent tout au long de l'année de nombreuses actions en collaboration avec le service Jeunesse. Prochain rendez-vous, le **dimanche 7 mars**, à 18h à la salle Cardonnet, pour un loto mené par ces jeunes âgés de 12 à 18 ans. L'an dernier, ils ont récolté 4 000 euros qui leur ont permis de faire de la plongée, de l'escalade, de la voile...

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

JEUNESSE

Salon du livre et de l'illustration

Les **5, 6 et 7 mars**, le Théâtre et la Ville de Villeneuve-lès-Maguelone, en partenariat avec les librairies Nemo, Polymômes/Sauramps à Montpellier, l'Echappée Belle à Sète et l'Eau Vive à Nîmes, organisent la 2^e édition du Salon du livre et de l'illustration pour l'enfance et la jeunesse. Un week-end entier pour découvrir la richesse de la littérature et de l'édition pour la jeunesse. Auteurs et illustrateurs sont présents pour des dédicaces, des ateliers, des expositions. Des spectacles, en lien avec l'univers du livre ou de l'illustration, sont programmés samedi et dimanche :

► **Samedi 6 mars à 20h** : Ulysse et Pénélope, par la Cie les Têtes de bois. Tout public dès 6 ans.

► **Vendredi 5 mars à 20h30 et dimanche 7 mars à 17h** : Mon Géant, par la Cie Les Nuits Claires. Tout public dès 7 ans.



► Théâtre de Villeneuve-lès-Maguelone
La Grande Ourse
► Tél. : 04 67 69 58 00

Et aussi... SPORT

Le **4 avril**, le club de handball de Villeneuve-lès-Maguelone accueille les quarts et les demi-finales de la Coupe de France départementale féminine et masculine à la Halle des Sports. Entrée gratuite.

MONTPELLIER

STAGES

Entrez à la Commedia dell'arte

La compagnie Les Têtes de bois propose les **26, 27 et 28 mars**, un stage de création de masques de la Commedia dell'arte animé par Andrea Cavarra. Ce stage de 20 heures permet de construire un masque en cuir, à partir d'une matrice en bois déjà existante. À l'issue du week-end, chaque participant repart avec le masque qu'il aura créé. Des stages de théâtre Commedia dell'arte animés par Mehdi Benabdelouhab sont également programmés les **6 et 7 mars, 17 et 18 avril et 1^{er} et 2 mai**.



► Théâtre de la Vista, 42, rue Adam de Craponne
► Tél. : 04 67 86 29 60
► www.lestetesdebois.com

MURVIEL LES MONTPELLIER

CULTURE

Soirée théâtre et chanson au féminin



Samedi 13 mars, la compagnie Art Mixte présente dans le cadre de « *Rat* » des chants, une soirée théâtre et chanson au féminin à partir de 21h. Au programme : du théâtre poétique avec « *Bon cirage, bon présage* » par la Cie La soleta de Marie-Pierre Complan et de la chanson française, « *Yéti* » par Jetty Swart, chanteuse accordéoniste.

► Salle Lamouroux.
► Tél. : 04 67 47 73 48
► www.artmixte.com
► Tarifs : de 6 à 12 €

PÉROLS

MUSIQUE

Samedi Piano

La Ville de Pérols propose **samedi 27 mars** la quatrième édition de «*Samedi piano*», une journée entièrement dédiée à l'un des instruments les plus utilisés dans la musique classique occidentale. À 14h30, audition des élèves et à 18h, concert de piano. Ce rendez-vous permet de découvrir le talent des jeunes de l'Ecole Municipale de Musique, Danse et Théâtre (EMMDT) de Pérols et la maestria de leurs professeurs. Cette année, en raison du bicentenaire de leur naissance, Robert Schumann et Frédéric Chopin seront à l'honneur.

► Salle Yves Abric. Entrée libre.



LAVÉRUNE

SPORT

Le twirling bâton à l'honneur

Le **21 mars**, le Twirling Club Lavérune reçoit au complexe sportif de la commune 150 compétitrices et compétiteurs pour décrocher une place aux finales nationales de Twirling. Maniement du bâton, gymnastique et danse sont les trois fondamentaux de ce sport d'origine américaine. Le club de Lavérune, présidé par Francis Pagès, compte dans ses rangs des championnes et champions de niveau international comme Sonia Pirès, Charlotte Trancoso et Romuald Sedda.

► Tarif : 6€

► Tél. : 04 67 27 89 55

LATTES

IMAGES

Coupe de France et salon de photos

La Coupe de France de Photographies – Images projetées – sera organisée les **26 et 27 mars** par le Photo-Club de Lattes au Musée archéologique Lattara de Montpellier Agglomération.

Vainqueur de cette compétition en 2009, se qualifiant ainsi parmi les quelque 500 clubs que compte la Fédération Photographique de France, Lattes Photo 34 accueille cette année la Coupe de France de photos. Ce même week-end se tiendra le 8^e salon de photographie du club à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Lattes.

► <http://lattes.photo34.free.fr>

► Tél. : 06 15 10 63 69

Et aussi...
SPORT

Les **3 et 4 avril**, l'Association Gymnique Lattes Maurin accueille les demi-finales des Championnats de France de Gymnastique Artistique Masculine et Féminine «*Individuels*», catégories Nationale B, Critérium, Fédérales et Division Inter Régionale. 800 gymnastes de 52 clubs sont attendus au palais des sports de Lattes.

► Tél. : 04 67 42 52 22 / Blog : gymlattes34.com

MONTFERRIER-SUR-LEZ

SOLIDARITÉ

Exposition-vente de toiles murales

Avec le soutien de la Mairie de Montferrier sur Lez, l'Atelier Au Fil d'Indra de Pondichéry organise une exposition-vente de toiles murales qui se tiendra au centre culturel le Devézou, **du vendredi 5 au dimanche 8 mars**, de 10h à 19h. Au-delà de son intérêt culturel et artistique, cette exposition est l'occasion de découvrir une association humanitaire qui donne à 260 femmes déshéritées du travail en Inde. Musique, danses indiennes et film sur l'atelier seront présentés lors de l'inauguration de l'exposition le vendredi 5 mars à 18h30.

► www.atelier-indra.org

► Tél. : 04 67 59 09 13

Et aussi...
SPORT

Le **14 mars**, le Zonta Montferrier Olympe de Gouges invite toutes les femmes à venir courir ou marcher autour de Montferrier. Participation : 10€. Les bénéfices de cette manifestation seront versés à la ligue contre le cancer du sein. Rendez-vous à la salle du Devevou dès 9h.

► Tél. : 06 74 71 18 21

VENDARGUES

SPORT

8^e Bike and Run

La mairie de Vendargues organise la 8^e édition de Bike and Run le dimanche **14 mars** à l'Espace La Cadoule. Trois parcours à pieds et à vélo de 3, 6 et 12 km. Départ des courses à 9h30. Déguisement conseillé. Port du casque obligatoire pour les 2 coureurs et certificat médical pour les mineurs

► Inscription et tombola : 2 €.

► Tél. : 04 67 03 02 21.



© DR



Et aussi...
ART

Du 19 au 28 mars, Raymond Pujol, aquarelliste, expose à l'Espace Jean Teissier. Tél. : 04 67 70 07 04.

SALON

Le club de modélisme naval vendarguais tient son 2^e salon - bourse d'échanges **les 27 et 28 mars**. Salles polyvalentes Armingué 1 et 2.

CHARLES DE GAULLE PASSION FRANCE

Harmonie vous invite à redécouvrir les destins des « grands hommes » du XX^e siècle. Après Jaurès, Churchill, voici Charles de Gaulle.

© NA-USA



REPÈRES

- 1890 : Naissance à Lille
- 1940 : Appel du 18 juin sur les ondes de la BBC
- 1958 : René Coty, Président de la République appelle le plus illustre des Français à former un gouvernement.
- 1959 : Devient le premier Président de la V^e République
- 1970 : Mort à Colombey-les-deux-Églises

nazie éclate en 1939. La France est envahie. Le 16 juin 1940, à Bordeaux, il apprend la démission du président du Conseil, son remplacement par le maréchal Pétain et la demande d'armistice. Le lendemain, vers midi, Charles de Gaulle s'envole pour Londres. Ses liens avec la France « officielle » sont brisés. Le jour même, il obtient de Churchill l'autorisation de s'adresser aux Français par la BBC. Le 18 juin 1940, vers vingt heures, Charles de Gaulle lance un appel solennel à la poursuite des combats et proclame que la « *Flamme de la Résistance Française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ». Dès lors, le gouvernement de Vichy déclare de Gaulle hors-la-loi. Quant à Churchill, il le reconnaît « *chef des Français libres* ».

L'honneur sauvé de la France Libre

La France libre n'a pas encore d'armée, de Gaulle la constitue. En septembre 1941, le Général crée le Comité National Français pour unir dans la Résistance tous les Français. Il fait venir à Londres Jean Moulin, préfet révoqué par Vichy, en raison de ses convictions républicaines. Il lui demande de rassembler sous son autorité les forces disséminées de la Résistance. Mais Jean Moulin ne pourra accomplir complètement son désir d'union. Trahi et arrêté par la Gestapo, il meurt suite à ses blessures. Le 6 juin 1944, le débarquement allié en Normandie est déclenché. Le 26 août, de Gaulle descend les Champs-Élysées entouré des chefs de la Résistance. Il est acclamé par un million de Parisiens en liesse. Il forme, le 8 septembre, son premier gouvernement.

1945 est loin d'être une année d'insouciance. La France n'a pas été invitée à la Conférence des Vainqueurs à Yalta. Charles de Gaulle obtient

néanmoins de Churchill que la France soit membre du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Libérateur du territoire, chef de l'exécutif, il se heurte au système des partis. En désaccord avec l'Assemblée, il remet sa démission.

La France se modernise

Il a fallu l'insurrection algérienne en 1954 et l'impuissance de la IV^e République à y faire face, pour que de Gaulle revienne au pouvoir en mai 1958. René Coty fait appel « *au plus illustre des Français* ». Les députés l'autorisent à mener à bien la réforme constitutionnelle du pays. La nouvelle Constitution est adoptée avec un exécutif fort. Dans cette nouvelle constitution qui fonde la V^e République, le président joue le rôle d'arbitre, notamment grâce à l'usage du référendum. C'est par cette voie qu'il propose aux Français d'élire le chef de l'État au suffrage universel direct, principe mis en pratique pour la première fois en décembre 1965. De Gaulle devient le premier Président de la V^e République. Dans le même temps, le chef de l'État entend respecter la parole de la France concernant la signature des traités de Rome de 1957. La France est poussée à la modernisation. À partir de 1962, de Gaulle mène une politique d'indépendance nationale, et renforce le rang de la France. Il fait poursuivre la politique nucléaire. Refusant la tutelle des États-Unis, il retire la France du système de l'OTAN en 1966, tout en restant membre de l'Alliance atlantique.

La fin solitaire d'un grand homme

La France bénéficie des « Trente Glorieuses ». La croissance est au rendez-vous. Le niveau de vie s'accroît. Les événements de Mai 1968 en sont le révélateur. La contestation des étudiants se développe en mars. Les syndicats et les partis politiques de gauche lancent une grève générale. Celle-ci paralyse la France. C'est Georges Pompidou qui met fin à l'agitation sociale en signant les accords de Grenelle. De Gaulle pense retrouver une légitimité en proposant un référendum aux Français. C'est un échec. Le 28 avril, à 0h10, de Gaulle démissionne. Pompidou lui succède. Le 9 novembre 1970, à 19h10, assis à sa table de bridge, il fait une rupture d'anévrisme. Le 10 novembre, Georges Pompidou annonce officiellement la mort du Général : « *La France est veuve !* ». ♦

Symbole de la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, acteur principal de la construction de la Cinquième République, le général de Gaulle incarna la France pendant de nombreuses années. Né à Lille en 1890, Charles de Gaulle reçoit de sa famille une éducation conservatrice où catholicisme, patriotisme et érudition constituent les principales valeurs. Son père, professeur, le confie aux Jésuites et lui ouvre les portes de la bibliothèque familiale que le jeune Charles dévorera, avec un intérêt particulier pour Péguy, Bergson mais surtout Chateaubriand. Il opte pour la carrière des armes. Il est reçu à l'École de Saint-Cyr.

Le 2 août 1914 : la guerre éclate et le vieux monde roule vers l'abîme. Le lieutenant de Gaulle se bat avec le 33^e RI dans la V^e Armée. Blessé par trois fois. Il est fait prisonnier et tente cinq fois de s'échapper. La guerre contre l'Allemagne

BASTIEN NOEL ET LUCIE ÉTIENNE LEUR COMBAT CONTRE LE SIDA EST AUSSI LE NÔTRE !

Un homme de terrain et une jeune chercheuse s'unissent pour lutter contre les discriminations liées au sida. Une démarche remarquable soutenue par Montpellier Agglomération pendant le Sidaction, du 26 au 28 mars, et tout au long de l'année.



Bastien Noel et Lucie Étienne ensemble contre le sida.

Bastien Noel est un combattant. Tous les jours avec les bénévoles de l'association Envie, qu'il dirige, il accompagne les personnes touchées par le VIH, les hépatites.

Lucie Étienne est aussi une combattante. Cette jeune chercheuse de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de Montpellier travaille sur l'origine du sida auprès du professeur Eric Delaporte. La scientifique et l'homme de terrain œuvrent côte à côte, pour lutter au quotidien contre le sida. Un beau combat mis en lumière du 26 au 28 mars au cours des journées Sidaction 2010. Comme tous les ans depuis six ans, cette manifestation permet de multiplier les messages de prévention, de sensibilisation et d'information au grand public. Montpellier Agglomération, qui reverse depuis trois ans, toutes les recettes de la Fête des Vignes, est engagée dans cette opération. Au programme : des expositions, des conférences, du cinéma, du théâtre et un concert. C'est également l'occasion de collecter des fonds pour lutter contre le sida et pour financer la recherche.

Il ne faut jamais baisser la garde

« Il y a toujours un énorme travail d'information et de sensibilisation à faire. Tout d'abord, il y a une banalisation du sida dans l'opinion publique. Les

gens pensent que c'est une maladie qui se soigne et qu'on n'en meurt plus. C'est vrai qu'il y a eu de gros progrès thérapeutiques. Mais les traitements sont toujours très lourds et restent aléatoires sur le long terme. Il faut impérativement que les gens continuent à se protéger. Il ne faut pas baisser la garde. Il faut, aussi, toujours aider la recherche qui est dans le besoin », précise Bastien Noel. Pour Lucie Étienne, l'aide à la recherche est vitale : « Mon poste de chercheuse est entièrement payé par le Sidaction et je ne suis pas la seule. Il y a chaque année plusieurs programmes et postes de chercheurs payés par le Sidaction. Mon sujet de recherche dans l'équipe du professeur Delaporte est axé sur les singes infectés par le virus du VIH. On sait que le gorille lui-même, pourtant herbivore, est infesté d'un variant que l'on retrouve chez l'homme. Comment l'a-t-il contracté ? On ne le sait pas encore. D'autres espèces sont-elles infectées ? Il nous faut répondre à ces questions inquiétantes pour éviter que l'épidémie se répande à nouveau sous une autre forme. »

Discriminations au quotidien

Il faut savoir que l'association Sidaction est la seule association de lutte contre le sida en France à soutenir la recherche. Avec un soutien de plus de 400 000 euros de la part de Sidaction, le Languedoc-Roussillon est la seconde région de France la plus soutenue par Sidaction en matière de recherche sur le VIH.

Bastien Noel, représentant régional de Sidaction, et Lucie Étienne se sont rencontrés grâce à l'association AssociaSciences, une volonté des chercheurs d'ouvrir la porte de leur laboratoire au public et aux responsables associatifs de Montpellier afin de créer des moments d'échanges. « Associations et recherche scientifique sont souvent deux mondes qui n'ont pas suffisamment la culture de travailler ensemble, mais qui ont besoin de ce lien-là », constate Bastien Noel.

Autre terrain de combat commun entre eux, celui de la lutte contre la discrimination. Un problème difficile auquel se heurtent tous les jours les malades. « Comment un jeune collégien peut-il dire à ses copains de classe qu'il est sous

traitement sans subir un rejet dans sa classe et au dehors. Ce type de rejet est très fréquent, y compris dans le monde du travail. Il touche tous les âges et classes sociales. Il nous faut informer, communiquer et trouver des solutions pour que les malades ne subissent pas une double peine », déclarent Bastien et Lucie. Il faut souhaiter que tous les habitants de l'Agglomération se mobilisent. ♦

SIDACTION 2010

Comment faire un don ?

Pour collecter les dons, une ligne téléphonique gratuite, le 110, sera ouverte du 9 mars au 10 avril 2010. Il sera également possible de faire un don par SMS en tapant DON au 33 000 (SMS non surtaxé) ou par le biais du site Internet www.sidaction.org

L'application Sidaction sur Iphone, téléchargeable sur le site www.apple.com, permettra, en passant par la rubrique « DON » d'effectuer un don directement depuis son Iphone.

Rappelons que chaque don est déductible à 66% des impôts, à hauteur de 20% du revenu imposable. Ainsi, pour un don de 20 euros, par exemple, la dépense réelle ne sera que de 6,80 euros.

Comment les fonds collectés sont-ils utilisés ?

En 2009, le Sidaction a permis de collecter 6,7 millions d'euros. Les fonds collectés lors des opérations Sidaction constituent environ 30% de la collecte annuelle. Les fonds nets collectés par l'association sont consacrés à 50% au financement de programmes de prévention et d'aide aux malades en France et dans 31 pays en développement. L'autre moitié sert à financer la recherche. Sidaction est la seule association de lutte contre le sida en France à soutenir la recherche.

Pour en savoir plus sur le programme des journées du Sidaction

www.sidaction.fr
www.corevih.fr

LE VIN DU MOIS

L'ABRACADABRA ROSÉ DU CHEMIN DES RÊVES

Sur le Chemin des Rêves à Grabels, Servane et Benoît Viot concoctent un rosé de caractère apprécié toute l'année : la cuvée Abracadabra, une AOC Coteaux du Languedoc Pic Saint Loup.



Le Chemin des Rêves Villa l'Olivette

2, rue Prédimau

34 790 Grabels

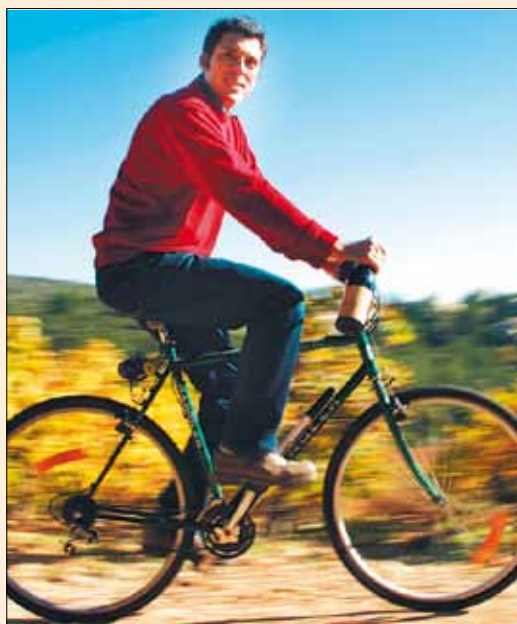
Tél. : 04 67 03 44 04

www.chemin-des-reves.com

Abracadabra Rosé 2009
AOC Coteaux du Languedoc
Pic Saint Loup

PRIX
DE VENTE

**6,70
EUROS**



Benoît Viot sur le Chemin des Rêves.

Début 2000, Benoît Viot a délaissé son métier de pharmacien exercé au Chili pour prendre le chemin de sa passion, le vin. Après une solide formation viticole, il a posé ses valises à Grabels, avec son épouse Servane où il a, petit à petit, construit Le Chemin des Rêves. Sur ce domaine de 13 hectares, répartis sur les terroirs AOC Pic Saint Loup et Grès de Montpellier, ce vigneron travaille dans le respect de la nature et cultive l'originalité. À sa carte, des AOC aux noms enchanteurs, mais aussi des Vins de Pays comme *Salimbanque*, une cuvée rare d'un cépage abandonné, le Carignan noir et *Utopie*, une association réussie de quatre cépages, couverte de médailles. Servane Viot nous présente ce mois-ci l'unique rosé de la gamme, l'*Abracadabra* AOC Coteaux du Languedoc Pic Saint Loup, millésime 2009, tiré à 7 000 bouteilles. « *Tous les ans, nous essayons d'améliorer ce vin en sélectionnant des parcelles qualitatives et en choisissant bien la date de récolte. Le Rosé est un vin beaucoup plus compliqué à réussir que l'on imagine, tout se joue en très peu de temps pendant les vinifications comme par magie! Abracadabra est un rosé de caractère où se marient grenache et syrah. Il présente des arômes de fruits rouges, type fraise écrasée, et de fleurs. Il est apprécié toute l'année à l'apéritif ou en accompagnement des poissons marinés, des mets exotiques, mais aussi des viandes grillées.* » ♦

BALLOTTINE DE VOLAILLE AUX SAVEURS DU SUD



Sophie et Gilles, de l'ex-brasserie de l'Eden sur l'Esplanade Charles de Gaulle, se sont installés à Saint Jean de Védas depuis juin dernier. Dans une atmosphère de détente et une décoration soignée, Jean Barthélémy de Parisot de Durand de la Boisse, chef de **l'Un Des Sens**, propose une cuisine légère et raffinée, entièrement faite « maison ». Une large carte des vins locaux, au verre, au pichet ou à la bouteille, accompagne ces plats créatifs.

L'UN DES SENS

25 rue Robert Schuman - 34 430 Saint Jean de Védas

Tél. : 04 67 83 09 65

www.restaurantlundesens.com

Ouvert du lundi au samedi midi, vendredi et samedi soir.

Tarifs : À midi, formules de 15,90 à 20,90 €.

Le soir, menus de 24 à 29 €.

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 4 blancs de poulet d'environ 190 g • 16 belles feuilles de basilic frais
- 90g de tomates confites • 20cl de crème liquide • Échalote • 40g de pignons
- 10g de beurre • Film alimentaire • Sel, poivre • 1 cuillère à café de fond de volaille

Pour l'accompagnement :

- Pois gourmands • 70g de beurre • 4 grosses pommes de terre (type Agata)
- Romarin en feuilles

Préparation

► Ouvrir en deux les blancs de volailles, les taper délicatement avec la paume de la main pour les étaler, les disposer sur le film alimentaire. Saler, poivrer. Disposer les feuilles de basilic dans le sens de la longueur, puis les tomates confites. Les rouler dans le film alimentaire en fermant les extrémités avec de petits nœuds. Les plonger dans de l'eau frémissante pendant 20 minutes.

Pour la sauce :

► Griller les pignons. Ciseler l'échalote et la faire suer au beurre. Ajouter 20g de pignon (réserver le reste pour la décoration) et la crème liquide. Laisser cuire 5 minutes, puis ajouter le fond de volaille. Mixer et passer au chinois étamine (passoire très fine).

Une fois la cuisson de la volaille terminée, la sortir du film alimentaire à l'aide d'un ciseau en coupant au niveau des nœuds. La découper en tranches, puis la disposer dans l'assiette et l'agrémenter de sauce. Parsemer avec le restant de pignons.

Pour l'accompagnement :

► Plonger dans l'eau bouillante pendant 4 minutes les pois gourmands préalablement équeutés. Les refroidir à l'eau glacée pour préserver leur couleur.

► Pour réaliser un gâteau de pomme de terre fondant au romarin, clarifier 70g de beurre. Pendant ce temps, peler et émincer finement les pommes de terre, les saler, les poivrer et ajouter le romarin effeuillé. Disposer le tout dans de petits moules en aluminium, ajouter le beurre clarifié et enfourner à 160° pendant 17 minutes.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES D'AGGLOMÉRATION



ENTRÉE LIBRE

PRINTEMPS DES POÈTES

Du 8 au 21 mars 2010, sur le thème **Couleur femme** « Disons-le sereinement, en poésie comme dans les autres domaines artistiques, la femme a le plus souvent été cantonnée à un rôle subalterne : muse, confidente, consolatrice... La valeur péjorative de l'appellation « poétesse » en dit plus que de longs discours. La question n'est pas de débattre s'il y a ou non une poésie féminine. La question est de mettre en lumière l'apport, à travers l'histoire, des femmes poètes et leur présence remarquable dans la création contemporaine. Ce pourra être aussi l'occasion de considérer les représentations du féminin

dans l'imaginaire poétique, au-delà des stéréotypes de la célébration amoureuse », déclare Jean-Pierre Siméon, poète, directeur artistique du Printemps des poètes et parrain de la Maison de la poésie en compagnie de Frédéric-Jacques Temple et Jean Joubert, le président de cette structure associative. Soutenue par Montpellier Agglomération, la Maison de la Poésie organise depuis sa création en 2005, des rencontres, lectures, débats, spectacles, ateliers et interventions en milieu scolaire. Elle fait partie de la MAIPO, la Fédération européenne des Maisons de poésie.

■ Médiathèque centrale d'Agglomération Émile Zola

Mercredi 17 mars 19h : « La bouche est une oreille qui voit » d'Arlette Albert-Birot une performance de Serge Pey, déambulation-action poétique.

■ Médiathèque William Shakespeare

Vendredi 19 mars 10h30 : « Le nuage en pantalon », de V. Maïakovski mis en scène dans une lecture-performance par Julien Guill.

■ Médiathèque La Gare (Pignan)

Mardi 9 mars 19h : « Histoire de la poésie visuelle », conférence interactive, par le poète franco-chilien Patricio Sanchez.

■ Médiathèque Françoise-Giroud (Castries)

Vendredi 5 mars 18h : Soirée autour d'Emmanuel Hiriart, poète, directeur de la revue *Poésie Première*. Présentation par Jean Joubert.



MAISON DE LA POÉSIE

13, rue des Olivettes - 34 160 Castries

<http://maison-de-la-poesie-languedoc-roussillon.over-blog.com>

ATELIERS ET EXPOSITIONS AVEC POEM EXPRESS

ENTRÉE LIBRE



Les médiathèques proposent aux enfants de 6 à 14 ans de participer au concours international Poem Express avec le théâtre de Clermont l'Hérault. Il s'agit d'aborder la poésie en créant un poème-affiche. L'enfant écrit un poème, une parole et l'illustre par la peinture, le dessin, le collage ou tout autre moyen plastique à sa disposition.

« Où ? », telle est la thématique proposée cette année. Des ateliers sont proposés aux jeunes des médiathèques et aux classes. Leurs créations seront exposées au mois de mars dans les médiathèques.

■ Médiathèque centrale d'Agglomération Émile Zola

Mercredi 3, 10 et 17 mars de 16h à 18h : ateliers (dès 7 ans)

■ Médiathèque Jean-Jacques Rousseau

Mercredi 10 mars de 14h30 à 16h : atelier de jeux poétiques itinérant dans la médiathèque (tout public).

■ Médiathèque La Gare (Pignan)

Du 2 au 27 mars : exposition.

MUSIQUE



ENTRÉE LIBRE

« VENT D'EST », LE TEMPS D'UN WEEK-END

La Russie, le Tadjikistan, la Lettonie, la République tchèque et la Pologne sont à l'honneur le temps d'un week-end musical **du 5 au 7 mars**. Depuis l'Europe centrale jusqu'à la Sibérie, en passant par l'Europe du Nord ou l'Asie centrale, ce sont les musiques de deux continents que portera le « Vent d'Est » jusqu'à Montpellier. Toutes les œuvres interprétées durant ces trois concerts sont récentes. Certaines ont été composées avant la chute de l'URSS, comme la superbe Sonate pour alto et piano de Chostakovitch (1975), adaptée pour alto et orchestre à cordes par le Russe Vladimir Mendelssohn au début des années quatre-vingt-dix, comme la Sinfonietta (1992) de Penderecki et comme la Musica dolorosa (1983) de Peteris Vasks, un requiem en l'honneur de sa sœur. Les autres datent des années 2000. Ce sont des créations françaises (Concerto pour violon n°2 de Lera Auerbach, Dante-Symphonie n°3 op. 123 de Boris Tischenko, Concerto pour violon, orchestre à cordes et percussion d'Alexander Radvilovich, Confession de Vera Ivanova) ou mondiales comme le Juftpar de la compositrice d'origine tadjike Farangis Nurulla-Khoja). Les interprètes de ces trois concerts viendront, eux, de tous les horizons : de France (Éric Rouget), d'Angleterre (Benjamin Ellin), et surtout de Pologne (Dorota Anderszewska, accompagnée de son frère le pianiste Piotr Anderszewski), de Roumanie (Silvia Marcovici) et de Russie (Nikolai Alexeev et Alexandre Kapchiev).



- | | | |
|-------------------|--------------|------------------------------|
| ■ Vendredi 5 mars | 20h30 | Montpellier |
| ■ Samedi 6 mars | 17h | <i>Opéra Berlioz - Corum</i> |
| ■ Dimanche 7 mars | 10h45 | Tél. : 04 67 60 19 99 |
| ■ Dimanche 7 mars | 17h | Gratuit |

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES D'AGGLOMÉRATION

ENTRÉE LIBRE

LES TEMPS FORTS DU RÉSEAU

MÉDIATHÈQUE CENTRALE EMILE ZOLA

► 17 mars

19h

PERFORMANCE de **Serge Pey**, déambulation-action poétique.

«*La bouche est une oreille qui voit*» (Arlette Albert-Birot) : performance de Serge Pey, déambulation-action poétique. Serge Pey est un des artistes les plus singuliers de la performance de la poésie d'action contemporaine. Créateur de situations, il rédige ses textes sur des bâtons. En partenariat avec la Maison de la poésie.

► 20 mars

15h30



RENCONTRE musicale : «*scène locale avec Skunk funk*».

Concert acoustique suivi d'une rencontre avec le groupe Skunk funk. Une rencontre explosive où les reprises old school du répertoire de James Brown, Jamiroquai et Herbie Hancock sont passées à la moulinette de ces sept mercenaires du groove.

► 21 mars

16h



RENCONTRE musicale : «*Les voix du lyrique*». Découvrir et comprendre les voix, les tessitures et la manière de les travailler. Rencontre avec **Jean-Michel Balester** de l'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon.

MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

► 25 mars

de 18h à 20h

RENCONTRE : Piano, flûte à bec, violon.

Audition des élèves de l'école de musique de la maison pour tous Léo Lagrange.

MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA

► 25 mars

18h

RENCONTRE musicale : «*Le cabaret du pire*».

Tour de chant poétique et drôle par Juliette et Eloïse de la Cie Le P'tit Atelier 3, dans le cadre du printemps des poètes.

MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE

► 12 mars

18h30

Projection-débat autour du film «*On les appelait les dames du planning*».

Projection-débat autour du film «*On les appelait les dames du planning*» de Marie-Monique Robin avec Soumaila Koly et une intervenante du planning familial.

► 19 mars

10h30



«*Le nuage en pantalon*», de **Vladimir Maïakovski** mis en scène dans une lecture-performance par Julien Guill. En partenariat avec la Maison de la poésie.

MÉDIATHÈQUE LA GARE À PIGNAN

► 9 mars

19h

«*Histoire de la poésie visuelle*», conférence interactive, par le poète franco-chilien **Patricio Sanchez**. En partenariat avec la Maison de la poésie.

MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD À CASTRIES

► 5 mars

18h

Soirée autour d'**Emmanuel Hiriart**, poète, directeur de la revue Poésie Première, présenté par Jean Joubert. Claire Menguy au violoncelle. En partenariat avec la Maison de la poésie.

► 18 mars

19h

Rencontres silencieuses, ouvertes à tous, petits et grands, malentendants et entendant, et tout ça silencieusement ou presque autour d'une thématique (interprètes LSF). Lecture contée en LSF du «*Livre des Amours*» de Henri Gougaud par la Cie de la Pierre en Bois avec Delphine Saint Raymond, comédienne sourde et Benjamin Nakach, comédien.

► 23 mars

18h



Lecture performance d'**Edith Azam** et **Michaël Glück**, poètes, avec le pianiste Alessandro Candini. En partenariat avec la Maison de la poésie.

SALON

DU 3 AU 7 MARS SALON DE L'HABITAT

Du 3 au 7 MARS 2010



Organisé par Enjoy au Parc des expositions à Pérols, le salon de l'habitat est composé de quatre grands espaces : construction et rénovation, chauffage et environnement, biens d'équipement, meubles et décoration, espaces paysagers, spas et piscines. Plus de 23 000 personnes ont visité ce salon en 2009. Une fréquentation en hausse de 15%.

Du 3 au 7 mars

Pérols

Parc des expositions

Tél. : 04 67 17 67 17

www.habitat-montpellier.com

Tarif : 5 € avec le Pass'Agglo

Jusqu'au 11 avril

EXPOSITION

JEAN RAOUX (1677-1734)
DERNIERS JOURS
POUR DÉCOUVRIR L'EXPOSITION



Jean Raoux est avec Sébastien Bourdon, Joseph-Marie Vien, François-Xavier Fabre et Frédéric Bazille, l'un des grands artistes français originaires du Languedoc. Ce peintre, contemporain d'Antoine Watteau, participa de manière active au renouvellement de la peinture française au temps de la Régence. Virtuose, sensuel, élégant. Une exposition remarquable qui finira le 11 avril.

Montpellier

Musée Fabre

Horaires : Les mardis, jeudis, vendredis et dimanches de 10h à 18h, les mercredis de 13h à 21h, les samedis de 11h à 18h.

Fermé tous les lundis

Plein tarif : 8 €, Pass'Agglo : 7 €

Tarif réduit : 6 €

Ce tarif donne accès aux collections permanentes.

Mardi 2 mars

LYRIQUE

UNE ÉDUCATION MANQUÉE ET LA VOIX HUMAINE
EMMANUEL CHABRIER
ET FRANCIS POULENC

«*Il y a dans une Éducation manquée plus de véritable musique petite œuvre savoureuse que dans beaucoup de grands ouvrages lyriques*», déclarait Maurice Ravel en 1913. Voilà de quoi donner bien envie de découvrir cette opérette de Chabrier créée à Paris, le 1^{er} mai 1879 et encore dédaignée des scènes lyriques. En contrepoint,

une tragédie lyrique de Francis Poulenc – qui considérait Chabrier comme son «*véritable grand-père*» – aux couleurs sombres, presque expressionnistes, qui exige de son interprète de véritables talents d'actrice, tant le texte de Cocteau y construit la musique.

Montpellier
Opéra Comédie

15h

Tél. : 04 67 601 999

Tarifs : de 13 à 45 €

Ce spectacle est aussi donné le 4 mars à 20h.



THÉÂTRE

CAIRN



Jonas Cairn est employé aux usines de poêles et cuisinières Dieudans. Syndicaliste, il est reconnu comme le porte-drapeau d'un groupe d'ouvriers qui s'insurgent contre la vente programmée de leur usine. Croisant sur son parcours chaotique le spectre halluciné du poète Jack Kerouac, il improvise sa destinée, écartelé entre la tentation de la folie vagabonde et la sagesse de vouloir demeurer un homme, les pieds foulant avidement la Terre de feu, attentif à défendre et faire entendre le « bon sens » du monde et des gens d'ici-bas.

Montpellier
Théâtre Jean Vilar

21h

Tarifs : de 10 à 13€

Tél. : 04 67 40 41 39

Ce spectacle est aussi donné les 3, 4 et 6 mars à 19h et le 5 mars à 21h.

THÉÂTRE

SCANNER



Une création d'après l'œuvre critique et cinématographique de Guy Debord (1931-1994) penseur radical (écrivain, essayiste, cinéaste, ...), révolutionnaire, stratège de la subversion et fondateur de l'Internationale situationniste. Les textes de Guy Debord sont en termes de critique sociale et politique des monuments, des textes fondateurs dont la force d'impact reste, à ce jour, inégalée. S'appuyant sur des films d'archives télévisuelles, des photographies et enfin des films réalisés pour la circonstance, le spectacle se construit à vue. Une mise en scène de David Ayala.

Montpellier
Théâtre de Grammont

19h

Tél. : 04 67 45 77 77

Tarifs : de 14 à 21€

Ce spectacle est aussi donné les 3 et 4 mars à 19h et le 5 à 20h45.

Mercredi 3 mars

DU 3 AU 7 MARS

SALON DE L'HABITAT

Voir coup de cœur ci-contre.

Jeudi 4 mars

JAZZ

LE COMPTOIR DES FOUS

Le Comptoir des Fous est une formation de Swing'n'roll qui mêle les sonorités du New Orleans et du rythm'n'blues à la chanson française. Le Comptoir des Fous propose un spectacle décoiffant et poétique avec une énergie débordante. Entouré de cuivres détonants, un jongleur des mots explore les recoins du quotidien à la sauce de Renaud ou de Dutronc.

Montpellier

Le Jam

100 rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30

Entrée gratuite

Vendredi 5 mars

JAZZ

JOSE JAMES



Enfant prodige de New York, José James, 25 ans et un style bien à lui. Pour le qualifier, il est tentant de faire appel aux bonnes vieilles références comme Coltrane. Mais, José James est plus jeune, plus hip-hop et il a même parfois un côté crooner américain... incluable donc ! À découvrir.

Montpellier

Le Jam

100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30

Tarifs : de 16 à 18 €

Samedi 6 mars

RUGBY

MONTPELLIER / RACING METRO 92*
21^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP 14

**Montpellier**

Stade Yves du Manoir

Avenue de Vanières

Tél. : 04 67 47 27 69

www.montpellier-rugby.com

Tarifs : de 15 à 46 €

Avec le Pass'Agglo, une place achetée en tribune Twickenham ou Eden Park latérale = la deuxième à moitié prix !

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION HOCKEY CLUB / COURBEVOIE
24^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION 1

**Montpellier**

Odysseum

Patinoire Végapolis

19h

Tél. : 04 67 42 34 32

www.montpellier-vipers.com

Tarif : Pass'Agglo 8 €

WATER-POLO

MONTPELLIER / AIX EN PROVENCE
14^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE

Montpellier

Piscine Olympique Antigone

20h30

Tél. : 04 67 72 37 22

www.montpellierwaterpolo.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 €

NATATION ET COURSE

AQUATHLON DE MONTPELLIER



Épreuve 100% réservée aux jeunes, l'Aquathlon de Montpellier est organisé par le Montpellier Agglomération Triathlon à la piscine Suzanne Berlioux de Montpellier Agglomération. Le principe : nager de 50 m à 400 m selon les catégories, puis enchaîner en course à pied de 500 m à 4 000 m.

Montpellier

Piscine Suzanne Berlioux

Parc de la Rauze

Tél. : 04 67 99 39 63

www.montpelliertriathlon.com

Tarif : 4 €

JAZZ

MARTIN KOUMS & AFRICA JAZZ COLOR

Martin Koums : Un mélange de mélodies et de langages enraciné dans son pays natal : le Cameroun, aux connotations Jazz. Une voix douce, sensuelle, servie par une musique à la base d'instruments acoustiques. En première partie, le groupe Candido & Cecilia.

Montpellier

Le Jam

100 rue Ferdinand de Lesseps

21h15

Tél. : 04 67 58 30 30

Tarifs : de 10 à 13 €

THÉÂTRE



SOLIDARITÉ HAÏTI

CONFESSION D'UNE GARCE DE LA PRAIRIE



L'actrice américaine Alison Arngrim, qui a interprété pendant des années Nellie Oleson dans « La petite maison dans la prairie », donnera en compagnie de Patrick Loubatière une représentation exceptionnelle à Montpellier de son spectacle « Confession d'une garce dans la prairie ». Alison Arngrim, qui parle français, a décidé de se produire que dans des petits villages pour conserver l'esprit du quotidien de la famille Ingalls. Entre projection des scènes les plus drôles, anecdotes sur le tournage et les personnages, Alison dévoilera les secrets d'une des séries les plus regardées, dont les épisodes sont régulièrement rediffusés dans plus de 200 pays. Cette représentation exceptionnelle est donnée en solidarité avec Haïti.

Vendredi 12 mars

Montpellier

Salle Méditerranée du CRDP

20h30

Tél. : 04 67 14 84 67

Tarif unique : 20€ reversé intégralement à la Fondation de France - Solidarité Haïti

Dimanche 7 mars

HANDBALL

MONTPELLIER / VALLADOLID (ESPAGNE)
LIGUE DES CHAMPIONS

Montpellier

Palais des Sports René Bouniol

17h

Tél. : 04 99 61 44 55

www.montpellierhandball.com

Tarif : 20 €

Mardi 9 mars

JAZZ

QUEST

Qui est Quest ? On cite souvent cette définition de Quest par son cofondateur le pianiste Richie Beirach : « Notre quartet n'est rien d'autre qu'une combinaison du Miles des années soixante, du Coltrane des années soixante et du meilleur dans le free-jazz ». En fait, Quest c'est bien plus : c'est des trouvailles harmoniques inouïes, un souffle haletant et toujours en mouvement, une joie de la volubilité.

Montpellier

Le Jam

100, rue Ferdinand de Lesseps

21h15

Tél. : 04 67 58 30 30

Tarifs : de 20 à 22 €

THÉÂTRE

OCCIDENT



« Dans cette dissection au scalpel des rapports d'un couple et de ce couple au monde, dans un incessant va-et-vient horriblement drôle, il y a comme un concentré de toutes les petites misères humaines, de toutes les avanies quotidiennes, de tous les renoncements mais aussi - et paradoxalement - de tous les espoirs enfouis. Occident, c'est une bataille à la vie à la mort entre deux êtres perdus, qui se sont comme retranchés du monde policé, dans l'absolue nécessité et la pure vanité de triompher de l'autre, de ne jamais rien céder à l'autre. Sinon, ils s'écroulent ou s'en vont. » déclare le metteur en scène Dag Jeanneret.

Montpellier

Théâtre de Grammont

19h

Tél. : 04 67 45 77 77

Tarifs : de 14 à 21€

Ce spectacle est aussi donné les 10 et 11 mars à 19h et le 12 à 20h45.

Jeudi 11 mars

JAZZ

PANSANEL / DI PIAZZA / ALLOUCHE



Retrouvailles de trois amis musiciens qui, ayant sillonné l'Europe ensemble dans les années 80 / 90, ont décidé de réformer ce trio. Ils proposent une musique autour de leurs compositions originales, qu'ils interprètent sur scène avec fraîcheur et enthousiasme.

Montpellier

Le Jam

100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30

Entrée gratuite

MUSIQUE

PIERRE LAPOINTE

Pierre Lapointe est la dernière sensation québécoise, c'est peu dire. D'abord, l'artiste n'appartient pas à la cohorte des chan-

tent-fort, plutôt à la fratrie des inventifs. Ensuite, son univers si singulier, si novateur échappe à toutes les frontières : celles du Québec, celles de la francophonie, celles de la chanson. Ce grand gaillard aux faux airs de premier communiant pervers adore jouer les dandys nonchalants. Lui qui se revendique de Marcel Duchamp et des surréalistes affirme avoir grandi avec Björk et les Beastie Boys, cultive autant le souci de l'image que celui du son.

Montpellier
Théâtre Jean Vilar

21h
Tarifs : de 10 à 13€
Tél. : 04 67 40 41 39

Vendredi 12 mars

SOLIDARITÉ HAITI

THÉÂTRE

CONFESSION D'UNE GARCE DE LA PRAIRIE
Voir coup de cœur p.43.

Samedi 13 mars

FOOTBALL

MONTPELLIER / AUXERRE
28^e JOURNÉE DE LIGUE 1

Montpellier
Stade de la Mosson

20h
Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Tarif : Pass'Agglo 4€
À retirer dans les Maisons de l'Agglomération, dans la limite des places disponibles.

VOLLEY

MONTPELLIER VOLLEY / CANNES
25^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

Montpellier
Palais des sports
Pierre de Coubertin (Mosson)

20h
Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
Tarif : Pass'Agglo 3€

RUGBY A XIII

MONTPELLIER / CAVAILLON
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE 2

Montpellier
Stade Sabathé

15h
Tél. : 06 63 33 47 13
www.rugby13montpellier.com
Tarif : Pass'Agglo 2,5€

JAZZ

BIBI TANGA & THE SELENITES

Le groovy Bibi Tanga est un artiste à part entière, un passionné de la chose musicale. Originaire de Bangui en Centre-Afrique, Bibi a grandi entre deux continents et plusieurs cultures musicales. Après « *Yellow Gauze* » son premier album, unanimement salué par le public et la critique, il est de retour avec un deuxième album toujours plus fou, toujours plus funky. Il est accompagné d'un groupuscule de doux illuminés, the Selenites.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarif : 20€

Mardi 16 mars

DANSE

FAUSTIN LINYEKULA
STUDIOS KABAKO, MORE MORE MORE... FUTURE
Voir coup de cœur page ci-contre.

THEATRE

LA VIE EST UN SONGE
Voir coup de cœur ci-dessous.

Mercredi 17 mars

JAZZ

THE RAVI COLTRANE QUARTET



Le saxophoniste américain Ravi Coltrane revient avec son quartet d'une énergie redoutable ! Meilleur d'un groupe animé d'une formidable énergie, Coltrane fils a trouvé sa voie. Sa démarche artistique transcende son fameux patronyme.

Montpellier
Le Jam
100 rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 20 à 22€

Jeudi 18 mars

JAZZ

ROGER MORAND
BANDZYDECO BAND



L'ensemble Bandzydeco band propose un voyage dans l'univers des musiques vivantes actuelles de Louisiane. La musique du groupe est avant tout festive. L'amateur de World music, comme de Traditionnel ou de Blues, y trouve son compte. Les musiques du « *Bayou* » sont chaudes et efficaces. Leur but est de faire bouger les pieds en passant du bon temps.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Entrée gratuite

MUSIQUE

FRANÇOIS MOREL EN CONCERT

LE SOIR, DES LIONS...
« Acteur de variétés, j'ai longtemps été chanteur. Notamment sous la douche, en conduisant ma voiture ou ma tondeuse à gazon. Avec Collection particulière, j'ai osé, grâce à la complicité amicale de Reinhardt Wagner et de Jean-

Michel Ribes, franchir le Rubicon, chanter sur une scène, derrière un micro, avec un vrai piano et de vraies lumières. Aujourd'hui je propose un nouveau rendez-vous avec cet amour de jeunesse qu'est la chanson... Il y sera question de lendemain de fêtes, de cas sociaux et de nappes à carreaux. On y entendra la voix du GPS, mais pas celle du Bon Dieu », déclare le formidable comédien François Morel.

Montpellier
Théâtre Jean Vilar

19h
Tarifs : de 10 à 13€
Tél. : 04 67 40 41 39
Ce spectacle est aussi donné le 19 mars à 21h.

Vendredi 19 mars

ART

7^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ARGILE ET LE VERRE



Le Corum accueille du 19 au 21 mars la 7^e édition du Festival international du film sur l'argile et le verre. Créée en 1998 par Ateliers d'Art de France sous l'impulsion du céramiste Loul Combres, cette manifestation ouverte à tous dévoile des documentaires et films d'animation consacrés à ces arts du feu à travers différents pays.

Montpellier
Corum
Eplanade Charles de Gaulle
Tél. : 04 67 61 67 61
www.ateliersdart.com

Samedi 20 mars

HANDBALL

MONTPELLIER / DUNKERQUE
17^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1



Montpellier
Palais des Sports René Bougnol

20h
Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellierhandball.com
Tarifs : de 10 à 15€

JAZZ

JOBIM PROJECT & PAULO DA LUZ



Concert Jazz, Bossa, avec : Savant mélange de Bossa Nova et de jazz, Jobim Project est un univers musical métissé brillamment joué par quatre illustres musiciens. Pour ce concert Le Jobim Project invite Paulo da Luz, un artiste aux couleurs du Brésil.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 12 à 15€

Dimanche 21 mars

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER AGGLOMÉRATION / TOULOUSE
22^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE FÉMININE



Lattes
Halle des sports

14h30
Tél. : 04 67 81 63 50
www.blma.fr
Tarif : Pass'Agglo 6€

COURSE - VTT

6^e VÉTATHLON DE PIGNAN



Le Vétathlon de Pignan réserve aux coureurs et vététistes 9 km de course à pied, suivis de 20 km de VTT, à réaliser en individuel ou en relais. Départ 10h. Organisée par le Montpellier Agglomération Triathlon, cette manifestation sportive est également ouverte aux enfants avec un run and bike spécial de 10km. Départ 11h45.

Pignan
Parc du château
Tél. : 04 67 99 39 63
www.montpelliertriathlon.com

THÉÂTRE

LA VIE EST UN SONGE



La vie, ce songe si magistralement écrit par Calderón reflète l'Age d'or espagnol, mais résonne toujours aussi fort aujourd'hui. La Vie est un Songe est une séance onirique et expérimentale racontant, entre autres, les méandres existentiels d'un père face à son fils. L'homme est-il libre d'être sauvé d'un présage, ou bien tragiquement prédestiné à rester dans l'ombre ? Calderón, cousin de Shakespeare et parent de Hugo, excelle dans la démesure lyrique où folies meurtrières et psychanalyse cohabitent allègrement. Qui régit les lois humaines ? Les astres, la raison ou l'amour ? Cette pièce questionne l'homme qui cherche son identité, qui cherche à redevenir lui-même et non plus un leurre ou une projection à phantasmes. L'amour n'est-il pas finalement la seule réalité qui vaille ?

Mardi 16 mars

Montpellier
Théâtre de Grammont

19h
Tél. : 04 67 45 77 77
Tarifs : de 14 à 21€
Ce spectacle est aussi donné les 17 et 18 mars à 19h et les 19 et 20 à 20h45.

Mercredi 24 mars

THÉÂTRE

ULTRAMARINE - PAROLES
BLEUES, ECHOS D'AFRIQUE
SPECTACLE PLASTIQUE
ET MUSICAL



Au commencement, deux jumeaux, fille et garçon. Ils décident d'être l'eau et l'air. Inséparables, tout en n'étant pas toujours d'accord, en perpétuel mouvement, ils naviguent et s'envolent d'un univers à l'autre, s'inventant des aventures mystérieuses et drôles et retrouvant au fond d'eux-mêmes une parole oubliée, venue d'Afrique.

Montpellier
Théâtre Jean Vilar

15h

Tarifs : de 10 à 13€
Tél. : 04 67 40 41 39
Ce spectacle est aussi donné le 27 mars à 21h.

Jeudi 25 mars

JAZZ

KAMI QUINTET



Kami Quintet s'inscrit dans une ligne qui a été ouverte par des musiciens comme Steve Coleman, Marc Ducret, Tim Berne, Jim Black, Aka Moon, John Zorn...

Sur scène ses musiciens livrent une musique rigoureuse où les rythmiques sont découpées et lourdes, les mélodies ouvertes et anguleuses portées par un engagement collectif total.

Montpellier

Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Entrée gratuite

Samedi 27 mars

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION
HOCKEY CLUB / NICE
26^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT
DE FRANCE DIVISION 1

Montpellier
Odysseum / Patinoire Vegapolis

19h

Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpellier-vipers.com
Tarif : Pass'Agglo 8 €

RUGBY A XIII

MONTPELLIER / TOULOUSE
CHAMPIONNAT DE FRANCE
ÉLITE 2



Montpellier
Stade Sabathé

15h

Tél. : 06 63 33 47 13
www.rugby13montpellier.com
Tarif : Pass'Agglo 2,5 €

JAZZ

WILLIAM VIVANCO



Originaire de Cuba, William Vivanco se distancie néanmoins quelque peu de ses racines en teintant sa musique d'accents reggae, pop, et rock. Porteur de ce métissage ouvert sur son monde, il symbolise un renouveau d'une musique décomplexée.

Montpellier

Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 14 à 16€

DANSE

OSCAR GOMEZ MATA



Installée à Genève, la compagnie L'Alakran et son metteur en scène attiré Oscar Gomez Mata ont imposé en une dizaine d'années des spectacles ludiques et politiques, délirants et citoyens. Qui a déjà vu un spectacle de L'Alakran sait que l'on peut s'attendre à tout avec ces comédiens, passés maîtres dans l'art salutaire de transgresser les codes de la représentation.

Le désir de L'Alakran est de faire un théâtre ouvert sur le monde, funambule, en mouvement, dessinant sans cesse de nouvelles combinaisons, capable de témoigner du flux de la vie, du plaisir et de l'angoisse qu'il y a à se mettre en jeu. Sur scène et dans la salle. Attention, la pièce présentée « Optimistic vs Pessimistic » est interdite aux mineurs.

Montpellier

Studio Bagouet / les Ursulines

20h

Tél. : 0 800 600 740
Tarifs : 6€

Ce spectacle est aussi donné le 28 mars à 17h. A 19h, ce jour là il y aura une rencontre/conférence au studio Bagouet avec l'astrophysicien Michel Cassé.

Mercredi 31 mars

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION / ARMENTIÈRES
24^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT
DE FRANCE LIGUE FÉMININE

Lattes

Halle des sports

20h

Tél. : 04 67 81 63 50
www.blma.fr

Tarif : Pass'Agglo 6 €

JAZZ

TIGRAN HAMASYAN' ARRATA
REBIRTH

Arrata Rebirth est le nouveau groupe de Tigran Hamasyan... Composé de cinq très jeunes musiciens de Los Angeles, « Arrata Rebirth » explore, triture et mixe avec un talent inouï, les styles musicaux qui ont toujours inspiré son leader et compositeur : le rock, la musique folklorique, le groove et... le jazz naturellement.

Montpellier

Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 14 à 16€

Samedi 3 avril

FOOTBALL

MONTPELLIER / MONACO
29^e JOURNÉE DE LIGUE 1

Voir coup de cœur ci-contre.

RUGBY

MONTPELLIER / ALBI*
24^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT
DE FRANCE TOP 14



Montpellier

Stade Yves du Manoir
Avenue de Vanières

Tél. : 04 67 47 27 69

www.montpellier-rugby.com

Tarifs : de 15 à 46 €

Avec le Pass'Agglo, une place achetée en tribune Twickenham ou Eden Park latérale = la deuxième à moitié prix !

*Date sous réserve. La retransmission télévisée peut amener à décaler la date de la rencontre.

DANSE



FAUSTIN LINYEKULA

STUDIOS KABAKO, MORE MORE MORE...
FUTURE



«Soyez les bienvenus au pays des artistes. Bonne chance à tous», une phrase qui peut paraître innocente mais qui, au fronton des Studios Kabako créés par Faustin Linyekula à Kisangani en République Démocratique du Congo, prend une autre dimension. Cette phrase dit toute la volonté du chorégraphe de développer la culture et le statut de l'artiste dans un contexte politique et économique difficile. Elle dit sa lucidité, ses peurs, ses doutes mais aussi ses espoirs, sa capacité à aller de l'avant dans un pays en ruine. «Comment continuer ? Nous projeter vers l'avenir ? C'est cette question qui anime more more more... future. Nous sommes au Congo, un pays où chaque jour, au milieu des ruines que nous avons reçues en héritage, nous tentons de trouver encore quelque chose auquel croire. Plutôt qu'une affirmation, il s'agit d'un cri, d'une invocation, d'une incantation presque : nous voulons beaucoup plus d'avenir.» Ce cri est au centre de la pièce. Le chorégraphe demande à Flamme Kapaya, guitariste de génie et ancien membre du groupe mythique de Ndombolo au Congo, de créer l'espace sonore en travaillant autour de l'idée du cri et de la berceuse.

Mardi 16 mars

Montpellier
Opéra comédie

20h

Tél. : 0 800 600 740
Tarifs : de 16 à 20€

FOOTBALL

MONTPELLIER / MONACO

29^e JOURNÉE DE LIGUE 1

Après leur lourde défaite 4 à 0 en principauté le 13 janvier dernier, les hommes de René Girard auront à cœur de s'imposer au stade de la Mosson. En ce début avril, il ne reste plus que quatre matchs à domicile pour encourager les Montpelliérains. Réservez vos places !



Samedi 3 avril

Montpellier
Stade de la Mosson

20h

Tél. : 04 67 15 46 00

www.mhscfoot.com

Tarif : Pass'Agglo 4 €

À retirer dans les Maisons de l'Agglomération, dans la limite des places disponibles.

HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
→ contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com

DOMAINE DE LA PROVIDENCE

Le domaine intercommunal qui accueille vos fêtes et réceptions.
Sis 1784 av de Toulouse
34070 Montpellier
Tél. 04 99 64 25 80

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

■ **MONTPELLIER CENTRE**
50, place Zeus
CS 39556
34961 MONTPELLIER cedex 2
Tél. 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

■ **MONTPELLIER BEAUX ARTS AIGUELONGUE PLAN DES 4 SEIGNEURS**
25, avenue de Nîmes
Tél. 04 67 02 20 00
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **MONTPELLIER LA MOSSON**
13, place Mimi Azaïs
Tél. 04 67 04 33 05
Lundi de 12h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h.

■ **MONTPELLIER LEMASSON**
440, bd Pedro de Luna
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 67 07 34 44
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **MONTPELLIER ODYSSEUM**
Place de Venise
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 64 23 40
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h30. Samedi de 9h à 12h.

■ **CASTELNAU LE LEZ**
(Castelnau le Lez, Baillargues, Clapiers, Jacou, Le Crès, Vendargues)
859, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 52 46 10
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **CASTRIES**
(Castries, Beaulieu, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues)
15, avenue de la cave coopérative
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 04 51 83
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **LATTES**
(Lattes, Pérolos)
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES-BOIRARGUES

Tél. 04 67 73 18 50
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **PIGNAN**
(Pignan, Courmonsec, Courmonterral, Lavérune, Murviel lès Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
7, place du 11 Novembre
34570 PIGNAN

Tél. 04 67 50 49 51
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **PRADES LE LEZ**
(Prades le Lez, Montferrier-sur-Lez, Grabels, Juvignac)
110, route de Montpellier
34730 PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 63 23 32
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **VILLENEUVE-LES-MAGUELONE**
(Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Saint Jean de Védas)
2, place des Héros
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Tél. 04 67 07 08 80
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

■ **MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA**
218, bd. de l'Aéroport-International
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 34 87 00

■ **MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI**
Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 06 27 47

■ **MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO**
207, rue Guillaume-Janvier
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 27 17 17

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**
230, avenue du Biterrois La Mosson
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 10 70 20

■ **MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA**
162, avenue de Palavas
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 99 13 39 49

■ **MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE**
150, avenue Paul-Bringuier
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 16 34 20

■ **MÉDIATHÈQUE LA GARE**
Avenue du Grand-Jeu
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 47 61 69

■ **MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD**
15, av. de la Cave Coopérative
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 10 43 80

■ **MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE**
Allée Rose de France
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. 04 67 02 78 85

■ **MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS**
12, rue Albert Camus
34 830 CLAPIERS
Tél. 04 67 56 46 20

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN DE LA FONTAINE**
Château des Evêques
34880 LAVÉRUNE
Tél. 04 99 53 03 55

■ **BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE**
15, rue F. de Malherbe
34 000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 07 92 86

■ **BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN**
1071, av. de la Justice de Castelnau
34 090 MONTPELLIER
Tél. 04 67 72 58 76
www.montpellier-agglo.com/mediatheque

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

■ **AQUARIUM MARE NOSTRUM**
Allée Ulysse-Odyseum
34960 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 05 50
www.montpellier-agglo.com/marenostrium

■ **CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL**

→ **MUSIQUE, DANSE**
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 66 88 40

→ **ART DRAMATIQUE**
Maison Louis-Jouvet
19, rue Lallemand
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 05 40
www.montpellier-agglo.com/conservatoire

■ **ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION**
130, rue Yehudi-Menuhin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 58 32 85
www.montpellier-agglo.com/esbama

■ **PLANÉTIARIUM GALILÉE**
Allée Ulysse - Odyseum
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 26 26
www.montpellier-agglo.com/planetarium

■ **CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL**
Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
CS69060
34965 MONTPELLIER cedex 2
Tél. 04 67 99 25 00
www.theatre-13vents.com

■ **THÉÂTRE DU HANGAR**
3, rue Nozeran
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 41 32 71
www.theatreduhangar.com

■ **MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE**
390, av. de Pérolos
34 872 LATTES
Tél. 04 67 99 77 20
www.montpellier-agglo.com/museearcheo

■ **MUSÉE FABRE**
2, rue Montpelliérêt
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 14 83 00
www.montpellier-agglo.com/museefabre

■ **CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON**
Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 06 70
www.mathildemonnier.com

■ **MONTPELLIER DANSE**
18, rue Ste Ursule
CS 39 520
34 961 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 60 83 60
Billetterie :
0800 600 740
(appel gratuit)
www.montpellierdanse.com

■ **ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER**
→ **OPÉRA COMÉDIE**
11, boulevard Victor-Hugo
CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 60 19 99

→ **OPÉRA BERLIOZ LE CORUM**
Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 19 99
www.opera-montpellier.com

■ **ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON LE CORUM**
Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056
34041 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 60 19 99
www.orchestre-montpellier.com

■ **LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ**
Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200
34027 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 61 67 61
www.montpellier-agglo.com/enjoy

■ **PARC DES EXPOSITIONS**
B.P. 2116
34026 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 17 67 17
www.montpellier-agglo.com/enjoy

■ **LE ZÉNITH SUD**
Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 64 50 00
www.montpellier-agglo.com/enjoy

■ **SALLE VICTOIRE 2**
Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 67 47 91 00
www.montpellier-agglo.com/victoire2

L'ENVIRONNEMENT

■ **COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS POINTS PROPRETÉ**
Tél. 0 800 88 11 77
(appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)
www.montpellier-agglo.com

ÉCOLOTHÈQUE



Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolothèque

■ **STATION D'ÉPURATION MAERA**
Chemin céreirède
34970 LATTES
Tél. 04 67 92 10 70

■ **CENTRE DE TRI DEMETER**
ZAC Garosud
2543, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 47 11 43

■ **CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT**
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 83 84 68

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

■ STADE DE LA MOSSON MONDIAL 98

645, avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 64 55

■ STADE YVES DU MANOIR

Quartier Ovalie
Avenue de la Vannière
34085 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 64 55

■ PALAIS DES SPORTS RENÉ-BOUGNOL



1000, avenue
du Val-de-Montferrand
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 64 55

■ COMPLEXE SPORTIF JULES RIMET

Chemin Départemental
34160 SUSSARGUES

Tél. 04 67 13 64 55

■ GYMNASSE LOU CLAPAS

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

■ PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

195, avenue Jacques-Cartier
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 15 63 00

■ CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 34 93

■ PISCINE CHRISTINE CARON

Avenue du 8 mai 1945
34170 CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 72 66 86

■ PISCINE MARCEL SPILLIAERT (CHAMBERTE)

154, rue Camille-Desmoulins
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 42 00 92

■ PISCINE JEAN VIVES

1933, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 74 79

■ PISCINE PITOT

40, allée Jean-Raymond
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 52 58 89

■ PISCINE SUZANNE BERLIOUX (LA RAUZE)

551, rue Métairie-de-Saysset
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 38 71

■ PISCINE JEAN TARIS (LA POMPIGNANE)

67, rue Louise-Michel
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 79 03 11

■ PISCINE ALFRED NAKACHE

237, route de Vauguières
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 57 05

■ PISCINE ALEX JANY

24, rue Pierre-de-Coubertin
34830 JACOU

Tél. 04 67 59 26 85

■ PISCINE AMPHITRITE

Avenue de Librilla
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 71 30 51

■ PATINOIRE VEGAPOLIS



Quartier Port-Marianne
Place de France
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 26 00
www.montpellier-agglo.com/vegapolis

■ BASE DE CANOË-KAYAK DE LAVALETTE

Domaine de Lavalette
1076, rue Jean-François-Breton
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 61 19 19

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ MONTPELLIER MÉDITERRANÉE TECHNOPOLE

50, place Zeus
CS 39556
34961 MONTPELLIER cedex 2

Tél. 04 67 13 60 00
www.montpellier-agglo.com/eco

■ BUSINESS INNOVATION CENTRE

→ CAP ALPHA
Avenue de l'Europe
34830 CLAPIERS

Tél. 04 67 59 30 00

→ CAP OMEGA



Rond-point
Benjamin-Franklin - CS 39521
34960 MONTPELLIER
Cedex 2

Tél. 04 67 13 00 00

■ CYBER BASE

275, rue Léon-Blum
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 99 61 37
www.cyberbase-montpellier.com

■ MISSION LOCALE DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (MLJAM)

→ SIÈGE SOCIAL

Parc Euromédecine
989, rue de la Croix Verte
34093 MONTPELLIER cedex 5

Tél. 04 99 52 23 33

→ www.montpellier-jeunes-emploi.fr

→ ANTENNE MONTPELLIER CENTRE

(Montpellier centre et Est, Castelnau le Lez, Clapiers, Montferrier-sur-Lez, Prades le Lez, Saint Jean de Védas)
Les Echelles de la Ville
Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 69 29

→ ANTENNE MONTPELLIER CROIX D'ARGENT

(Saint-Jean de Védas, Montpellier Ouest et Sud)
909, avenue de Toulouse
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 64 24 60

→ ANTENNE MONTPELLIER MOSSON

(Montpellier Mosson, Grabels, Juvignac)
Résidence Le Grand Mail
524, avenue de Louisville
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 29 67

→ ANTENNE DE CASTRIES

(Castries, Baillargues, Beaulieu, Jacou, Le Crès, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues, Vendargues)
15, avenue de la Cave
Coopérative
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 70 10 25

→ ANTENNE DE LATTES

(Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone)
Maison de l'Agglomération
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES

Tél. 04 67 73 73 88

→ ANTENNE DE PIGNAN

(Pignan, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Lavérune, Murviel lès Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
Complexe sportif
Avenue de l'Europe
34570 PIGNAN

Tél. 04 99 51 28 40

SOLIDARITÉ

■ SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 83 83
04 67 64 38 38
(24h/24, 7j/7)

■ GIHP (SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE)

341, rue Hippolyte-Fizeau
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 21 16

■ TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération
50, place Zeus
CS 39556
34961 MONTPELLIER cedex 2

Tél. 04 67 13 60 04

LES TRANSPORTS

■ TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (TAM)



125 rue Léon Trotski
34075 MONTPELLIER

Tél. 04 67 07 61 00
www.tam-way.com

■ ALLO TAM

Tél. 04 67 22 87 87

■ VÉLOMAGG

Vélostation centrale
27, rue Maguelone
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 87 82

31 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

412 070 habitants
43 421 hectares soit 7% de la superficie du département

■ MAIRIE DE BAILLARGUES

Tél. 04 67 87 81 81
www.ville-baillargues.fr

■ MAIRIE DE BEAULIEU

Tél. 04 67 86 60 28
www.beaulieu34.com

■ MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 14 27 14
www.castelnau-le-lez.fr

■ MAIRIE DE CASTRIES

Tél. 04 67 91 28 50
www.castries.fr

■ MAIRIE DE CLAPIERS

Tél. 04 67 55 90 00
www.ville-clapiers.fr

■ MAIRIE DE COURNONSEC

Tél. 04 67 85 60 10

■ MAIRIE DE Cournonterral

Tél. 04 67 85 00 11
www.ville-cournonterral.fr

■ MAIRIE DE FABRÈGUES

Tél. 04 67 85 11 57
www.ville-fabregues.fr

■ MAIRIE DE GRABELS

Tél. 04 67 10 41 00
www.ville-grabels.fr

■ MAIRIE DE JACOU

Tél. 04 67 55 88 55
www.ville-jacou.fr

■ MAIRIE DE JUVIGNAC

Tél. 04 67 10 42 42
www.ville-juvignac.fr

■ MAIRIE DE LATTES

Tél. 04 67 99 77 77
www.ville-lattes.fr

■ MAIRIE DE LAVÉRUNE

Tél. 04 99 51 20 00
www.laverune.fr

■ MAIRIE DU CRÈS

Tél. 04 67 87 48 00
www.ville-lecres.fr

■ MAIRIE DE MONTAUD

Tél. 04 67 86 91 53
www.village-montaud.com

■ MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

Tél. 04 67 59 81 34
www.ville-montferrier-sur-lez.fr

■ MAIRIE DE MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 70 00
www.ville-montpellier.fr

■ MAIRIE DE MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 71 74
www.ville-murviel-les-montpellier.fr

■ MAIRIE DE PÉROLS

Tél. 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr

■ MAIRIE DE PIGNAN

Tél. 04 67 47 70 11
www.pignan.fr

■ MAIRIE DE PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 62 26 00
www.prades-le-lez.fr

■ MAIRIE DE RESTINCLIÈRES

Tél. 04 67 86 60 02
www.restinclieres.com

■ MAIRIE DE SAINT-BRÈS

Tél. : 04 67 87 46 00
www.ville-saintbres.fr

■ MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 90 87
www.saintdrezy.fr

■ MAIRIE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES

Tél. 04 67 86 21 22
www.stgenies.org

■ MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. 04 67 75 11 08
www.ville-st-georges-dorques.fr

■ MAIRIE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 07 83 00
www.saintjeandevedas.fr

■ MAIRIE DE SAUSSAN

Tél. 04 67 47 72 32

■ MAIRIE DE SUSSARGUES

Tél. 04 67 87 42 70
www.ville-sussargues.fr

■ MAIRIE DE VENDARGUES

Tél. 04 67 70 05 04
www.vendargues.fr

■ MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Tél. 04 67 69 75 75
www.villeneuvelesmaguelone.fr



Montpellier
Agglomération



Après l'or olympique en 2008, l'or mondial en 2009, ils confirment avec cette nouvelle médaille - la seconde dans un Championnat d'Europe - leur suprématie sur la planète handball.

**Montpellier Agglomération, 1^{er} supporter
du Montpellier Agglomération Handball,
félicite Nikola Karabatic, Michael Guigou
et Daouda Karaboué,
Champions d'Europe
de handball.**